

Public Hearing

Audience publique

Commissioners / Commissaires

The Honourable / L'honorable J. Michael MacDonald,
Chair / Président

Leanne J. Fitch (Ret. Police Chief, M.O.M)

Dr. Kim Stanton

VOLUME 19

INTERPRÉTATION FRANÇAISE

Held at :

Halifax Convention Centre
1650 Argyle Street
Halifax, Nova Scotia
B3J 0E6

Thursday, May 5, 2022

Tenue à:

Centre des congrès d'Halifax
1650, rue Argyle
Halifax, Nouvelle-Écosse
B3J 0E6

Jeudi, le 5 mai 2022

INTERNATIONAL REPORTING INC.

www.irri.net
(800)899-0006

II
Appearances / Comparutions

Mr. Roger Burrill	Commission Counsel / Conseiller de la commission
Mr. Jamie VanWart	Commission Counsel / Conseiller de la commission
Mr. Michael Scott	Counsel / Conseiller
Ms. Patricia McPhee	Counsel / Conseillère
Mr. Robert Pineo	Counsel / Conseiller

III
Table of Content / Table des matières

	PAGE
GEND. TERRANCE BROWN, Assermenté	3
GEND. DAVE MELANSON, Assermenté	4
Interrogatoire en-chef par Me Jamie VanWart	4
Contre-interrogatoire par Me Michael Scott	37
Contre-interrogatoire par Me Patricia MacPhee	69
GEND. IAN FAHIE, Assermenté	80
Interrogatoire en-chef par Me Roger Burrill	81
Contre-interrogatoire par Me Robert Pineo	104
CPL. DUANE IVANY, Assermenté	115
Interrogatoire en-chef par Me Roger Burrill	115
Contre-interrogatoire par Me Robert Pineo	143
Contre-interrogatoire par Me Patricia MacPhee	168

IV
Exhibit List / Liste des pièces

No	DESCRIPTION	PAGE
2146	Entretien du gendarme Dave Melanson avec l'équipe d'enquête de la Commission des pertes massives le 25 mars 2022 (COMM0055682)	3
2147	Rapport préparé par l'enquêteur Scott Spicer intitulé « Huit tentatives d'envoi radio entre 10h 21, 10 h 25 et 10:21:38 le 19 avril 2020 »complété le 3 mai 2022	3
2148	Photographe - COMM0016211	12
2149	Rapport d'action (COMM0054284)	159

Halifax, Nouvelle-Écosse

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

--- L'audience débute le jeudi 5 mai 2022 à 9 h 34

GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND: Bonjour!

Les procédures de la séance de la Commission des pertes massives commencent avec le Commissaire en chef Mike MacDonald, et la Commissaire Kim Stanton et la Commissaire Leanne Fitch.

COMMISSAIRE FITCH: Bonjour et bienvenue.

Nous vous rejoignons de Mi'kma'ki, le territoire ancestral et non cédé du peuple Mi'kmaq.

On commence aujourd'hui, comme à tous les jours, en se rappelant de ceux qui ont perdu la vie ou qui ont été blessés, leurs familles, et tous ceux qui ont été touchés par les pertes massives en avril 2020 en Nouvelle-Écosse.

Hier, le témoin sergent-major de corps a comparu, qui a parlé du cycle de vie, de l'approvisionnement ou de la destruction des ou l'élimination des uniformes, et cela était élaboré sur les propos de la semaine précédente. On a également eu des arguments des participants.

Comme vous le savez, on a commencé à élargir nos démarches lors des procédures publiques, on commence... on continue donc de ce qui s'est passé tout en explorant pourquoi et comment ça s'est produit par l'entremise de rapports commandités, des tables rondes, et à l'avenir des discussions en petits groupes. Notre travail continue à focaliser sur ce qui se passe qu'on pourra... ce qui s'est passé, cela comprend entendre parler et faire comparaitre d'autres témoins, ce qui se passera aujourd'hui.

Les gendarmes Terry Brown et Dave Melanson sont là pour offrir davantage de contexte au niveau des événements à la salle des pompiers d'Onslow le 19 avril 2020.

On entendra également parler du gendarme Ian Fahie qui va parler de ce qui s'est passé sur le chemin Plains en 2020 et également les observations

1 initiales de la réplique d'auto-patrouille de l'auteur.

2 Il y aura également le caporal Duane Ivany qui s'est rendu chez...
3 sur Plains Road et également ses discussions avec Lisa Banfield.

4 Alors, ce sera Maitre Van Wart pour commencer.

5 **Me JAMIE VanWART:** Merci, Monsieur et Mesdames les
6 Commissaires, et bonjour aux commissaires et ceux qui participent à l'audience
7 aujourd'hui, et également ceux qui visionnent l'audience aujourd'hui.

8 Aujourd'hui, ce matin, on va retourner aux événements du 19 avril
9 2020 à la salle des pompiers d'Onslow Belmont. On entendra... deux témoins vont
10 comparaitre, le gendarme Terry Brown et gendarme Dave Melanson. Ils vont s'asseoir
11 ensemble en tant que panel de témoins.

12 Je rappelle, Monsieur et Mesdames les Commissaires, et
13 également tous ceux qui visionnent les audiences aujourd'hui, en avril 2022, il y avait un
14 différent panel de témoins au niveau... sur les... en parlant des événements à la salle
15 des pompiers, notamment Richard Ellison, Darrell Currie, et le chef Greg Muise. Mon
16 collègue Roger Burrill a présenté un document fondamental intitulé « La salle des
17 pompiers d'Onslow Belmont », c'était déposé comme une pièce devant la Commission,
18 ainsi que tous les documents sources sur lesquels on s'est inspiré pour rédiger ce
19 document-là ont été déposés en pièce devant la Commission, ces documents-là sont
20 disponibles à tout membre du public qui voudrait accéder au site web de la Commission
21 des pertes massives.

22 Ce qui est inclus dans ces matériaux-là, il y a une entrevue, un
23 entretien qu'un de nos témoins a donné... accordé à l'équipe d'enquête de la
24 Commission des pertes massives, cela s'est produit le 10 mars 2022. L'entretien avec
25 Terry Brown, c'est le 00956.

26 Le gendarme Dave Melanson a également eu un entretien avec
27 l'équipe d'enquête de la Commission des pertes massives, ça, c'était le 25 mars 2022,
28 cet entretien-là n'a pas été déposé en pièce encore et je voudrais maintenant déposer

1 cela comme pièce avant de faire comparaître les témoins, le « COMM », c'est 0055682.

2 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** C'est la pièce 2146.

3 **--- PIÈCE No. 2146 :**

4 Entretien du gendarme Dave Melanson avec l'équipe d'enquête de
5 la Commission des pertes massives le 25 mars 2022
6 (COMM0055682)

7 **Me JAMIE VanWART:** L'autre document que je voudrais déposer
8 en preuve avant de faire comparaître les témoins, c'est un rapport supplémentaire
9 préparé par l'enquêteur Scott Spicer qui travaille pour la Commission des pertes
10 massives, c'est un examen des transcriptions de radio de Colchester identifié « Huit
11 tentatives d'envoi radio entre 10h 21, 10 h 25 et 10:21:38 le 19 avril 2020 », ce
12 rapport... cette version finale du rapport a été complétée le 3 mai 2022. Je ne pense
13 pas qu'il y ait un numéro « COMM », alors je demanderais de le déposer comme pièce
14 et je vais fournir le numéro « COMM » à Madame la registraire dès que c'est disponible.

15 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** C'est la pièce 2147.

16 **--- PIÈCE No. 2147 :**

17 Rapport préparé par l'enquêteur Scott Spicer intitulé « Huit
18 tentatives d'envoi radio entre 10h 21, 10 h 25 et 10:21:38 le 19 avril
19 2020 » complété le 3 mai 2022

20 **Me JAMIE VanWART:** Merci pour me permettre cette introduction-
21 là.

22 À ce stade-ci, on va inviter Gendarme Terry Brown et Gendarme
23 Melanson, Gendarme Dave Melanson.

24 Bonjour, Messieurs.

25 **GEND. TERRY BROWN et GEND. DAVE MELANSON:** Bonjour.

26 **Me JAMIE VanWART:** Tout d'abord, je vais commencer avec
27 vous, Gendarme Brown. Si vous pourriez donner votre nom complet, épeler votre nom
28 de famille, et Madame la registraire va vous faire assermenter.

1 **GEND. TERRY BROWN:** C'est Terrence Michael Brown – B-R-O-
2 W-N.

3 **--- GEND. TERRY BROWN, ASSERMENTÉ:**

4 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Gendarme Brown,
5 affirmez-vous solennellement que les preuves que vous allez offrir seront la vérité, toute
6 la vérité, et rien que la vérité?

7 **GEND. TERRY BROWN:** Oui.

8 **Me JAMIE VanWART:** Et Gendarme Melanson, si vous pourriez
9 donner votre nom, épeler votre nom de famille, et écouter Madame la registraire.

10 **GEND. DAVE MELANSON:** Gendarme Dave Melanson – M-E-L-A-
11 N-S-O-N.

12 **--- GEND. DAVE MELANSON, ASSERMENTÉ:**

13 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Gendarme Melanson,
14 est-ce que vous affirmez-vous solennellement que la preuve que vous allez donner sera
15 la vérité, toute la vérité, et rien que la vérité?

16 **GEND. DAVE MELANSON:** Oui.

17 **--- INTERROGATOIRE EN-CHEF PAR Me JAMIE VanWART:**

18 **Me JAMIE VanWART:** Alors, merci, Messieurs.

19 Je vais diriger ma première question au gendarme Brown.

20 Pourriez-vous nous donner une description de votre travail, de là
21 où vous travaillez?

22 **GEND. TERRY BROWN:** Je travaille au détachement de Bible Hill
23 dans la section GIS. C'est une section où on est en civil, on enquête divers crimes, la
24 fraude, l'agression ou les agressions sexuelles.

25 **Me JAMIE VanWART:** Alors, vous êtes un membre depuis 13 ans,
26 c'est ça?

27 **GEND. TERRY BROWN:** Oui.

28 **Me JAMIE VanWART:** Et pendant vos 13 ans de service, avez-

1 vous eu des formations spécialisées?

2 **GEND. TERRY BROWN:** Oui, je suis un commandant d'incidents
3 pour la recherche et sauvetage, je fais partie de la section d'aide d'entretiens, et je
4 faisais également partie de la division tactique.

5 **Me JAMIE VanWART:** Vous êtes également formé à l'usage de la
6 carabine?

7 **GEND. TERRY BROWN:** Oui.

8 **Me JAMIE VanWART:** Pourriez-vous nous fournir une description
9 de ce que cela implique afin d'être formé d'utiliser une carabine?

10 **GEND. TERRY BROWN:** La formation pour la carabine, c'est une
11 semaine... l'utilisation d'une semaine, on tire à tous les jours des bases et jusqu'à... on
12 se fait tester à tous les jours, et là, à chaque année, on fera une recertification avec la
13 carabine. Cela se fait sur une base annuelle, d'habitude à l'automne.

14 **Me JAMIE VanWART:** Et vous êtes entraîné à la carabine depuis
15 combien longtemps?

16 **GEND. TERRY BROWN:** Je vais vous dire cinq ou six ans.

17 **Me JAMIE VanWART:** Et Gendarme Melanson?

18 **GEND. DAVE MELANSON:** Oui?

19 **Me JAMIE VanWART:** Vous travaillez avec Gendarme Brown?

20 **GEND. DAVE MELANSON:** Oui.

21 **Me JAMIE VanWART:** Alors, vous êtes avec le détachement de
22 Bible Hill depuis combien longtemps?

23 **GEND. DAVE MELANSON:** Je fais partie du détachement de Bible
24 Hill en partie de GIS, ça fait cinq ans, mais j'étais également cinq ans avec... trois ans
25 avec Tatamagouche qui est associé au détachement de Bible Hill.

26 **Me JAMIE VanWART:** Combien y a-t-il de membres dans le GIS?
27 « GIS », c'est le service d'enquêtes générales?

28 **GEND. DAVE MELANSON:** C'est la section d'enquêtes générales.

1 Il y a deux enquêteurs et un superviseur. Et les deux enquêteurs, c'est moi-même et le
2 gendarme Brown.

3 **Me JAMIE VanWART:** Vous devez travailler assez souvent avec
4 gendarme Brown.

5 **GEND. DAVE MELANSON:** Oui, on partage un bureau et on
6 travaille souvent ensemble.

7 **Me JAMIE VanWART:** Et Gendarme Brown avait mentionné que
8 vous êtes habillés en civils?

9 **GEND. DAVE MELANSON:** Oui, c'est ça.

10 **Me JAMIE VanWART:** Quel genre de... et quelles sont vos heures
11 de travail d'habitude?

12 **GEND. DAVE MELANSON:** D'habitude, on travaille le jour, de
13 7 heures et demie à 16 h 30. Les autres semaines... à toutes les deux semaines, on a
14 le vendredi de pause, on travaille... de congé, on travaille... notre journée de travail a
15 9 heures. Mon superviseur direct est Caporal Jarret MacDonald.

16 **Me JAMIE VanWART:** Et vous-même, êtes-vous formé à
17 l'utilisation de la carabine?

18 **GEND. DAVE MELANSON:** Oui, je suis formé à l'utilisation de la
19 carabine.

20 **Me JAMIE VanWART:** Pouvez-vous nous parler un peu de votre
21 formation à cet égard?

22 **GEND. DAVE MELANSON:** Je ne peux pas vous dire depuis...
23 cela fait depuis combien de temps, j'ai été formé à la carabine de façon vraiment quand
24 j'ai premièrement arrivé et j'ai requalifié de façon annuelle, et j'ai également suivi un
25 cours de formateur de trois semaines. Je forme en fait les gens à l'usage de la carabine
26 depuis plusieurs années.

27 **Me JAMIE VanWART:** Dans votre entretien, vous avez une
28 formation en matière de recours à la force. Pouvez-vous nous expliquer c'est quoi, cette

1 formation-là?

2 **GEND. DAVE MELANSON:** Le recours à la force, c'est ça,
3 uniquement depuis septembre 2018. On a reçu une formation sur... une formation en
4 blocs, on instruit les membres de l'utilisation du bâton, des recours à la force, les forces,
5 des formations en fonction de scénarios. On offre des instructions à ce... au niveau de
6 ces cours-là et la formation de recours à la force.

7 **Me JAMIE VanWART:** Et est-ce que vous avez été impliqué avec
8 cela aussi, Gendarme Brown?

9 **GEND. TERRY BROWN:** Oui.

10 **Me JAMIE VanWART:** Je vais commencer en vous posant la
11 question, une question au niveau du 19 avril 2020. Je vous rappelle que je sais que
12 vous avez tous les deux donné... fait des déclarations et fait des entretiens avec la
13 Commission des pertes massives, il y a un document fondamental qui a été préparé.
14 Tous ces renseignements-là sont devant la Commission. Bien que je sais que vous
15 avez beaucoup d'expérience de témoigner en cour, je ne vous demande pas de
16 raconter votre récit du début à la fin, je vais être focalisé sur des questions très
17 spécifiques au sujet des évènements le 19 avril 2020.

18 Avant de commencer, est-ce que vous comprenez cela?

19 **GEND. TERRY BROWN et GEND. DAVE MELANSON:** Oui.

20 **Me JAMIE VanWART:** Alors, je vais commencer.

21 Le 19 avril 2020, à 3 heures du matin, vous avez tous les deux reçu
22 un appel du sergent d'état-major Al Carroll qui demandait votre aide pour les
23 évènements qui se déroulent à Portapique, et votre première action est de vous rendre
24 au détachement à Bible Hill, et dans votre déclaration, Gendarme Melanson, vous
25 avez... vous êtes équipé. Ma question pour vous deux : quand vous êtes rendus au
26 détachement de Bible Hill, quel équipement avez-vous obtenu là-bas et pourquoi?

27 **GEND. DAVE MELANSON:** Pour moi-même, j'ai obtenu ce qu'on
28 appelle ma ceinture, mon ceinturon de service et mon pistolet et mes chargeurs et mes

1 munitions, et également cela comprend... contient l'aérosol capsique et le bâtonnet et
2 les menottes. En plus de cela, j'avais mon gilet pare-balles souple, sachant qu'il s'agit
3 de fusil, j'ai également obtenu mon gilet pare-balles rigide, c'est davantage de plaques
4 pour protéger contre des armes de plus haut calibre. Et j'ai également obtenu une radio
5 portative.

6 **Me JAMIE VanWART:** Et vous-même, Gendarme Brown?

7 **GEND. TERRY BROWN:** Ça ressemble à cela, un ceinturon de
8 service, un gilet pare-balles souple, un pistolet, l'aérosol capsique, le bâtonnet, j'ai
9 également cherché mon gilet pare-balles rigide. Je n'ai pas pris de radio portative, il n'y
10 avait pas beaucoup de radios portatives qui restaient, la plupart des membres qui
11 travaillaient avaient déjà des radios portatives. Sachant que Dave et moi-même serions
12 ensemble, on utilisait une radio entre nous deux.

13 **Me JAMIE VanWART:** D'accord. Alors, je présume, étiez-vous en
14 civils?

15 **GEND. TERRY BROWN:** Oui, du bleu, des pantalons cargos
16 bleus, je portais un gilet pare-balles souple qui... avec le mot « Police » écrit par-
17 dessus, également une tuque d'hiver qui... avec le mot « Police » dessus aussi.

18 **Me JAMIE VanWART:** Et vous, Gendarme Melanson, portiez-vous
19 quelque chose qui indiquait que vous étiez membre de la GRC ou de la police?

20 **GEND. DAVE MELANSON:** Oui. Je portais des pantalons bleus
21 sans la bande... sans la bande, et je portais le même gilet pare-balles souple qui est
22 écrit « Police » devant et derrière dans de grandes lettres blanches. Le gilet pare-balles
23 contient ces mêmes lettres.

24 **Me JAMIE VanWART:** (Inintelligible), selon vos déclarations que
25 vous vous êtes rendus au poste de commandement à Great Village à la salle des
26 pompiers et on vous avait affecté plusieurs tâches d'enquête, et je ne vous demande
27 pas de présenter vos missions, mais qui vous affectait les missions et vous releviez de
28 qui quand vous avez... vous vous êtes rendus au poste de commandement de Great

1 Village?

2 **GEND. TERRY BROWN:** Il y avait une structure de
3 commandement en place, on traitait surtout avec le sergent d'état-major Al Carroll qui
4 nous disait quelles missions on devait exécuter.

5 **Me JAMIE VanWART:** Est-ce que c'est cohérent avec ce dont
6 vous vous rappelez?

7 **GEND. TERRY BROWN:** Oui, oui, tout à fait. C'était surtout... ça
8 venait surtout du personnel du sergent d'état-major.

9 **Me JAMIE VanWART:** Je veux attirer votre attention sur une de
10 vos missions d'enquête.

11 Madame la registraire, peut-être que vous pourriez mettre à l'écran,
12 le document fondamental « Salle des pompiers Onslow Belmont », c'est... dans le
13 document, c'est la page 50 et c'est le paragraphe 92 et 93.

14 Alors, une des tâches qu'on vous a demandé... une des missions
15 qu'on vous a demandé de faire, c'est d'interviewer Lisa Banfield. Alors, je vais vous lire
16 le résumé dans le document fondamental :

17 « Les gendarmes Brown et Melanson se sont rendus
18 au poste de commandement de la GRC à Great
19 Village. Gendarme Brown a eu la mission
20 d'interviewer Lisa Banfield à 6 h 58, il la rencontrait en
21 arrière d'une ambulance pendant qu'elle se faisait
22 traiter par des professionnels des soins de la santé.
23 L'entretien a commencé à environ 7 h 17.

24 À environ 7 h 22, il a appris que l'auteur avait une
25 auto... une réplique d'auto-patrouille de la GRC qui
26 ressemble de façon identique à une voiture de la
27 police. À environ 7 h 25, il a appris que l'auteur avait
28 incendié tous ses véhicules, sauf l'auto-patrouille

1 identifiée.
2 Lisa Banfield a également dit... raconté au gendarme
3 Brown au sujet des fusils, du nombre de fusils de
4 l'auteur. Elle a dit qu'il portait des jeans noirs et un
5 veston orange foncé et qu'il avait un gilet fluorescent
6 qu'il mettrait sur le siège devant de sa voiture pour lui
7 faire ressembler comme s'il était un policier. »

8 Alors, cela sera pour le gendarme Brown. Est-ce qu'il y a des
9 renseignements que vous avez obtenus de cet entretien-là avec Lisa Banfield qui
10 étaient importants que nous n'avons pas résumés dans le document fondamental?

11 **GEND. TERRY BROWN:** Non, je pense que c'est un bon résumé.

12 **Me JAMIE VanWART:** Et Gendarme Melanson, étiez-vous présent
13 pendant cet entretien-là?

14 **GEND. DAVE MELANSON:** Juste pendant une partie de
15 l'entretien.

16 **Me JAMIE VanWART:** Ayant entendu le résumé, les
17 renseignements que Gendarme Brown a entendus, est-ce qu'il y avait des choses que
18 vous ignoriez quand vous n'étiez pas présent?

19 **GEND. DAVE MELANSON:** Je n'étais pas présent pour le gilet
20 fluorescent. J'ai entendu... je ne me rappelle pas du gilet fluorescent, mais j'ai entendu
21 parler du veston orange et les nombreuses armes à feu, et à un moment donné j'ai
22 laissé pour véhiculer ce message-là au commandement.

23 **Me JAMIE VanWART:** Et l'interview, c'était en arrière d'une
24 ambulance?

25 **GEND. TERRY BROWN:** Oui, c'est ça.

26 **Me JAMIE VanWART:** Avez-vous... est-ce que vous vous rappelez
27 d'avoir fait des observations au sujet de le bien-être de Madame Banfield?

28 **GEND. TERRY BROWN :** Oui, elle était sur un brancard,

1 visiblement en douleurs. Je sais que l'entretien était une longue... plus long que ce
2 qu'on voit là-dedans, ça durait 45 minutes. Mais la première partie de l'entretien, c'était
3 à moi qui laissait les personnes des soins de santé faire ce qu'ils devaient faire et je n'ai
4 pas... je ne les ai pas interrompus.

5 **Me JAMIE VanWART** : Selon votre déclaration, Gendarme Brown,
6 après cet entretien a dit, vous faites référence au sergent d'État-major Andy
7 MacCallum, vous avez montré une photo de la réplique d'auto-patrouille de l'auteur et
8 vous vous rappelez de ça?

9 **GEND. TERRY BROWN** : Oui.

10 **Me JAMIE VanWART** : Quelle était votre réaction, ayant vu la
11 photo?

12 **GEND. TERRY BROWN** : J'étais choqué. Quand les gens
13 auparavant m'ont décrit un véhicule qui ressemble à une voiture de la GRC ou à une
14 voiture de la police, souvent c'est une Taurus non identifiée, une Taurus ou une Crown
15 Victoria. Et dans la déclaration de Lisa Banfield, elle dit être rentrée dans le détail au
16 niveau des marques d'identification sur la voiture. Et même encore aujourd'hui, j'ai
17 pas... je me rendais pas compte que c'était vraiment identique à une véritable voiture
18 autopatrouille de la GRC.

19 **Me JAMIE VanWART** : Et au niveau de la sécurité publique,
20 quelles étaient vos pensées?

21 **GEND. TERRY BROWN** : Je me rappelle, dès que j'ai vu l'image,
22 j'ai pensé – tout a changé, tout a changé à ce moment-là pour moi. Je pense
23 qu'auparavant, peut-être que la voiture, elle faisait référence, peut-être qu'elle était déjà
24 incendiée ou quoi que ce soit. Mais là, ayant vu cette image-là et sachant que c'est
25 probablement en train de circuler au niveau du public, je savais que ça allait être une
26 préoccupation afin que les policiers arrivent à identifier l'auteur et ce que l'auteur
27 conduisait, c'était une véritable voiture ou pas une véritable voiture.

28 **Me JAMIE VanWART** : Et gendarme Melanson, étiez-vous là

1 quand le sergent d'État-major MacCallum a montré la photo au gendarme Brown?

2 **GEND. DAVE MELANSON** : Il me semble que oui. Je me rappelle
3 d'avoir vu une photo de l'auto sur un téléphone cellulaire. On me l'a montré comme ça.

4 **Me JAMIE VanWART** : Madame la registraire, on a vu des
5 versions de cette photo. Cette version-ci n'a pas été déposée comme une pièce; si vous
6 pourriez mettre sur l'écran COMM00516211. Et je demanderais que ce soit identifié
7 comme pièce.

8 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND** : La pièce 2148.

9 **--- PIÈCE No. 2148**

10 Photographe – COMM0016211

11 **Me JAMIE VanWART** : Gendarmes Brown, Melanson, est-ce que
12 c'est ça la photo que vous avez vue?

13 **GEND. TERRY BROWN** : Oui

14 **Me JAMIE VanWART** : Est-ce qu'on voit ici... c'est une version de
15 la photo sur un téléphone. Est-ce que c'est semblable à comment cela a été présenté?

16 **GEND. TERRY BROWN** : C'est précisément comme ça que ça m'a
17 été présenté.

18 **Me JAMIE VanWART** : Alors, quand vous avez vu la photo, avez-
19 vous pris note de certains éléments de la voiture?

20 **GEND. TERRY BROWN** : La seule chose qui m'est venue...
21 frappé, c'est que c'était comme une véritable voiture de la police de la GRC. Le numéro
22 du véhicule m'a frappé; je suis familier avec l'identifiant. Ça aurait été un identifiant du
23 comté de Cumberland, du détachement d'Oxford. Ça, ça m'a frappé.

24 **Me JAMIE VanWART** : Et vous, gendarme Melanson?

25 **GEND. DAVE MELANSON** : Surtout que c'est une voiture de
26 police tout à fait identifiée; ça ressemble à tout à fait nous.

27 **Me JAMIE VanWART** : Est-ce que c'est la seule photo que vous
28 avez vue du véhicule le 19 avril?

1 **GEND. TERRY BROWN** : Oui.

2 **Me JAMIE VanWART** : Merci, Madame la registraire, vous pouvez
3 enlever l'image de l'écran.

4 Le prochain moment que je veux discuter, c'est celui-ci : à environ
5 9 h 42, sur la radio, sur la radio de Colchester, il y a une indication qu'il y a eu fusillade
6 à l'autoroute 4 à Wentworth, une indication qu'une autopatrouille de la GRC a été vue.
7 Est-ce que vous vous rappelez d'avoir entendu cela?

8 **GEND. TERRY BROWN** : Oui, je me rappelle de cela, oui.

9 **Me JAMIE VanWART** : Où étiez-vous quand vous avez entendu
10 ça?

11 **GEND. TERRY BROWN** : Alors, gendarme Melanson et moi-même
12 nous étions dans la cuisine de la salle des pompiers à Great Village. On fournissait une
13 mise à jour aux membres des crimes majeurs; il y avait quelques membres de l'équipe
14 de commandement. Je ne me rappelle plus exactement qui, mais on offrait surtout... on
15 fournissait surtout une mise à jour pour les membres des Crimes majeurs. En faisant
16 cela, je me rappelle entendre à la radio « Break break break » et le répartiteur
17 annonçait, finalement, qu'il y avait une autre fusillade et qu'on avait vu une
18 autopatrouille qui fuyait la scène. Et ça, c'était dans la région de Wentworth.

19 **Me JAMIE VanWART** : Et qu'est-ce que vous avez fait
20 immédiatement après cela?

21 **GEND. TERRY BROWN** : Bon, alors, immédiatement, on a
22 regardé vers l'équipe de commandement et on a dit « Est-ce qu'on peut partir? » et ils
23 ont dit oui. Alors, je me rappelle, Dave et moi-même nous nous sommes rendus à notre
24 voiture et on a enfilé notre gilet pare-balles rigide, enfilé notre gilet pare-balles étant
25 donné que j'avais pris une déclaration de Lisa Banfield et j'avais appris au sujet de
26 plusieurs armes à feu puissantes – des carabines, des armes automatiques et des
27 armes de poing. Le gilet pare-balles rigide a un peu plus de capacités pour arrêter les
28 balles. Alors, on prenait les mesures, au cas où on le rencontrait. On est partis de la

1 salle des pompiers ; gendarme Melanson conduisait et on s'est rendu à la zone.

2 **Me JAMIE VanWART** : Alors, pour bien comprendre, quelle était
3 votre directive précise et de la part de qui au niveau de quitter et de réagir à l'appel?

4 **GEND. TERRY BROWN** : Il n'y a pas une directive spécifique,
5 précise. C'était clair que l'événement qui se déroulait était rattaché à l'autopatrouille que
6 nous cherchions et l'auteur que nous cherchions. Et on a littéralement demandé : est-ce
7 qu'on peut aller? Il y avait une urgence et une autre personne avait justement... s'était
8 justement fait tuer et on voulait mettre fin à tout ça.

9 **Me JAMIE VanWART** : Vous avez monté à votre véhicule – c'est
10 un bon moment pour clarifier quel véhicule vous conduisiez? C'était pas un véhicule
11 identifié de la police?

12 **GEND. TERRY BROWN** : Non, c'était non identifié – c'était une
13 Nissan Altima non identifiée.

14 **Me JAMIE VanWART** : Et quel est l'équipement du véhicule? Est-
15 ce qu'il y a une radio?

16 **GEND. TERRY BROWN** : Oui, oui, il y a une radio. Il y a des
17 gyrophares cachés, il y a un viseur que l'on peut descendre avec des lumières et il y a
18 des gyrophares et il n'y a pas d'ordinateur, quand même, comme les voitures identifiées
19 – ils ont un ordinateur. Il n'y a pas de cartographie dans les véhicules; il n'y a pas de
20 message pour envoyer des messages vers le véhicule.

21 **Me JAMIE VanWART** : Alors maintenant, quelques minutes plus
22 tard, vous êtes dans votre véhicule. Si, Madame la registraire... Madame la greffière, si
23 vous voulez bien afficher le document, ça serait un PDF, la page 52, paragraphe 95 et
24 aussi, si ce qui a été fourni, c'est en fait la séquence 1. C'est mentionné dans le
25 document de base; c'est un échange, justement, sur radio auquel vous aviez participé.
26 Je voudrais juste qu'on écoute ça, encore une fois puis après, j'aurai des questions à
27 vous poser.

28 **[DÉBUT DE LA PRÉSENTATION AUDIO]**

1 Alors, écoutez les gars, le gars est en train de conduire doucement,
2 il nous a fait un sourire lorsqu'il est passé à côté de nous. Homme de race blanche,
3 caucasienne avec des cheveux bruns et il porte une veste, il vient de passer à côté.

4 **[FIN DE LA PRÉSENTATION AUDIO]**

5 **Me JAMIE VanWART** : D'abord, gendarme Brown, vous avez
6 participé à cette conversation. Vous avez dit : c'est lui, ça doit être lui.

7 **GEND. TERRY BROWN** : C'est bien ça.

8 **Me JAMIE VanWART** : Première question : au début de cet
9 échange, il est mentionné qu'une veste... c'était une première information pour vous?

10 **GEND. TERRY BROWN** : Oui, c'était une première, c'est vrai, pour
11 ce qui est d'une veste fluorescente ou réfléchissante. Oui, nous avons entendu qu'il
12 avait une veste orange de la part de Lisa Banfield; c'est comme ça qu'on a appris et
13 aussi du caporal Peterson qu'il portait une veste fluorescente.

14 **Me JAMIE VanWART** : Et vous aviez entendu ça aussi, gendarme
15 Melanson?

16 **GEND. DAVE MELANSON** : Moi, je me souviens qu'il portait...
17 c'est vrai, je me souviens qu'il portait une veste fluorescente.

18 **Me JAMIE VanWART** : L'autre contexte pour lequel je voudrais
19 vous poser des questions : à la fin de cet échange radio, le gendarme Fahie a
20 mentionné « Il a un pare-choc ». Vous n'aviez pas retenu cette information?

21 **GEND. TERRY BROWN** : Je ne me souviens pas de cette
22 information, je ne me souviens pas qu'il ait dit ça, qu'il avait un pare-choc poussoir.

23 **GEND. DAVE MELANSON** : Moi non plus, c'était la première fois
24 qu'on avait appris qu'il avait un pare-choc poussoir lorsqu'on a entendu ça des témoins.

25 **Me JAMIE VanWART** : Je pense que la question... ça va nous
26 aider à nous donner plus de contexte par rapport à ce qui se passait, aux réactions en
27 date du... en avril 2020 : comment vous contrôlez la radio? Comment vous engagez sur
28 la radio? Comment vous l'utilisez? Pouvez-vous nous en dire un petit peu plus sur

1 comment ça se passe?

2 **GEND. DAVE MELANSON** : Lorsqu'on est en train d'accomplir nos
3 missions, pour recevoir des ordres du poste de commandement. Je ne peux pas parler
4 pour Terry, mais pour ce qui est de contrôler la radio, tout ce qui passe, on est... bien
5 sûr, c'est un moment où on est très occupés. Je me souviens que lorsqu'il y a « Pause
6 pause pause » qui est arrivé, donc, nous ne l'avions jamais eue cette expérience
7 auparavant, avant, entendre ça. Donc, j'entends les tirs, qu'il y a eu des victimes sur
8 notre... sur la route. Je sais que je n'avais pas tout pris, tout entendu de ce qui se
9 passait, de tout ce qui se passait sur la radio parce que j'étais en train de conduire très
10 rapidement. Et donc, il était question aussi de discuter les actions. Je sais qu'il y avait
11 des possibilités, certainement, que j'ai dû manquer par rapport, par exemple, comme le
12 pare-choc pousoir.

13 **Me JAMIE VanWART** : Alors si je comprends bien, lorsque vous
14 entendez le mot « Pause pause pause », pour vous, c'était de vous arrêter. Ça ne vous
15 a pas donné une idée de vous arrêter pour pouvoir écouter, entendre le message?

16 **GEND. DAVE MELANSON** : Oui.

17 **Me JAMIE VanWART** : Alors, vous quittez. Pourquoi vous avez été
18 à Masstown?

19 **GEND. TERRY BROWN** : On essaie de préciser, de clarifier à la
20 radio sur l'endroit où Ronnie Peterson l'avait vu, le caporal Peterson parce qu'il y avait
21 une certaine confusion. Il avait mentionné le mot « Masstown », je me souviens de cela.

22 **GEND. DAVE MELANSON** : Oui, je souviens que c'était arrivé à
23 l'intersection pour justement tourner à gauche et qu'à droite, il fallait... si on tournait à
24 droite, on allait à Masstown. Donc, on ne savait pas où aller à ce moment, à ce point-là.
25 Et le mot « Masstown » a été dit, donc c'était la direction de la région. Et donc, nous
26 avons réalisé que ce n'était pas l'endroit où il fallait aller et donc, qu'il fallait retourner.

27 **Me JAMIE VanWART** : Madame la greffière, si vous voulez bien
28 afficher le paragraphe 96 où est mentionné l'échange sur radio? Donc, dans le

1 document de base, paragraphe 96, il est indiqué que vous êtes à Masstown, vous
2 entendez que... vous apprenez que l'auteur se dirige sur l'autoroute 4 et vous aviez
3 répondu?

4 **GEND. TERRY BROWN** : Oui.

5 **Me JAMIE VanWART** : Donc, dans le processus de réaction
6 d'intervention par rapport à cet appel, il y a un échange radio dans lequel vous aviez
7 participé et aussi, le gendarme MacDonald. Et donc, c'est l'échange, si on peut
8 l'écouter.

9 **[DÉBUT DE LA PRÉSENTATION AUDIO]**

10 « Pause pause pause, nous l'avons. Il est du côté de l'autoroute,
11 où est-ce qu'on va?

12 Écoutez, c'est MacDonald, c'est MacDonald – on essaie juste de le
13 collecter, mais...

14 Mais où est-ce qu'on est, justement? On est en train de retourner
15 là. »

16 **[FIN DE LA PRÉSENTATION AUDIO]**

17 **Me JAMIE VanWART** : OK, je vais vous poser la question,
18 gendarme Brown, parce que vous parliez sur la radio : qu'est-ce qui se passe ici?

19 **GEND. TERRY BROWN** : Donc, comme le gendarme Watson se
20 dirigeait sur l'autoroute 4 pour aller à Glenshome, c'est-à-dire là... de là où l'appel a été
21 fait et où l'auteur se trouvait, donc il y avait un pont qu'il fallait traverser pour aller à
22 l'autoroute. Et lorsque... donc, il y a un véhicule équipé qui était sur le côté de la route.
23 Lorsque j'ai vu ça, j'ai dit au gendarme Watson : « Ça doit être lui » et donc, je me suis
24 arrêté... donc, Dave s'est arrêté et on a essayé de savoir qui c'était, en fait. Et ça n'a
25 pas été... oui, c'était le gendarme MacDonald, oui.

26 **Me JAMIE VanWART** : Pendant cet échange que nous avons
27 entendu sur la radio, avez-vous, à un moment donné, pointé votre arme sur...?

28 **GEND. TERRY BROWN** : Non, non non, rien de ça.

1 **Me JAMIE VanWART** : Et vous avez continué pour... dans votre
2 intervention?

3 **GEND. TERRY BROWN** : Oui.

4 **GEND. DAVE MELANSON** : Les membres, une fois identifiés,
5 nous avons... nous sommes été sur les lieux. Nous avons été par l'autoroute pour nous
6 diriger vers la résidence avec des... on était en train d'attendre que les urgences
7 arrivent, que les ... c'était quelques secondes après.

8 **Me JAMIE VanWART** : Madame la greffière, est-ce que vous
9 voulez bien afficher la page 54 du document PDF. Il y a une image sur la carte, par-
10 dessus le paragraphe. Donc, vous êtes... vous avez dit, une fois à Glenhome, donc la
11 notification que vous avez reçue qu'il y avait plus... une autre fusillade et donc, vous
12 aviez intervenus? Vous avez... pour aller dans la région, dans le coin de Debert, donc
13 vous aviez conduit de nouveau, vous vous êtes dirigé de nouveau sur l'autoroute 2?

14 **GEND. TERRY BROWN** : Pas vraiment ça. Nous avons quitté le
15 coin de Glenhome...

16 **GEND. DAVE MELANSON** : Je pense qu'il y avait... je pense
17 qu'on est retournés sur Debert, mais avant d'arriver à Debert, il y avait déjà deux
18 victimes qui ont été identifiées. Et donc, lorsqu'on s'est approchés du coin, je pense que
19 l'auteur était encore dans le coin et donc, comme c'était couvert.

20 **GEND. TERRY BROWN** : Donc, on est retournés sur la route qui
21 connecte, qui relie... qui le relie à Masstown, c'est la route de l'aéroport.

22 **GEND. DAVE MELANSON** : Et donc, c'est là qu'on devait se
23 diriger pour aller à Masstown Road, ou la route Masstown.

24 **Me JAMIE VanWART** : Pourquoi avez-vous choisi cette route?

25 **GEND. DAVE MELANSON** : Comme je l'ai dit, il y avait des gens
26 sur les lieux avec les victimes, que l'auteur avait déjà quitté. Donc, je crois qu'il était en
27 train de tirer quelque part ailleurs, donc c'est-à-dire plus de régions que l'on devait
28 couvrir. Donc, j'essayé de savoir où est-ce qu'il serait parti et donc, je le recherchais.

1 **Me JAMIE VanWART** : Maintenant, on arrive au moment juste
2 avant que vous vous approchiez. Est-ce que je peux vous poser d'autres questions,
3 justement, pour nous en dire plus? Qu'est-ce qui se passait dans votre esprit à ce
4 moment-là? Je veux dire, à ce moment-là, lorsque vous approchez, qu'est-ce que vous
5 saviez au sujet de l'auteur?

6 **GEND. TERRY BROWN** : On savait qu'il conduisait une
7 autopatrouille, une réplique d'autopatrouille de police. Nous savions aussi qu'il était en
8 train de tuer des gens du public. Nous avons aussi appris qu'il venait de tuer deux
9 personnes à un endroit très proche où on était et très rapidement après ces fusillades,
10 ça a été rapporté par la radio.

11 **GEND. DAVE MELANSON** : En ce qui me concerne, c'est très
12 similaire, par rapport à Terry : nous savions... en fait, je savais que cette personne était
13 très déterminée, très intelligente parce qu'on avait parlé avec son père auparavant pour
14 le contexte, donc on savait que cette personne avait déjà assassiné cinq ou 10
15 personnes déjà. Ce que je savais de cette personne, c'est qu'il portait une veste orange
16 et c'était une veste fluorescente. Donc, je ne sais pas si Terry peut se souvenir, mais
17 moi, je me souviens que c'était une veste fluorescente parce que pour moi, c'était
18 comme ça. Je n'ai pas été dans le coin. J'ai appris aussi qu'il était lourdement armé et
19 je me souviens aussi avoir parlé au caporal Avenee lorsque Lisa Banfield est arrivée à
20 la caserne où des... ce qu'on a appris par les déclarations de Terry qu'il avait de
21 grosses armes. Je pense qu'elle avait décrit des pistolets avec des lasers montés. Donc
22 je sais... je savais que cet individu était en train d'assassiner des gens. Voilà ce dont je
23 me souviens.

24 Nous savions aussi que non seulement il a tué deux personnes,
25 que le troisième, c'était pratiquement tout de suite – c'est-à-dire qu'il en était à la
26 troisième victime et donc, il était en train de tirer sur le monde. Voilà ce que je savais
27 sur lui.

28 **Me JAMIE VanWART** : C'est bon pour ma question. C'est quoi

1 votre objectif à ce moment-là? Je vous invite à répondre.

2 **GEND. TERRY BROWN** : L'objectif, c'était de le trouver, d'arrêter
3 les meurtres qu'il était en train de causer, de faire.

4 **GEND. DAVE MELANSON** : C'était exactement mon but aussi,
5 qu'il devait s'arrêter. J'ai aussi eu... je me dis, on a eu la chance de s'approcher de lui,
6 donc on aurait pu avoir... on aurait eu l'occasion de... de le croiser.

7 **Me JAMIE VanWART** : Et c'était quoi le niveau de... à ce moment-
8 là, de... de surveillance par rapport à ce que vous deviez faire à ce moment-là?

9 **GEND. DAVE MELANSON** : Je me souviens qu'ils étaient en train
10 d'essayer d'avoir plusieurs personnes, différentes personnes sur différents lieux – donc,
11 il était question sur l'autoroute 102, il y avait des membres qui couvraient l'autoroute. Ils
12 étaient en train d'essayer de couvrir... je ne peux pas vous dire toutes les directions.
13 Mais tout le monde à ce moment-là se concentrait sur la localisation de l'auteur.

14 **Me JAMIE VanWART** : Donc, vous aviez une expérience de 10
15 ans; aviez-vous une quelconque expérience du genre à ce moment qui a pu vous aider
16 ou ce point?

17 **GEND. TERRY BROWN** : Oui, j'étais engagé, j'étais déterminé,
18 j'avais été entraîné sur des tirs sur le sol. Et donc, il était question de chercher le tireur
19 – bien sûr que ce sont des situations à haut risque.

20 **GEND. DAVE MELANSON** : Aussi, c'est clair qu'il fallait arrêter la
21 menace, il fallait l'arrêter.

22 **Me JAMIE VanWART** : Pouvez-vous nous en dire un petit peu
23 plus? On sait que vous avez indiqué que vous étiez très déterminés et engagés et
24 mobilisés à arrêter l'auteur. Qu'est-ce que... comment vous vous pensiez le fait que si
25 vous trouviez face à lui?

26 **GEND. DAVE MELANSON** : Je m'attendais à être tué aussi –
27 c'est-à-dire que si on l'aurait croisé...

28 **GEND. TERRY BROWN** : Je peux dire que j'étais sûr qu'il n'allait

1 pas se rendre, donc je m'attendais à ce qu'il y ait quelque chose du genre. Et donc, je
2 ne sais pas exactement comment... la confrontation se serait passée.

3 **GEND. DAVE MELANSON :** En plus de cela, je me souviens et il
4 m'a rappelé, dans la déclaration de Lisa Banfield, qu'il avait dit qu'il allait faire quelque
5 chose du genre.

6 **Me JAMIE VanWART :** L'événement d'après – lorsque vous
7 conduisez vers où le... à la caserne, lorsque tout a commencé, saviez-vous à ce
8 moment que c'était une station et c'est là où vous avez... C'est-à-dire, on va commencer
9 pour... dites-nous qu'est-ce qui s'est passé lorsque vous étiez... vous êtes passé par la
10 caserne?

11 **GEND. TERRY BROWN :** Lorsqu'on s'approchait de la caserne, on
12 passe par l'autoroute 2 et de la direction où on pouvait voir un véhicule de police
13 stationné, sur le côté où... qui était perpendiculaire à la route. Et donc, immédiatement,
14 l'idée qui lui est à l'esprit, c'est le gars qui portait la veste orange, qui était debout
15 devant le véhicule; il était au côté conducteur. Il n'y a pas d'officier de police à côté,
16 donc une personne avec un gilet fluorescent. Donc, je voyais juste le côté épaule, vers
17 le haut. Je me souviens que Dave et moi, on a dit « C'est lui! ».

18 **Me JAMIE VanWART :** Et donc, dites-moi comment vous aviez
19 répondu? Comment vous aviez réagi lorsque vous aviez... vous avez su que c'était
20 l'auteur?

21 **GEND. TERRY BROWN :** J'étais donc... nous avions des
22 carabines avec des espèces de bandoulière et donc, on les a portées et on était prêts à
23 y aller, mais on n'avait pas croisé dans le coin où... c'est-à-dire sur le lieu où il venait de
24 tuer deux personnes.

25 **GEND. DAVE MELANSON :** Donc avant qu'on arrive là, j'avais vu
26 le véhicule au milieu de la route.

27 **Me JAMIE VanWART :** C'est ça, vous l'avez dit?

28 **GEND. DAVE MELANSON :** Non, désolé de vous interrompre,

1 mais c'est juste pour garder le fil. Donc, on avait vu le véhicule au milieu de la route et à
2 ce moment-là, on va le... je suis vraiment désolé d'avoir interrompu Terry, je m'excuse.
3 Et donc, il était question de dire par la radio du véhicule et je ne pouvais pas y aller; la
4 radio était... il n'y avait pas de prise audio et donc, comme je ne pouvais pas le faire,
5 j'ai pris ma carabine de l'autre côté de la portière, à l'arrière du véhicule. Donc, je me
6 suis mis à l'arrière du véhicule essayer, encore une fois, de communiquer par radio par
7 mon portable. Et donc, le portable est tombé, il est tombé entre les jambes, donc j'ai dû
8 le ramasser à ce moment-là.

9 **Me JAMIE VanWART :** Et nous savons que vous avez tous les
10 deux tiré vos carabines, fait feu. Vous êtes deux gendarmes de police d'expérience et je
11 ne suis pas à ce moment-là où vous avez tiré, que vous avez fait feu, qu'est-ce que
12 vous aviez... qu'est-ce que vous cherchiez? Qu'est-ce que vous évaluiez? Que faisiez-
13 vous? Vous en souvenez-vous?

14 **GEND. TERRY BROWN :** Comme David a dit, nous sommes allés
15 à l'arrière du véhicule, j'étais debout et j'ordonnais à la personne que l'auteur et Dave
16 essayait de parler à la radio et j'ai dit à Dave « Il faut qu'on s'occupe de la situation
17 devant nous et laisser la radio, pendre le micro de la radio et essayons de
18 communiquer avec cette personne ».

19 À ce moment-là, tout ce que je voyais, c'est cette personne avec
20 une veste fluorescente et cette personne s'est accroupie et il s'est accroupi et je ne sais
21 pas s'il va se relever avec un fusil et quelles sont ses intentions.

22 Ensuite, il a couru de derrière de l'auto vers l'édifice et c'est à ce
23 moment-là que nous avons fait feu.

24 **Me JAMIE VanWART :** Combien de personnes avez-vous vues?

25 **GEND. TERRY BROWN :** Seulement une personne. Et lorsque
26 j'ai... je me rappelle, j'ai vu des photos et on va les voir bientôt, j'ai vu des photos de la
27 caserne de pompiers et à ce moment, je n'avais vu qu'un seul véhicule dans cette cour
28 et quand j'ai fait feu avec ma carabine, j'ai pas... j'ai pas entendu le tir de mon collègue

1 quand il a fait feu. C'est quelque chose dont on nous parle lorsqu'on nous forme, que
2 nous sommes en formation, de cette exclusion auditive. Dave Wisley l'a décrit, que
3 c'était comme un boum sonique, mais nous ne l'avons... moi, je l'ai pas entendu du
4 tout, vous savez. J'étais concentré sur cette personne que je considérais être la
5 menace. J'étais... vision en tunnel; tout ce que je voyais, c'est cette autopatrouille et
6 cette personne dans la veste réfléchissante de couleur orange. Je me souviens pas du
7 pousoir, de l'enseigne d'appel. J'étais concentré sur cette personne.

8 **Me JAMIE VanWART** : Avez-vous pu... pouvez-vous articuler la
9 menace que vous sentiez? À ce moment-là, comment décririez-vous la menace contre
10 vous?

11 **GEND. DAVE MELANSON** : À ce moment-là, je pensais que
12 c'était Gabriel Woreman qui était debout là et je croyais qu'il était armé. Et je savais que
13 selon les témoignages que nous avons entendus auparavant, il était armé et qu'il
14 tirerait sur nous. Les mouvements, selon ma perspective, lorsqu'on a vu que ce n'était
15 pas lui, mais qu'on pensait que c'était lui. Ça semblait qu'il utilisait des tactiques en
16 s'accroupissant derrière le véhicule et en reculant. Je pensais que c'était lui et que nous
17 devons l'arrêter. À aucun moment, je voulais causer du tort à qui que ce soit, mais je
18 savais que c'était peut-être quelque chose que je devrais faire un jour. Ça a été une
19 décision rapide. Je pensais que je faisais feu contre l'assassin.

20 **Me JAMIE VanWART** : J'ai une autre question avant de montrer
21 des photos : mais quel était votre objectif lorsque vous avez fait feu?

22 **GEND. TERRY BROWN** : C'était de mettre fin à la menace. Je
23 n'avais aucune idée s'il y avait des personnes dans la caserne de pompiers, je ne
24 savais pas s'il s'en allait là pour tuer des gens dans la caserne ou pour faire des
25 menaces, menacer les gens qui étaient dans les environs. Notre objectif, c'était de
26 mettre fin à cette menace.

27 **Me JAMIE VanWART** : Madame la registraire, en ce qui concerne
28 le document fondamental, à la page 12 du PDF sur le document sur la caserne Onslow,

1 il y a une photo. Voici la photo qui a été prise par le gendarme Gagnon et c'est après
2 les événements du 19 et une photo de ce qui aurait été votre perspective lorsque vous
3 avez fait feu. Est-ce que c'est une réflexion exacte de ce que vous voyez lorsque vous
4 avez fait feu?

5 **GEND. TERRY BROWN** : Je pensais qu'on aurait été un peu plus
6 proches et nous étions aussi dans... au milieu de la voie de droite de la route et non sur
7 l'accotement et c'était un peu plus proche, à peu près au niveau du poteau de
8 téléphone, si ma mémoire ne me trahit pas.

9 **Me JAMIE VanWART** : Je veux maintenant quelque chose qui est
10 résumé au paragraphe 31. Il y a une vidéo qui capture le moment où vous avez fait feu
11 avec vos armes.

12 **[PRÉSENTATION VIDÉO]**

13 **Me JAMIE VanWART** : Ma première question : vous avez pu voir
14 la vidéo. Selon l'angle et ce qui est saisi dans la vidéo, quel est son rapport par rapport
15 à votre perspective?

16 **GEND. TERRY BROWN** : L'angle est différent, car nous étions sur
17 la route. Nous avons une perspective, nous voyions plus la partie avant de
18 l'autopatrouille. La distance aurait été un peu plus éloignée.

19 **GEND. DAVE MELANSON** : Et l'angle que nous voyons, nous ne
20 voyons pas très bien, mais de notre angle, on voyait sa veste autoréfléchissante. On ne
21 pouvait pas voir ses mouvements aussi bien dans cette vidéo que ce que nous voyions.

22 **Me JAMIE VanWART** : Vous voyez le stationnement, les pylônes
23 et les véhicules. Est-ce que ça correspond à votre mémoire?

24 **GEND. TERRY BROWN** : Je peux vous dire que je ne me
25 souviens pas qu'il y avait d'autres véhicules dans le stationnement. Et je ne me
26 souviens pas des pylônes non plus. Je me souviens seulement du véhicule, de
27 l'autopatrouille et de la personne qui avait une veste.

28 **Me JAMIE VanWART** : Et vous avez dit que vous avez crié avant

1 de faire feu. Est-ce que vous vous souvenez des conditions – le vent?

2 **GEND. TERRY BROWN** : Je ne me souviens pas exactement,
3 mais je crois qu'il ventait, c'était une journée ensoleillée. Je me souviens que j'ai... je
4 me souviens que le vent perturbait les messages sur la radio.

5 **Me JAMIE VanWART** : Je vais maintenant jouer un extrait des
6 enregistrements des conversations sur la radio. Madame la commissaire, c'est l'extrait
7 dans le PDF, c'est l'extrait 4. Veuillez...

8 **[DÉBUT DE LA PRÉSENTATION AUDIO]**

9 Contre qui vous tirez? C'est Gagnon.

10 Jason (phon.).

11 Tout le monde respirait profondément. En attente. On appelle... on
12 appelle Hôtel 1.

13 **[FIN DE LA PRÉSENTATION AUDIO]**

14 **Me JAMIE VanWART**: Avez-vous... vous souvenez-vous de ce
15 que vous avez entendu à la radio à ce moment-là?

16 **GEND. TERRY BROWN**: Non, rien du tout.

17 **GEND. DAVE MELANSON**: À partir du « Hey! », je ne suis pas
18 certain. Je me souviens que Gagnon, quand il est sorti de ce véhicule, il a crié quelque
19 chose, et c'est quelque chose qui peut-être a été entendu dans la radio. C'est plus ou
20 moins ce dont je me souviens.

21 **Me JAMIE VanWART**: Alors, j'ai une question particulière,
22 Constable. Vous avez... vous dites : « En attente », « *Stand by* ».

23 **GEND. DAVE MELANSON**: Je ne me souviens pas de ce moment
24 exactement, je sais que, à ce moment-là, après que Gagnon s'était identifié, je me
25 déplaçais dans le stationnement vers lui et j'ai dit à ma radio : « Attendez », « *Stand*
26 *by* », pour essayer de voir qu'est-ce qui s'était passé.

27 **Me JAMIE VanWART**: Est-ce qu'il y a un autre sens à « *Stand*
28 *by* », « Attendez »?

1 **GEND. DAVE MELANSON:** J'avais en tête que je voulais
2 déterminer qu'est-ce qui s'était passé.

3 **Me JAMIE VanWART:** L'autre image que j'aimerais vous montrer
4 et sur laquelle j'aimerais avoir vos commentaires fait partie du document fondamental.
5 Le numéro de PDF, c'est 45, c'est à la page 44, et au haut de la page, il y a un
6 diagramme qui a été préparé durant l'enquête et les carrés jaunes sont les endroits où
7 on a trouvé... les balles se trouvaient. Avez-vous un commentaire en ce qui concerne
8 l'exactitude du tireur à ce moment-là?

9 **GEND. TERRY BROWN:** Oui. En aucun moment avons-nous été
10 de ce côté-là de la route, alors on était un peu plus en avant que le point rouge et plus
11 au milieu de la route lorsque nous avons fait feu, et nous étions certainement plus près
12 du centre de la route. Les douilles se... lorsqu'on tire se projette à environ 2 ou
13 3 mètres d'où on se trouve.

14 **GEND. DAVE MELANSON:** Et nous n'étions pas de ce côté-là de
15 la route. Lorsque j'ai fait feu, la route... le véhicule était au milieu de la route et,
16 pourquoi les douilles se trouvent-là, c'est les douilles sont projetées assez loin vers
17 l'arrière.

18 **Me JAMIE VanWART:** Par rapport à l'endroit où vous tirez, dans la
19 direction dans laquelle vous tirez, avez-vous déplacé les douilles? Vous avez donné
20 des détails sur où vous étiez, étant donné que vous voyiez où les douilles ont été
21 trouvées, est-ce que ça soulève des doutes en ce qui concerne votre mémoire de ce
22 qui s'est passé?

23 **GEND. TERRY BROWN:** Non.

24 **Me JAMIE VanWART:** Merci.

25 Madame, vous pouvez enlever l'image.

26 J'aimerais vous demander à propos de vos actions après que vous
27 avez fait feu, Gendarme Melanson, vous avez indiqué que vous avez fait le tour de la
28 caserne.

1 **GEND. TERRY BROWN:** Non, c'est moi qui ai fait le tour. Moi,
2 Gendarme Brown.

3 **Me JAMIE VanWART:** Vous avez... quelle était votre intention en
4 faisant le tour de la caserne?

5 **GEND. TERRY BROWN:** Nous avons pris... nous sommes pris...
6 nous sommes protégés dans le fossé et à ce moment-là on a parlé avec Gendarme
7 Gagnon. Je peux dire nous n'étions pas certains de ce qui se passait et lorsque Dave
8 Gagnon est sorti du véhicule, nous n'étions même pas certain qu'il était un gendarme
9 de police, et nous avons déterminé qu'il était peut-être un officier de police et j'ai
10 commencé à faire le tour de l'édifice, je n'étais pas certain qui était la personne qui
11 portait la veste réfléchissante orange et je ne savais pas si cette personne était blessée
12 ou si elle était une menace, et j'essayais de faire le tour de l'édifice pour essayer de le
13 trouver. Et vous ne pouvez pas voir la porte qui va dans la caserne, d'où je me trouvais,
14 je ne pouvais pas la voir, et je ne savais pas si la personne était allée dans l'éd...
15 entrée dans l'édifice ou si elle était autour, à l'extérieur de l'édifice, et je faisais le tour
16 de l'édifice pour voir si elle se trouvait à l'extérieur ou à l'intérieur de l'édifice.

17 **GEND. DAVE MELANSON:** Et par la suite, lorsque le gendarme
18 Gagnon s'est levé et s'est identifié, j'ai pensé je ne savais pas si Gabriel avait d'autres
19 personnes qui travaillaient avec lui et je me demandais qui est cette autre personne, et
20 ça m'a pris quelques secondes et je me suis dit, non, c'est un autre gendarme de la
21 police, et il m'a crié : « Pourquoi vous me tirez? » J'ai dit : « Non, je tire, je fais feu
22 contre l'auteur. » Et ensuite, il m'a dit... il m'a demandé : « Où est-il? » À ce moment-là,
23 il y a eu de la confusion, il avait peut-être pensé que l'auteur était là. J'ai approché le
24 constable Gagnon et, lorsque je me suis approché à lui, j'ai compris que nous avons fait
25 feu sur une personne qui n'était pas l'auteur, que nous nous étions trompés.

26 Alors, je me suis approché à Gagnon et je ne me souviens pas
27 exactement ce que j'ai dit, ce que nous avons dit, mais je lui ai demandé : « Est-ce qu'il
28 est correct? », et il m'a dit qu'il ne savait pas s'il l'était. Et nous sommes entrés dans

1 l'édifice et j'ai pu voir qu'il était sain et sauf.

2 **Me JAMIE VanWART:** Qui est entré dans l'édifice?

3 **GEND. DAVE MELANSON:** C'est moi-même et le gendarme
4 Gagnon.

5 **Me JAMIE VanWART:** À ce stade-ci, vous êtes satisfait que c'est
6 pas l'auteur quand vous êtes entré dans l'édifice?

7 **GEND. DAVE MELANSON:** Oui.

8 **Me JAMIE VanWART:** Et qui est-ce que vous avez compris était
9 dedans la caserne des pompiers à ce stade-là?

10 **GEND. DAVE MELANSON:** Moi, j'avais pas compris qu'il y avait
11 quelqu'un dans la caserne, à part la personne qui a couru à l'intérieur, Dave Westlake.
12 C'est ce que je savais au niveau des personnes dans la caserne à ce stade-là.

13 **Me JAMIE VanWART:** Et ma prochaine question : après que vous
14 avez appris que c'est pas l'auteur, que faites-vous pour... afin que vous soyez satisfait
15 qu'il n'y avait personne qui était blessé, que tout le monde était en sécurité?

16 **GEND. TERRY BROWN:** Quand j'ai rentré dans l'édifice avec
17 Dave Gagnon, j'ai vu l'individu que je pensais... en fait, à laquelle je pensais avoir tiré, il
18 était en arrière vers la droite et il me regardait. J'ai demandé : « Est-ce que ça va pour
19 tout le monde? » Je ne me rappelle plus de mes paroles, mais j'ai dit : « Est-ce que tout
20 le monde... on a pris compte de tout le monde? » Il a dit : « Oui ». Je ne me rappelle
21 plus si Dave et moi-même on a eu des discussions. À ce stade-là, j'ai sorti pour voir
22 Terry pour m'assurer... j'ai sorti à ce stade-là, j'ai sorti à l'extérieur.

23 **GEND. TERRY BROWN:** À ce stade-là, je venais de... je faisais le
24 tour de l'édifice et eux, ils sortaient, et quand je les ai rencontrés, c'était une discussion
25 très brève, très courte, genre « est-ce que tout le monde est OK? », ce genre de
26 choses, et les gens ont dit « oui » ou quoi que ce soit. Il n'y avait personne de blessé
27 d'après ce qu'on avait compris... ce qu'on doit comprendre. Je ne savais pas qui était
28 dans l'édifice, à part, comme Dave disait, « le type avec la veste orange ». J'ai présumé

1 qu'il était là-dedans. C'est la seule discussion que nous avons eue à cet égard.

2 **Me JAMIE VanWART:** Avez-vous pris compte du nombre de fois
3 que vous avez tiré et vous avez... est-ce que vous avez enquêté là où les balles ont
4 été... ont frappé?

5 **GEND. TERRY BROWN:** Non. Je me rappelle après les faits, j'ai
6 pensé... après les faits de la journée, j'ai pensé peut-être avoir tiré trois fois, c'était pas
7 avant qu'on conduise... que là j'ai appris que Dave avait tiré son fusil, je n'étais même
8 pas au courant que lui avait tiré sa carabine. Il n'y avait pas de discussion à ce stade-là
9 entre nous, on était tous les deux arrivés à une décision indépendante de tirer nos fusils
10 et indépendants les uns des autres. J'ai jamais tiré mon fusil de service à part du simple
11 fait de tuer un animal blessé. C'était une situation extrême. J'ai jamais connu ça, j'ai
12 jamais tiré pendant... mon arme à feu pendant mon service.

13 **Me JAMIE VanWART:** Est-ce que vous êtes satisfait que vous
14 avez fait suffisamment pour vous assurer que personne n'avait été blessé par les tirs
15 que vous avez... les balles que vous avez tirées, les coups que vous avez tirés?

16 **GEND. DAVE MELANSON:** Oui, mais je me suis rendu compte
17 que Terry n'était pas... peut-être pas au courant. J'ai aperçu les balles, j'ai pensé que
18 c'était nos balles à côté de l'édifice, sur le coin de l'édifice, et je n'ai rien vu réparti à
19 part cela, j'ai présumé que c'était nos balles, et quand je suis parti de là-bas, moi, je
20 pensais qu'il n'y avait personne qui avait été blessé.

21 **Me JAMIE VanWART:** Vous avez eu une discussion avec le
22 sergent d'état-major Carroll sur un de vos téléphones?

23 **GEND. TERRY BROWN:** Quand on est rentrés de nouveau dans
24 la voiture, rappelez-vous, on était stationnés dans... la voiture était stationnée dans le
25 milieu de la route, on est... dès qu'on est rentrés dans la voiture, j'ai appelé le sergent
26 d'état-major Carroll, et il a répondu très rapidement. Nous étions encore dans la zone
27 immédiate de la caserne des pompiers pendant que je lui parlais au téléphone. Je lui ai
28 décrit ce qui s'est passé, qu'on avait eu... qu'on avait tiré en fait nos carabines à

1 l'intention... en direction d'un individu à la caserne des pompiers. Je me rappelle plus
2 des détails précis de la discussion, mais sa consigne était de respirer, composer...
3 « calmez-vous, et on va aborder cela après qu'on attrape ce type-là ».

4 **Me JAMIE VanWART:** Étiez-vous à l'aise avec cette décision de
5 prendre une respiration et de continuer? Est-ce que vous vous sentiez que vous étiez
6 compromis dans votre capacité de remplir vos devoirs en tant qu'agents de la police?

7 **GEND. DAVE MELANSON:** Non, pas du tout.

8 **Me JAMIE VanWART:** Madame la registraire, si vous pourriez, s'il
9 vous plait, mettre à l'écran ce que j'ai identifié comme l'extrait 5 PDF. Si vous pourriez
10 jouer l'extrait numéro 5.

11 Je vais vous jouer un échange qu'on entend à la radio à 10:34:04.

12 **(ENREGISTREMENT AUDIO)**

13 « Urgent! Urgent! Urgent! Urgent pour la répartition!
14 Une nouvelle fusillade autoroute 4 à Lower Onslow
15 près de la caserne de pompiers. Ça sonnait comme
16 trois coups de feu il y a cinq minutes.

17 – Oubliez ça. Oubliez ça. C'était nos coups, nos
18 coups de fusil.

19 – Tim, nous sommes déjà dans cette zone-là. On va
20 le vérifier de toute façon.

21 – Compris.

22 – Alors, on confirme que c'était vous?

23 – Oui, c'était des balles de la police.

24 – Compris. 10-4. »

25 **Me JAMIE VanWART:** Vous vous rappelez de cet échange-là?

26 **GEND. TERRY BROWN:** Oui.

27 **Me JAMIE VanWART:** Pour clarifier, je n'étais pas certain en
28 passant en revue les examens que nous avons déposés en preuve. Alors, cette

1 conversation de la radio, est-ce que ça arrive avant ou après la discussion avec le
2 sergent d'état-major Carroll?

3 **GEND. TERRY BROWN:** Bien après, beaucoup après. On a parlé
4 immédiatement au sergent d'état-major, dès qu'on est rentrés dans la voiture. C'était
5 des minutes plus tard au moins, j'ignore combien de minutes, mais c'était après.

6 **Me JAMIE VanWART:** Je vais vous jouer une autre discussion à la
7 radio.

8 Madame la registraire, c'est du document fondamental du Big Stop
9 de Enfield, c'est le paragraphe 121. J'ignore la page PDF, mais dans le document, c'est
10 la page 51, et il y a un extrait de cet échange qu'une fois que vous avez ouvert le
11 document, pourriez-vous le jouer, c'est l'extrait 6.

12 **(ENREGISTREMENT AUDIO)**

13 « Les membres où on bloque la rue, le camion blanc
14 qui est devant vous... derrière vous, c'est qui? Le
15 savez-vous?

16 – Non, on ne... »

17 **INTERPRÈTE:** Inaudible. Commentaire inaudible.

18 **(ENREGISTREMENT AUDIO) (suite)**

19 « Non, désolé, je ne sais pas c'est qui.

20 – Il y a beaucoup de vent. Cette personne-là a une
21 arme à feu dans la main.

22 – Cette personne est un membre de la GRC. »

23 **Me JAMIE VanWART:** Désolé. On n'a pu le mettre à l'écran.

24 Encore une fois, Madame la registraire, c'est ça, Enfield? C'est le
25 paragraphe 121; sur le document, c'est la page 51. C'est peut-être différents numéros
26 pour le PDF. Je vous ai donné les mauvais renseignements, désolé. Si on déroule vers
27 le bas... désolé, c'est mon erreur. Vous pouvez l'enlever de l'écran. Merci, Madame la
28 registraire.

1 Alors, vous vous rappelez cet échange?

2 **GEND. TERRY BROWN:** Oui, oui, je m'en rappelle.

3 **Me JAMIE VanWART:** Peut-être que vous pourriez fournir du
4 contexte pour cela?

5 **GEND. TERRY BROWN:** Alors, Gendarme Melanson et moi-même
6 étions dans la zone d'Enfield. Dans la région d'Enfield, on faisait la patrouille sachant
7 bien que la gendarme Heidi Stevenson avait été tirée et tuée, tuée par balle, et Chad
8 (phon.) avait été tiré aussi dans cette zone-là, dans cette région-là. Il y avait des
9 véhicules incendiés, alors nous étions dans la région et nous cherchions le nouveau
10 véhicule qu'il conduisait. Alors, on fait la patrouille, on cherche le véhicule, et on a vu un
11 point de contrôle de la police. Pour vous décrire le point de contrôle, les voitures de la
12 police avaient bloqué une voie de circulation avec une voiture de la police, ils sont
13 debout derrière la voiture de police, ils sont focalisés en regardant vers l'autoroute.
14 Comme nous nous approchons, je me rappelle d'avoir dit : « Allumez les gyrophares
15 afin qu'ils sachent c'est nous qui viennent. » Comme nous sommes rentrés, je vais dire,
16 il y avait sept ou huit agents de police dans cette zone-là, et comme on les dépasse en
17 voiture, disons, 20, 30 mètres derrière eux, peut-être un peu plus que ça, je ne m'en
18 rappelle plus exactement, il y avait un camion blanc qui était stationné un peu à travers
19 le chemin, pas de marque d'identification du tout. Comme nous l'avons dépassé de
20 derrière le moteur, il y avait une personne en plein camouflage qui était là avec une
21 carabine dans ses mains derrière le véhicule. Comme nous avons traversé, ça aurait
22 été du côté du conducteur où il se trouvait, et il nous a vu, il nous a fait signe. C'était
23 assez bizarre. Alors, on a continué, on l'a dépassé, on l'a tous les deux vu. Et là, vous
24 m'avez entendu à la radio, on cherchait... je cherchais à identifier c'était qui cette
25 personne-là. Comme ils ont dit en partant, d'emblée, les personnes qui ont répondu en
26 partant ne savaient pas c'était qui et ont également mentionné qu'ils se sentaient
27 vraiment beaucoup exposés, ça veut dire qu'ils ont une situation compromise où ils se
28 sentent qu'ils pouvaient faire l'objet de tirs. Y'a pas d'abri.

1 À ce stade-là, on a fait demi-tour après avoir appris qu'on ne
2 pensait pas que c'était un agent de police. C'était pas clair c'était qui, et là vous m'avez
3 entendu dire : « On va l'abattre. On va s'engager auprès de cette personne-là et donner
4 des commandements qui est l'axe... son arme est positionnée comme ça. Je vais vous
5 dire, pour le dossier, c'est le P00054, c'est la radio de Colchester, les transmissions de
6 Colchester. Avez-vous une arme à feu dégainée à ce stade-là?

7 **GEND. TERRY BROWN** : Non.

8 **Me JAMIE VanWART** : Avez-vous sorti du véhicule à un moment
9 donné?

10 **GEND. DAVE MELANSON** : Est-ce que je peux ajouter du
11 contexte à cela? Je ne sais pas, mais pour moi, quand j'ai vu le véhicule, la personne
12 que nous avons dépassée, c'était un F-150 blanc dans mon souvenir. C'était un des
13 véhicules... moi, j'étais impliqué pour identifier ces véhicules que les véhicules dont
14 Gabriel Woreman était propriétaire et moi, je me rappelais d'un F-150. Cela ajoutait du
15 contexte à cet échange-là.

16 **Me JAMIE VanWART** : Oui.

17 **GEND. DAVE MELANSON** : Et on tournait quand tout a été clarifié
18 sur les ondes.

19 **Me JAMIE VanWART** : J'ai quelques autres questions pour vous.
20 Je vais vous demander à vous, gendarme Melanson, ça ne s'est pas présenté dans vos
21 réponses, mais vous avez fait référence à cela dans vos énoncés à de nombreuses
22 reprises. Vous conduisiez un véhicule non identifié et vous avez vu cela comme étant
23 avantageux, afin de pouvoir attraper l'auteur?

24 **GEND. DAVE MELANSON** : Oui – je sentais que c'était un
25 avantage pour nous. Quand on est dans une voiture identifiée, on est... on peut être
26 identifié de loin. Ils peuvent vous voir venir de loin. Alors, je sentais qu'il y avait une
27 chance qu'on pourrait l'approcher davantage sans qu'il s'attende à ce que la police soit
28 dans ce véhicule-là. Je sentais que c'était un avantage pour nous.

1 **Me JAMIE VanWART** : Ma question s'adresse à vous deux ou l'un
2 ou l'autre : étant donné ce que vous saviez de la situation à Onslow, les infos que vous
3 avez traitées, votre formation, votre vécu, vos antécédents, auriez-vous fait des choses
4 différemment de ce que vous avez fait à Onslow le 19 avril 2020?

5 **GEND. TERRY BROWN** : Juste pour vous parler de formation,
6 nous avons un centre de formation dans la division H en Nouvelle-Écosse, où on fait la
7 plupart de notre formation. Une partie de cela implique la formation DRAI et je me
8 rappelle... c'est spécifique. Il y a un scénario, il y a beaucoup de situations de tireurs
9 actifs souvent à l'intérieur, mais celui-ci, nous sommes dans un couloir et on se prépare
10 pour le scénario. Les détails sont : il y a un type dans une salle, en bas du couloir, dans
11 le scénario de formation, il porte des vêtements épais parce qu'on utilise ces munitions.
12 C'est comme des balles en cire qu'on peut tirer pour faire que ce soit plus réaliste. On
13 apporte ces vêtements... ces costumes-là afin de ne pas être blessés.

14 Dans cette situation-là, ce scénario-là, on a été dit que cette
15 personne-là est dans la salle et comme il y a des meurtres, elle a... ils disent que le
16 scénario est actif et là, vous devez aborder, traiter de menaces. Dans cette situation-là,
17 vous marchez dans le couloir et vers la zone où on entend les coups de feu. La
18 personne sort du couloir et traverse le couloir. À ce stade-là, elle a un fusil dans sa
19 main et il marche et une partie de la formation, c'est de diagnostiquer quoi faire et créer
20 des commandements et finalement, d'avoir... s'engager auprès de la personne avec
21 votre pistolet ou votre carabine, c'est selon ce que vous portez et cela fait partie de la
22 formation : c'est de déterminer comment aborder une telle situation.

23 Alors, pour revenir vers ce jour-là, la situation était beaucoup
24 semblable à cette situation-là : on a vu une personne qui ressemblait tout à fait comme
25 la description que nous avons – un type dans un gilet orange réfléchissant qui était
26 debout devant un agent de police. Il n'y avait pas d'agent de police que nous pouvions
27 voir qui portait un uniforme de la GRC. C'est vrai qu'on savait que Dave Gagnon était
28 dans le véhicule, mais il était assis dans la voiture, on ne le voyait pas. Tout... j'étais

1 complètement focalisé sur la personne dans le veston réfléchissant orange. Et je vous
2 ai parlé de l'exclusion auditive, la vision en tunnel; cela intervient... cette situation-là
3 était... correspondait précisément à la formation que j'avais faite au Centre de formation
4 ici, en Nouvelle-Écosse.

5 Et j'ai agi selon ma formation et je croyais que cette personne-là
6 était la menace, je pensais que cette personne-là allait tuer des personnes dans cette
7 zone-là et je pensais que c'était la personne qui venait de tuer des personnes dans la
8 zone. C'est pourquoi on a pris les mesures qu'on a prises. Je me sens mal pour les
9 gens qui étaient dans l'édifice – les pompiers – dans l'édifice, je ne savais pas qu'ils
10 étaient dans l'édifice. Mais même si j'avais su, si j'avais su que c'était un centre de
11 secours, finalement, ça n'aurait pas changé ma réaction. Je pensais que cette
12 personne-là rentrait dans l'édifice pour tuer des gens et c'est pourquoi je me suis
13 engagé auprès de lui de cette façon-là. Si on savait tout ce qu'on savait maintenant,
14 certainement que j'aurais fait les choses différemment, mais sachant ce que je savais à
15 cette époque-là, je ne pense pas avoir fait des choses différemment.

16 **GEND. DAVE MELANSON :** Étant donné ce que j'avais appris
17 cette journée-là, que c'était un tireur actif, finalement; il trouvait des personnes au
18 hasard. J'ai appris... je pensais qu'il portait un veston orange, un gilet orange, ce qu'on
19 avait établi dans le contexte. Aucun membre de la GRC ne porte des gilets orange; on
20 porte des gilets jaunes réfléchissants. Cela combiné avec le fait que je l'ai vu du côté du
21 chauffeur, j'ai vu nulle autre personne là-bas.. moi, je pensais que c'était le chauffeur du
22 véhicule à ce stade-là; je pense que c'était Gabriel Woreman parce qu'il y avait pas de
23 raison pourquoi on porterait une veste, un gilet orange, qu'un policier, à ce stade-là... je
24 pensais que mon... moi, ça n'a jamais été autant élevé au niveau des risques. Il n'y a
25 rien qui s'était produit comme ça pour moi auparavant; je pensais que toutes les choses
26 dans cette journée-là, comme cela s'est produit, j'aurais rien fait différemment en
27 fonction de ce que je savais. C'est avantageux de dire : si on savait telle ou telle chose.
28 Moi, je n'avais que des fractions de secondes; cette journée-là, j'ai fait tout mon

1 possible.

2 Un instant, s'il vous plaît. Je suis désolé pour ce que les pompiers
3 ont vécu; c'était une journée difficile pour plusieurs personnes, cette journée-là. Ça
4 nous a tous touchés. Et je ne peux pas corriger la situation à ce stade-là, même si... je
5 ne savais pas qu'ils étaient là, mais même si j'avais su qu'ils étaient là, ma formation et
6 mon objectif, c'était de poursuivre le tueur et je pense que si j'avais... si j'avais pas agi,
7 ça aurait été une erreur, je l'aurais regretté. Je peux continuer le restant de l'histoire...
8 on ne peut pas continuer. Terry et moi-même, on était là quand il était... l'auteur était
9 tué, dans les minutes. On était rentrés dans le chantier, on était tous proches, on n'a
10 pas aban... on n'a pas renoncé.

11 **Me JAMIE VanWART** : Ne vous sentez pas obligé de répondre à
12 cette question, mais c'est ma dernière question : est-ce qu'il y a autre chose que vous
13 vouliez que les Néo-Écossais sachent que je ne vous ai pas donné l'occasion de dire
14 dans les questions que je vous ai posées aujourd'hui?

15 **GEND. DAVE MELANSON** : Je n'ai pas mentionné Dave
16 Westlake. Je suis désolé pour ce que lui a vécu.

17 **Me JAMIE VanWART** : Merci beaucoup, Messieurs pour votre
18 patience, pour avoir répondu à toutes mes questions. Je vais laisser la parole
19 maintenant au commissaire.

20 **COMMISSAIRE MacDONALD** : Oui, merci beaucoup, officier.
21 Comme vous le savez, le processus continue avec le témoignage des témoins. Donc,
22 avec les participants, les conseillers de la Commission, ils vont continuer à vous poser
23 des questions. Donc, on vous remercie de rester. Merci beaucoup pour votre
24 témoignage jusque là. On est à mi-chemin; nous allons prendre une pause jusqu'à 11 h
25 20 mais bien sûr, si on a besoin de plus de temps, merci de nous tenir informés pour
26 que les conseillers puissent discuter, les avocats puissent discuter et poser des
27 questions.

28 Merci de rester avec nous. Merci.

1 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND** : Merci. Les procédures
2 sont en pause et vont reprendre à 11 h 20.

3 --- **La séance est suspendue à 11 h 03**

4 --- **La séance est reprise à 11 h 39**

5 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND** : Rebienvenue. La
6 Commission siège de nouveau.

7 **COMMISSAIRE MacDONALD** : Oui – merci à tout le monde.
8 D'après ce que je comprends, les avocats de la Commission me disent qu'il y a eu...
9 que les avocats se sont entendus; ça sera Michael Scott qui va poser des questions
10 aux deux témoins au nom des participants des familles et les commissaires sont
11 contents que vous le fassiez. Alors, on va faire rentrer les témoins.

12 Alors, les agents, comme j'ai mentionné avant la pause, les
13 avocats de la Commission et les avocats des divers participants se sont rencontrés et
14 on s'est entendus que ça sera Maître Michael Scott. Son cabinet, Patterson Law,
15 représente plusieurs des familles des participants et il va vous poser des questions de
16 suivi.

17 Maître Scott, quand vous serez prêt.

18 **--- CONTRE INTERROGATOIRE PAR Me MICHAEL SCOTT :**

19 **Me MICHAEL SCOTT** : Merci, Monsieur le commissaire en chef.

20 Bonjour Messieurs. Ce matin, vous avez dit à mon collègue, Maître
21 Van Wart, que vous aviez entendu l'appel sur la radio de Colchester au sujet de
22 Wentworth.

23 **GEND. TERRY BROWN** : La fusillade de Wentworth?

24 **Me MICHAEL SCOTT** : Oui. Mais vous êtes également plutôt
25 certain que vous n'avez pas entendu parler au fait que la caserne de pompiers à
26 Onslow-Belmont soit un centre de secours?

27 **GEND. TERRY BROWN** : C'est correct.

28 **Me MICHAEL SCOTT** : Plus tôt ce matin, vous avez dit que votre

1 conclusion que la personne que vous voyiez à Onslow était l'auteur était basée sur des
2 renseignements que vous avez reçus de Madame Banfield suite à son entretien?

3 **Me MICHAEL SCOTT** : Pour être clair, Madame Banfield vous a
4 jamais dit que l'auteur portait un gilet fluorescent orange.

5 **GEND. TERRY BROWN** : Elle a dit une veste orange.

6 **Me MICHAEL SCOTT** : Mais à nous, elle a dit orange foncé par-
7 dessus une chemise carreautee.

8 **GEND. TERRY BROWN** : Je me rappelle d'un veston orange.

9 **Me MICHAEL SCOTT** : Est-ce que vous vous rappelez également
10 qu'elle disait qu'il portait des jeans noirs?

11 **GEND. TERRY BROWN** : Oui, je me rappelle de ça.

12 **Me MICHAEL SCOTT** : Vous avez également vu une photo de
13 l'auteur ce matin-là, n'est-ce-pas?

14 **GEND. DAVE MELANSON** : Non.

15 **Me MICHAEL SCOTT** : Vous n'avez jamais vu de photo de l'aut...
16 de son visage?

17 **GEND. DAVE MELANSON** : J'avais vu une photo de permis de
18 conduire à un moment donné avec son visage.

19 **Me MICHAEL SCOTT** : Est-ce que c'était avant l'événement à
20 Onslow?

21 **GEND. DAVE MELANSON** : Potentiellement.

22 **Me MICHAEL SCOTT** : Vous l'auriez vu afin que vous puissiez
23 reconnaître cette personne-là quand vous l'auriez vue?

24 **GEND. DAVE MELANSON** : Oui.

25 **Me MICHAEL SCOTT** : Ai-je raison quand vous êtes arrivé à la
26 caserne de pompiers de Onslow Belmont, l'une des choses qui vous avait fait croire
27 que Monsieur Westlake était l'auteur, c'était pas de reconnaître son visage?

28 **GEND. DAVE MELANSON** : C'est correct.

1 **Me MICHAEL SCOTT** : On n'a pas vu Monsieur Westlake puis on
2 a dit : bon, ça ressemble à la photo que j'ai vue.

3 **GEND. DAVE MELANSON** : Non.

4 **Me MICHAEL SCOTT** : Et gendarme Brown, vous avez dit que
5 vous pouviez uniquement voir Monsieur Westlake de la poitrine en montant; c'est parce
6 qu'il était de l'autre côté de la voiture. Alors, vous n'auriez pas pu voir quel genre de
7 pantalon il portait?

8 **GEND. TERRY BROWN** : Non.

9 **Me MICHAEL SCOTT** : Alors, votre détermination qu'il s'agissait
10 de l'auteur n'était pas basée sur des renseignements obtenus de Madame Banfield au
11 niveau de ses jeans noirs?

12 **GEND. TERRY BROWN** : Les jeans noirs, non, n'ont pas intervenu
13 dans ma décision.

14 **Me MICHAEL SCOTT** : Et vous aviez certainement des
15 renseignements que l'auteur conduisait ce qui semblait être une autopatrouille
16 complètement identifiée?

17 **GEND. TERRY BROWN** : Oui.

18 **Me MICHAEL SCOTT** : Et vous avez eu au moins un élément
19 d'information qui vous aurait permis de distinguer la réplique d'une véritable voiture de
20 police?

21 **GEND. TERRY BROWN** : Vous posez quelle question?

22 **Me MICHAEL SCOTT** : C'est quoi l'élément? Vous connaissiez
23 l'identifiant au niveau de la réplique; vous saviez que c'était 28 Bravo 11. En fait, vous
24 étiez familier avec cet identifiant-là?

25 **GEND. TERRY BROWN** : Oui, c'est ça.

26 **Me MICHAEL SCOTT** : Vous saviez que 28 Bravo 11, c'était une
27 véritable unité?

28 **GEND. TERRY BROWN** : On a suggéré que c'était la GRC de

1 Cumberland.

2 **Me MICHAEL SCOTT** : Et vous vous rappelez de l'identifiant? Je
3 vous suggère que vous l'avez gravé dans votre souvenir afin que si vous aviez vu un
4 véhicule de la GRC, vous pourriez distinguer de la réplique. Et à la caserne de
5 pompiers d'Onslow Belmont, avant que vous avez tiré sur Monsieur Westlake, vous
6 n'avez pas pris note de l'identifiant?

7 **GEND. TERRY BROWN** : Comme vous l'avez entendu dans le
8 témoignage plus tôt, on était... j'étais focalisé sur la personne dans le veston orange;
9 j'ai même pas vu les autres voitures dans le stationnement, même pas les pylônes.
10 J'étais uniquement focalisé sur la personne dans le veston orange qui était derrière...
11 qui était debout derrière le véhicule.

12 **Me MICHAEL SCOTT** : Vous pensiez avec certitude que c'était
13 l'auteur? Et le grand élément de ça, c'était le fait qu'il était debout devant une
14 autopatrouille. Alors, vous êtes arrivé à la conclusion que c'était... que la réplique de
15 l'autopatrouille?

16 **GEND. TERRY BROWN** : Je ne sais pas qu'est-ce que vous me
17 posez comme question.

18 **Me MICHAEL SCOTT** : Pourquoi penser que ce n'était pas un
19 véritable agent de police? Vous ne pensiez pas que c'était le gendarme Gagnon, l'un de
20 vos collègues? Vous pensiez que c'était une réplique?

21 **GEND. TERRY BROWN** : Je pensais que la personne qui était
22 debout du côté du véhicule était Gabriel Woreman, qui portait un gilet réfléchissant
23 orange. Je ne suis pas sûr que j'aurais pu faire la différence entre la réplique et la
24 véritable.

25 **Me MICHAEL SCOTT** : Mais aussi, vous auriez pu, Gendarme,
26 parce qu'il y aurait eu l'identifiant du côté.

27 **GEND. TERRY BROWN** : Comme j'ai dit, la distance à laquelle je
28 me trouvais, il n'y a aucune façon que je pouvais lire l'identifiant et j'étais pas focalisé

1 sur l'identifiant; j'étais focalisé sur la personne que je pensais qui avait des armes à feu.
2 Peut-être... envoyer des coups de feu en direction.

3 **Me MICHAEL SCOTT** : Vous pensiez que cette personne avait une
4 arme à feu parce que vous pensiez que c'était l'auteur?

5 **GEND. TERRY BROWN** : Je pensais que c'était l'auteur, oui.

6 **Me MICHAEL SCOTT** : Et vous pensiez que la personne allait tirer
7 sur votre personne parce que vous pensiez que l'auteur avait une arme à feu?

8 **GEND. TERRY BROWN** : C'est correct.

9 **Me MICHAEL SCOTT** : Vous n'avez pas vu une arme à feu?

10 **GEND. TERRY BROWN** : Non.

11 **Me MICHAEL SCOTT** : Votre peur de recevoir des coups de feu
12 n'avait rien à voir avec ce que vous voyiez à ce moment-là?

13 **GEND. TERRY BROWN** : Oui, si – a tout à faire parce que je
14 voyais une personne là qui était tout à fait la description de la personne que nous
15 cherchions, debout à côté d'une voiture de police.

16 **Me MICHAEL SCOTT** : Et la personne que vous cherchiez,
17 présumément, avait un fusil. Et vous aviez des renseignements qu'il avait des armes,
18 des fusils d'épaule et à votre meilleure connaissance, la personne à la caserne de
19 pompiers n'avait pas d'arme à feu?

20 **GEND. TERRY BROWN** : Je ne pouvais pas voir, son corps était
21 derrière le véhicule, je pouvais uniquement voir des épaules en montant.

22 **Me MICHAEL SCOTT** : Et est-ce que vous suggérez que la partie
23 a pris en note... et l'un des enjeux ici a pour identifiant ces... ces éléments-là, c'est que
24 ce que vous étiez plutôt loin. Le chiffre que j'ai vu, c'était à 88 mètres; est-ce que ça
25 vous sonne bien?

26 **GEND. TERRY BROWN** : Oui, c'est plutôt juste, ça me paraît
27 plutôt juste.

28 **Me MICHAEL SCOTT** : La visibilité était bonne cette journée-là?

1 **GEND. TERRY BROWN** : C'était une journée claire, ensoleillée,
2 c'est le matin et un plein soleil.

3 **Me MICHAEL SCOTT** : Et vous pouviez voir le côté du véhicule, de
4 l'autopatrouille de la police, vous le voyiez du passager, mais vous n'avez pas pris note
5 qu'il y avait un agent de la GRC avec uniforme assis dans le siège du chauffeur?

6 **GEND. TERRY BROWN** : On pouvait pas le voir.

7 **Me MICHAEL SCOTT** : Pourquoi pas?

8 **GEND. TERRY BROWN** : Parce que c'est foncé à l'intérieur du
9 véhicule. L'intérieur du véhicule était foncé, je ne sais pas exactement qu'est-ce qu'il
10 portait, mais son uniforme était plus foncé. Moi, je n'ai pas vu personne dans le
11 véhicule.

12 **GEND. DAVE MELANSON** : Moi, j'ai vu le véhicule aussi; moi, je
13 ne pouvais pas voir quelqu'un dans le véhicule.

14 **Me MICHAEL SCOTT** : Avez-vous regardé à l'intérieur du
15 véhicule?

16 **GEND. TERRY BROWN** : On a regardé au véhicule, selon notre
17 point de vue, mais encore une fois, on était focalisés sur la personne que nous
18 percevions comme la menace. C'est là où... c'était ça mon centre d'attention tout le
19 long; on était tellement focalisés sur cette personne-là qu'on ne voyait pas les pylônes
20 ou les voitures dans le stationnement ou l'identifiant sur le côté du véhicule ou le fait
21 qu'il y avait un agent en uniforme dans le véhicule. La seule personne que j'ai vue, c'est
22 dans le gilet orange, debout devant... à côté du véhicule.

23 **Me MICHAEL SCOTT** : Madame la registraire, est-ce qu'on
24 pourrait voir la pièce 496 -- le paragraphe 33. Est-ce que vous voyez ça, les
25 gendarmes? Il semble... ça semble que c'est monsieur Westlake. C'est comme ça que
26 vous l'avez vu cette journée-là?

27 **GEND. TERRY BROWN**: Oui. Pas clair, aussi clair que ça. On a vu
28 la partie supérieure de derrière le véhicule.

1 **Me MICHAEL SCOTT:** Pour être clair, y'a plusieurs références, on
2 dit que c'est un gilet orange. Vous allez dire que c'est en fait un... c'est un gilet jaune
3 fluorescent avec des bandes réfléchissantes orange.

4 **GEND. DAVE MELANSON:** Oui.

5 **Me MICHAEL SCOTT:** Est-ce qu'il y a quelque chose de
6 particulier? Je sais que la GRC porte un gilet de sécurité un peu différent, mais vous
7 serez d'accord avec moi que c'est un gilet plutôt standard qu'on pourrait voir chez un
8 pompier ou...

9 **GEND. TERRY BROWN:** C'est un gilet de sécurité.

10 **Me MICHAEL SCOTT:** Madame la registraire, même pièce, au
11 paragraphe 14, s'il vous plaît.

12 Désolé. Oui, paragraphe 14, s'il vous plaît.

13 Gendarme Melanson, la photo, ça, c'est la photo que vous avez
14 vue plus tôt ce matin, pouvez-vous estimer est-ce que c'est le point de vue que vous
15 aviez... je pense que vous savez que vous avez dit que la voiture était un peu devant
16 où cette photo a été prise.

17 **GEND. DAVE MELANSON:** Je ne peux pas vous dire précisément
18 là où c'était, je ne peux pas vous donner ça. Mon point de vue, notre voiture était dans
19 le milieu du chemin et j'essaye de me rappeler de l'angle que nous avons au niveau du
20 véhicule. On a regardé le véhicule, ç'aurait été là, plus près de nous.

21 **Me MICHAEL SCOTT:** Plus sur la ligne du centre que de là où
22 vous avez pris cette photo, au niveau du positionnement est-ouest. Est-ce que c'est
23 plus ou moins correct?

24 **GEND. DAVE MELANSON:** Est-ce que vous dites la distance de la
25 caserne? Je ne peux pas vous dire avec certitude. Je ne sais pas combien proche
26 j'étais. Cela fait deux ans, ça fait deux ans. Je ne me rappelle pas, mais comme j'ai dit
27 auparavant, je pense que c'était un peu devant cette photo-là parce que quand j'ai
28 rentré dans le fossé... Est-ce que ça aide à votre question?

1 **Me MICHAEL SCOTT:** Oui. Est-ce que c'est juste de dire que le
2 positionnement de la voiture était plus près du bout du chemin d'entrée à la photo?

3 **GEND. DAVE MELANSON:** Je ne peux pas vous dire pour certain.

4 **Me MICHAEL SCOTT:** Gendarme Brown?

5 **GEND. TERRY BROWN:** C'est quelque part entre le bout du
6 chemin d'entrée et le poteau de téléphone, mais je ne pourrais pas vous le dire à cent
7 pour cent.

8 **Me MICHAEL SCOTT:** Mais c'est plus ou moins la perspective que
9 vous auriez eu en sortant de votre véhicule non identifié.

10 **GEND. DAVE MELANSON:** Oui.

11 **Me MICHAEL SCOTT:** Alors, si vous pouvez nous offrir un estimé,
12 combien loin avant ce point-là avez-vous aperçu l'auto-patrouille dans le
13 stationnement?

14 **GEND. DAVE MELANSON:** Je ne pourrais pas vous dire. Je ne
15 me... ça n'aurait pas été bien devant cela, ça aurait été autour de cette position-là, mais
16 je ne suis pas sûr combien loin par derrière, mais le moment précis, je ne sais pas.

17 **Me MICHAEL SCOTT:** Rappelez-vous la vitesse que vous
18 voyagiez avant que vous avez aperçu la voiture dans le stationnement? Pourriez-vous
19 estimer? 80 kilomètres à l'heure? 90?

20 **GEND. DAVE MELANSON:** Honnêtement, je ne peux même pas
21 estimer. J'ai aucun souvenir de la vitesse. On ne poursuivait rien à ce moment-là. Voilà.

22 **Me MICHAEL SCOTT:** Oui, mais vous pensiez que vous suiviez
23 quelqu'un qui tuait des gens de façon indiscriminée.

24 **GEND. DAVE MELANSON:** On essayait (inintelligible), je ne peux
25 pas dire que je voyageais vite ou lentement.

26 **Me MICHAEL SCOTT:** Au moment où vous voyez ce véhicule-là,
27 évidemment vous auriez dû arrêter. Mais seriez-vous d'accord avec moi qu'à la gauche
28 de cette photo où cette photo a été prise, il y a une maison, là où y'a le chemin d'entrée.

1 **GEND. DAVE MELANSON:** Je peux présumer en regardant la
2 photo qu'il y a une maison, mais je ne me rappelle pas d'avoir vu une maison là-bas.

3 **Me MICHAEL SCOTT:** Vous connaissez la région plutôt bien,
4 Gendarme Melanson? Vous saviez que c'était la caserne de pompiers d'Onslow
5 Belmont, vous connaissiez l'édifice. Aviez-vous déjà été là auparavant?

6 **GEND. DAVE MELANSON:** Avant cet incident?

7 **Me MICHAEL SCOTT:** Oui.

8 **GEND. DAVE MELANSON:** Je me rappelle pas d'avoir déjà été là
9 avant l'incident. Je ne peux pas voir pourquoi j'aurais été là, à moins que j'aurais voté,
10 mais je pense que c'était les autres casernes de pompiers. Je ne pense même pas
11 avoir voté là. J'ai jamais été dans cette caserne de pompiers là avant, je me rappelais
12 pas.

13 **Me MICHAEL SCOTT:** Et Gendarme Brown ne se rappelait pas
14 des pylônes et les voitures dans le stationnement. Est-ce que vous avez vu les pylônes
15 dans le stationnement?

16 **GEND. DAVE MELANSON:** Non, même en regardant la photo.
17 C'était à une certaine distance de moi. Moi, j'ai pas vu les pylônes ou les véhicules.

18 **Me MICHAEL SCOTT:** Selon votre déclaration, l'un ou l'autre a
19 dit... vous avez dit « c'est lui », quand vous avez vu cette voiture-là. Est-ce que vous
20 vous rappelez qui a dit cela?

21 **GEND. DAVE MELANSON:** Ça aurait pu être moi parce que je
22 sais que quand je l'ai vu, c'est ce que je pensais. Alors, oui.

23 **Me MICHAEL SCOTT:** Est-ce que, si je comprends bien, un de
24 vous était au téléphone?

25 **GEND. TERRY BROWN:** J'avais justement composé le numéro
26 pour la résidence du gendarme Melanson.

27 **Me MICHAEL SCOTT:** Alors, vous voyez la voiture. Est-ce que
28 vous voyez l'homme qui porte le gilet fluorescent?

1 **GEND. DAVE MELANSON:** Quand j'ai vu la voiture? Oui.

2 **Me MICHAEL SCOTT:** En conduisant.

3 **GEND. DAVE MELANSON:** Oui.

4 **Me MICHAEL SCOTT:** Alors, quand vous arrêtez le véhicule,
5 l'auto-patrouille non identifiée dans laquelle vous vous trouvez, avez-vous conclu que
6 c'était l'auteur?

7 **GEND. DAVE MELANSON:** Je n'ai jamais conclu cela, mais je ne
8 sais pas c'est quand qu'on a dit « c'est lui », c'était probablement pas juste quand on l'a
9 vu, c'est comme on l'apercevait et on prenait conscience de ce qu'on voyait.

10 **Me MICHAEL SCOTT:** Est-ce que vous voyiez c'était quelque
11 chose qui ressemblait à une voiture de la GRC?

12 **GEND. TERRY BROWN:** Oui.

13 **Me MICHAEL SCOTT:** Et un homme qui portait un gilet
14 fluorescent?

15 **GEND. TERRY BROWN:** Oui.

16 **Me MICHAEL SCOTT:** Et cela vous a fait que vous aviez des
17 suspicions que c'était peut-être l'auteur, mais vous n'avez pas conclu que c'était lui.

18 **GEND. DAVE MELANSON:** Pas à ce stade-là. Il y a d'autres
19 choses, ses mouvements. Pour moi, je parle pour moi-même, j'ai vu... je l'ai vu dans le
20 gilet orange debout à côté de la porte du chauffeur, il nous regardait de façon bizarre, il
21 nous regardait directement. À ce stade-là, je ne peux pas vous dire où j'ai conclu que
22 c'était lui, mais je pensais que c'était lui.

23 **Me MICHAEL SCOTT:** Mais c'était pas au stade où vous avez vu
24 que c'était une auto-patrouille de la police et le gilet, c'était pas suffisant.

25 **GEND. DAVE MELANSON:** Je ne sais pas. Je ne me rappelle pas
26 précisément comment ça s'est passé dans mon esprit.

27 **Me MICHAEL SCOTT:** Est-ce que vous suggérez, après avoir vu la
28 voiture et le gilet, c'est là le comportement?

1 **GEND. DAVE MELANSON:** Oui, cela contribuait à ma conclusion,
2 cela contribuait à la conclusion que cette personne-là devait être l'auteur.

3 **Me MICHAEL SCOTT:** Et cela a fait que vous soyez cent pour cent
4 certain que c'était l'auteur?

5 **GEND. DAVE MELANSON:** Quand j'ai tiré mes balles, j'étais à
6 cent pour cent que c'était l'auteur.

7 **Me MICHAEL SCOTT:** Il n'y avait aucun doute dans votre esprit.
8 Même chose pour vous, Gendarme Brown?

9 **GEND. TERRY BROWN:** Quand on est sortis du véhicule, la
10 réaction immédiate, c'était de crier des commandements, d'attirer son attention afin qu'il
11 montre ses mains. Il n'a pas fait cela. Il s'est baissé rapidement et cela a davantage
12 rendu clair dans mon esprit que c'était quelqu'un qui prenait des mesures pour éviter la
13 police ou se cacher de la police. Alors, comme ces évènements se produisent, vous
14 devez vous rappeler c'était une question de secondes où ça s'est déroulé, et c'est là où
15 ç'a commencé à rentrer dans mon esprit : oui, ça, c'est la personne.

16 **Me MICHAEL SCOTT:** Alors, vous, comme Gendarme Melanson,
17 vous n'avez pas pris la décision jusqu'à ce que vous avez fait des observations
18 supplémentaires quant au comportement ou les actions que vous décrivez au niveau de
19 se baisser rapidement derrière la voiture.

20 **GEND. TERRY BROWN:** Comme on s'arrête, on a vu cela.
21 Évidemment, nous sommes préoccupés que c'est lui, on pense que c'est lui, mais on
22 veut le confirmer davantage, et comme nous sommes sortis du véhicule et on a crié des
23 commandements à son endroit, c'est là où c'est devenu clair dans mon esprit que je
24 pensais que c'était certainement lui.

25 **Me MICHAEL SCOTT:** Pour être clair, « comme nous nous
26 arrêtons et on voit ceci »...

27 **GEND. TERRY BROWN:** Après qu'on sort et qu'après que je sors
28 et je crie des commandements, on l'a vu, ça nous portait à croire que ça pourrait être

1 lui. On doit le traiter comme si c'est lui. On doit le traiter comme si c'est pas lui [sic],
2 alors on l'a traité comme si c'était la personne que nous cherchions. Et là, suite à avoir
3 donné des commandements et le fait qu'il s'est baissé rapidement, il n'a pas suivi nos
4 commandements, c'est là que c'est devenu clair dans mon esprit que c'était la personne
5 que nous cherchions.

6 **Me MICHAEL SCOTT:** Alors, vous sortez du véhicule, est-ce que
7 vous cherchez... vous criez des commandements, vous dites : « Montrez-moi vos
8 mains », et vous vous rappelez de cela, même si vous avez dit plus tôt que vous n'avez
9 pas pensé que c'est... que l'auteur allait se rendre, vous avez quand même fait une
10 tentative.

11 **GEND. TERRY BROWN:** Oui, absolument.

12 **Me MICHAEL SCOTT:** Parce que votre objectif, ce n'est pas de
13 tuer la personne sur... juste en le voyant, votre objectif est d'arrêter, et de tirer la
14 carabine, c'est une option de dernier recours.

15 **GEND. TERRY BROWN:** Je ne l'ai jamais fait en 13 ans, comme je
16 viens de dire.

17 **Me MICHAEL SCOTT:** Alors, vous criez à la personne « Montrez-
18 moi vos mains », sur votre poitrine, il y a une plaque qui dit « Police » et c'est clairement
19 visible. C'est marqué sur votre chapeau aussi. Il n'y a rien entre vous et le véhicule de
20 la GRC?

21 **GEND. TERRY BROWN:** Non, je me rappelle pas de quelque
22 chose entre les deux.

23 **Me MICHAEL SCOTT:** Vous avez dit que la personne vous...
24 semblait vous regarder.

25 **GEND. TERRY BROWN:** Oui. Je pensais qu'il nous regardait.

26 **Me MICHAEL SCOTT:** Et je présume que quand vous envoyez...
27 criez vos commandements, vous... même si vous êtes loin, vous criez aussi fort que
28 vous pouvez pour attirer son attention pour faire... vous assurer que c'est clair que vous

1 êtes un policier, que vous lui donnez une directive?

2 **GEND. TERRY BROWN:** J'ai crié, je ne me rappelle pas de mon
3 volume précis, mais j'ai crié des commandements, je les criais afin qu'il puisse les
4 entendre pour arriver à ces fins-là, afin de le convaincre de se rendre.

5 **Me MICHAEL SCOTT:** Gendarme Melanson, vous n'avez pas fait
6 des commande... vous n'avez pas envoyé des commandements à cette personne-là?

7 **GEND. DAVE MELANSON:** Non.

8 **Me MICHAEL SCOTT:** Au mieux de vos souvenirs, vous n'avez
9 pas entendu le gendarme Brown envoyer des commandements?

10 **GEND. DAVE MELANSON:** J'étais focalisé sur la radio, j'essayais
11 de rejoindre les gens sur la radio. Je sais que Terry criait, mais je ne pourrais pas vous
12 dire ce qu'il criait.

13 **Me MICHAEL SCOTT:** Vous ne vous rappelez pas les choses que
14 Gendarme Brown vient de décrire au niveau de crier « Montrez-nous vos mains »?

15 **GEND. DAVE MELANSON:** Non, j'étais focalisé à autre chose.

16 **Me MICHAEL SCOTT:** Vous essayiez de vous... d'accéder à la
17 radio et vous étiez à l'arrière du véhicule. Et où était le gendarme Brown?

18 **GEND. DAVE MELANSON:** À ce stade-là, il était à ma gauche en
19 arrière de mon véhicule.

20 **Me MICHAEL SCOTT:** Vous étiez en arrière du véhicule, lui est en
21 arrière du véhicule. Je sais que vous voulez accéder à la radio, mais vous ne vous
22 rappelez pas d'entendre quelqu'un crier « Montrez-moi vos mains », « Montrez-moi vos
23 mains »?

24 **GEND. DAVE MELANSON:** Non.

25 **Me MICHAEL SCOTT:** Est-ce que vous vous rappelez aux
26 alentours de ce stade-là, comme vous vous rangez, vous sortez du véhicule, vous
27 rappelez-vous un véhicule de civil qui rentrait, qui voyageait vers l'est?

28 **GEND. DAVE MELANSON:** J'ai un vague souvenir d'un véhicule

1 qui s'approchait de cette direction-là, vers l'est.

2 **GEND. TERRY BROWN:** Je me rappelle que quand je l'ai vu sur la
3 vidéo, je ne sais pas si je me rappelle de cela à cause de la vidéo ou si je me rappelle
4 de l'époque. Mais je l'ai vu.

5 **Me MICHAEL SCOTT:** Êtes-vous au courant que la Commission a
6 un chauffeur, Jérôme Breau, a une déclaration?

7 **GEND. TERRY BROWN:** Je sais qu'ils ont une déclaration, mais je
8 ne sais pas qui a donné la déclaration.

9 **Me MICHAEL SCOTT:** À quel point vous aviez croisé monsieur
10 Breau? Lorsque vous sortiez du véhicule ou une fois sorti du véhicule?

11 **GEND. TERRY BROWN:** Selon ce que je me souviens, je pense
12 que je ne peux pas le dire, c'est-à-dire, pour sûr, si j'étais dans le véhicule ou pas.

13 **Me MICHAEL SCOTT:** Mais si vous... (inintelligible) vous voulez
14 dire le véhicule à ce moment-là?

15 **GEND. TERRY BROWN:** Oui.

16 **Me MICHAEL SCOTT:** Et aussi, donc, vous aviez agité la main et
17 monsieur, il avait entendu le tir.

18 **GEND. TERRY BROWN:** Je ne peux pas parler de ça.

19 **Me MICHAEL SCOTT:** Gendarme Melanson, vous avez dit que
20 vous aviez entendu le gendarme Brown crier ou hurler, mais vous ne vous souvenez
21 pas?

22 **GEND. DAVE MELANSON:** Non, parce que je me concentrais sur
23 la radio.

24 **Me MICHAEL SCOTT:** Vous vous souvenez de quel type de cri
25 c'était?

26 **GEND. DAVE MELANSON:** Non. Non. Ce dont je me souviens,
27 c'est que Terry, qui était en train de faire quelque chose, mais moi, j'étais concentré sur
28 la radio à ce moment-là.

1 **Me MICHAEL SCOTT:** Et quand vous essayiez de vous connecter
2 sur la radio, elle était tombée d'entre vos mains et vous l'avez récupérée, c'est ça?

3 **GEND. DAVE MELANSON:** Oui.

4 **Me MICHAEL SCOTT:** Est-ce que vous comprenez que c'était...
5 parce qu'il y avait beaucoup de personnes sur le système? Il n'y avait pas de piste
6 audio?

7 **GEND. DAVE MELANSON:** Oui, il y avait plusieurs personnes qui
8 étaient en train de communiquer en même temps.

9 **Me MICHAEL SCOTT:** Votre radio a un autre bouton, ça s'appelle
10 ERTT, n'est-ce pas?

11 **GEND. DAVE MELANSON:** Oui.

12 **Me MICHAEL SCOTT:** Ce qui veut dire c'est le bouton de
13 communication d'urgence. Avez-vous pesé sur ce bouton?

14 **GEND. DAVE MELANSON:** Non.

15 **Me MICHAEL SCOTT:** Pourquoi?

16 **GEND. DAVE MELANSON:** Parce que j'avais une carabine dans
17 la main et j'avais l'autre dans l'autre main. La radio, j'étais en train de... c'est-à-dire que
18 la demande pour pouvoir communiquer par radio était de l'autre côté, donc j'ai... pour
19 moi, elle était dans ma main, j'avais complètement oublié qu'il fallait peser sur l'autre
20 bouton qui se trouvait ailleurs. Donc, je peux dire que c'est vrai que c'était pas faisable
21 de façon tactique pour le faire.

22 **Me MICHAEL SCOTT:** Donc, vous avez dit que vous étiez très
23 concentré sur votre radio, que vous ne pouviez pas savoir ce que disait le gendarme ou
24 parce que c'était très important que si vous êtes à une station, qu'il y a quelque chose,
25 y'a des tirs qui ont lieu, que vous avez besoin de communiquer à vos collègues pour les
26 appeler à venir en renfort sur les lieux, n'est-ce pas?

27 **GEND. DAVE MELANSON:** Oui.

28 **Me MICHAEL SCOTT:** Et pour ce qui est de l'urgence, vous êtes

1 d'accord avec moi que ça serait le moment excellent de justement peser sur ce bouton,
2 n'est-ce pas, pour... appuyer sur le bouton, mais vous avez dit que les circonstances
3 ayant... étant donné les circonstances, vous n'étiez pas en mesure de le faire.

4 **GEND. DAVE MELANSON:** Oui. Je dirais oui. Je n'étais pas en
5 mesure de le faire parce que je l'avais échappé des mains et je ne savais pas si j'étais
6 capable de la récupérer. Je n'avais pas ça sur... dans l'esprit. Moi, j'étais en train de me
7 concentrer, j'avais la radio dans la main, j'étais en train de chercher, c'est-à-dire pour
8 trouver le bouton à appuyer qui est sur la ceinture, j'avais la radio dans la main et j'étais
9 en train d'essayer de le faire. Et peut-être que j'avais... si j'avais eu plus de temps,
10 peut-être que j'aurais... ça aurait marché, je l'aurais fait, mais la radio n'était pas
11 excellente ce jour-là. Donc, je sais pas c'est quoi la différence que ça aurait fait.

12 **Me MICHAEL SCOTT:** Oui, il se peut, mais vous avez dit que vous
13 n'y avez pas pensé. Vous avez dit que vous n'y avez pas pensé ou vous avez pris la
14 décision?

15 **GEND. DAVE MELANSON:** Non, je peux pas dire de prendre une
16 décision, mais c'était que j'avais ma décision... euh, ma radio. Ma décision, c'était de
17 pouvoir communiquer sur ma radio, c'est tout ce que j'avais à l'esprit.

18 **Me MICHAEL SCOTT:** Donc, ça aurait été une façon pour utiliser
19 l'ERTT, pour ouvrir la ligne?

20 **GEND. DAVE MELANSON:** Oui, c'est une possibilité.

21 **Me MICHAEL SCOTT:** ET il se trouve où, le bouton?

22 **GEND. DAVE MELANSON:** Il est sur mon portable.

23 **Me MICHAEL SCOTT:** Donc, vous pourriez juste l'atteindre et
24 appuyer sur le bouton?

25 **GEND. DAVE MELANSON:** Oui, mais avec le gilet pare-balles,
26 c'était pas facile avec toute l'attention que j'avais, donc je ne pense pas que c'était le
27 bon choix à faire à ce moment-là.

28 **GEND. TERRY BROWN:** Oui, parce qu'il y a plusieurs boutons sur

1 la radio. Ce n'est pas que juste vous glissez le doigt, vous n'avez pas juste besoin de
2 glisser le doigt et d'appuyer sur le bouton, mais vous avez... on a besoin de voir quel
3 bouton sur lequel il faut appuyer, donc ça prend du temps.

4 **Me MICHAEL SCOTT:** Donc, Gendarme Melanson, je pense que
5 vous avez dit que votre esprit était... vous avez dit que vous ne vouliez pas vous
6 déconcentrer, vous ne voulez pas... donc, vous aviez à l'esprit que vous vouliez utiliser
7 la radio.

8 **INTERPRÈTE:** Inaudible à l'interprète.

9 **PERSONNE NON IDENTIFIÉE (femme):** [Non interprété]

10 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci.

11 Il a dit plus d'une fois que ce n'était pas dans son esprit, Monsieur
12 (inaudible).

13 **Me MICHAEL SCOTT:** C'est clair, Commissaire, mais ma
14 compréhension, c'est que je pense qu'il avait dit que son esprit était juste sur la radio.

15 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Il a dit à deux reprises que ce
16 n'était pas dans son esprit. Il n'avait pas ça à l'esprit.

17 **Me MICHAEL SCOTT:** Est-ce qu'il y a d'autres boutons ERTT sur
18 l'unité qui est à l'intérieur du véhicule, sur le côté... sur la radio du véhicule?

19 **GEND. DAVE MELANSON:** Oui.

20 **Me MICHAEL SCOTT:** Avez-vous essayé de... lorsque vous
21 aviez... lorsque vous utilisez la radio à l'intérieur du véhicule, l'avez-vous essayé?

22 **GEND. DAVE MELANSON:** Oui, je l'ai essayé. À ce moment-là, je
23 pensais que j'étais dans une position compromise, pas facile, donc j'ai essayé deux ou
24 trois fois à ce moment-là pour l'utiliser, après j'ai abandonné et je me suis mis à l'arrière
25 du véhicule.

26 **Me MICHAEL SCOTT:** Donc, vous avez pris la décision que...

27 **GEND. DAVE MELANSON:** Non, je n'ai pas pris de décision pour
28 utiliser le bouton ou pas, mais j'ai pris la décision de ne pas utiliser la radio à l'intérieur

1 du véhicule, mais de me protéger à l'arrière du véhicule.

2 **Me MICHAEL SCOTT:** Et une fois que vous aviez abandonné pour
3 les radios, vous vous êtes mis tous les deux à l'arrière du véhicule. Quel côté du
4 véhicule vous étiez, chacun d'entre vous? L'un sur chaque côté?

5 **GEND. TERRY BROWN:** Bien, on a été (inaudible) le plus proche
6 de nos sièges, donc ensuite on s'est croisés, il était en bas, il avait baissé la tête.

7 **Me MICHAEL SCOTT:** Et à ce point, est-ce que vous étiez
8 proches, par exemple de ce qu'on voit sur l'image ici? Donc, vous étiez en train de
9 regarder, c'est-à-dire c'est ça que vous voyiez lorsque vous aviez votre carabine?

10 **GEND. TERRY BROWN:** Oui, peut-être un peu plus proche, mais
11 au milieu de la route. Oui, c'est un peu différent comme ça.

12 **Me MICHAEL SCOTT:** Étiez-vous en mesure de voir le véhicule
13 que vous recherchiez?

14 **GEND. TERRY BROWN:** Je pense que je pouvais voir le côté... un
15 côté du véhicule de la police.

16 **Me MICHAEL SCOTT:** Donc, vous ne pouviez pas voir tout le
17 signe ou l'avant du véhicule.

18 **GEND. TERRY BROWN:** Oui, je ne pouvais pas voir le côté.

19 **Me MICHAEL SCOTT:** Aviez-vous remarqué que ce véhicule
20 n'avait pas de pare-chocs poussoir?

21 **GEND. TERRY BROWN:** Non.

22 **Me MICHAEL SCOTT:** Ça ne vous a jamais traversé l'esprit que
23 vous deviez peut-être vous approcher pour voir si vous pouviez identifier?

24 **GEND. TERRY BROWN:** Non. Non. Parce qu'il y avait le risque
25 d'être tué.

26 **Me MICHAEL SCOTT:** Donc, c'est le comportement qui vous a
27 fait...de cette personne qui vous a laissé croire que c'était l'auteur?

28 **GEND. TERRY BROWN:** Oui, il courait, il se baissait.

1 **Me MICHAEL SCOTT:** Donc, vous pointiez votre carabine sur
2 cette personne et la preuve c'était que monsieur Westlake s'est baissé et a couru.

3 **GEND. TERRY BROWN:** Oui. Il a baissé, il s'est baissé, il s'est
4 relevé, je pense qu'il s'est encore baissé, je ne me souviens pas, ensuite il a couru.

5 **Me MICHAEL SCOTT:** Et donc, il pouvait vous voir. Il vous
6 regardait, il regardait vers votre direction.

7 **GEND. TERRY BROWN:** Oui. Je pense, oui.

8 **Me MICHAEL SCOTT:** Et tout ça se passait avant que vous ne
9 tiriez?

10 **GEND. TERRY BROWN:** Oui, exactement.

11 **Me MICHAEL SCOTT:** Donc, c'est ce qui a fait que vous avez pris
12 la décision de tirer à la... dans la direction de monsieur Westlake.

13 **GEND. TERRY BROWN:** Oui. Il y a plusieurs facteurs qui...
14 antécédents qui ont fait que je devais passer à cette action.

15 **Me MICHAEL SCOTT:** Et donc, parce que aller à... vous aviez
16 peur qu'il aille chez d'autres gens. Donc maintenant, vous savez que ce n'était pas
17 l'auteur, évidemment.

18 **GEND. TERRY BROWN:** Oui.

19 **Me MICHAEL SCOTT:** Et il est étrange que quelqu'un qui est
20 debout devant un officier de la GRC de rester à l'intérieur du bâtiment.

21 **GEND. TERRY BROWN:** C'est une question?

22 **Me MICHAEL SCOTT:** Non, je disais que vous saviez que ce
23 n'était pas l'auteur et les actions, ses actes, ses gestes étaient bizarres, n'est-ce pas?

24 **GEND. TERRY BROWN:** Non, je sais pas, je pense qu'il avait
25 peur.

26 **Me MICHAEL SCOTT:** C'est possible que vous aviez tiré sur lui
27 puis après il a couru?

28 **GEND. TERRY BROWN:** Non.

1 **Me MICHAEL SCOTT:** Donc, il [sic] n'avait pas vu les pylônes,
2 vous n'aviez pas vu le pare-chocs poussoir, donc vous êtes à cent pour cent sûr?

3 **GEND. TERRY BROWN:** J'étais très concentré sur la personne qui
4 se trouvait devant le véhicule de la police.

5 **Me MICHAEL SCOTT:** Et vous êtes sûr que s'il y avait autre
6 chose, vous avez dit qu'il avait couru, ensuite vous avez tiré.

7 **GEND. TERRY BROWN:** C'est pas que j'avais tiré et puis il a
8 couru, il s'est baissé, il a couru, et pendant qu'il courait, j'ai tiré.

9 **Me MICHAEL SCOTT:** Monsieur Westlake a couru vers le bâtiment
10 et vous l'avez poursuivi?

11 **GEND. TERRY BROWN:** Oui. On a été se cacher dans une fosse,
12 dans un fossé.

13 **Me MICHAEL SCOTT:** Et donc, vous pouviez voir quelqu'un sortir
14 du véhicule?

15 **GEND. TERRY BROWN:** Oui. Oui.

16 **Me MICHAEL SCOTT:** Le gendarme Gagnon?

17 **GEND. TERRY BROWN:** J'ai entendu lors de l'enregistrement, je
18 m'en souviens très bien, mais j'ai entendu qu'il criait, qu'il hurlait. À un moment donné,
19 on avait discuté, on était en train de hurler.

20 **Me MICHAEL SCOTT:** Lorsqu'il était en train de hurler, de dire
21 « Regardez mon véhicule »...

22 **GEND. TERRY BROWN:** Je ne me souviens pas de ça.

23 **Me MICHAEL SCOTT:** Vous ne vous souvenez pas?

24 **GEND. TERRY BROWN:** Non, je ne me souviens pas de ce qu'il a
25 dit.

26 **Me MICHAEL SCOTT:** Et vous, Gendarme Melanson?

27 **GEND. DAVE MELANSON:** Non. Je me souviens qu'il avait dit... il
28 a dit : « Vous êtes en train de tirer sur Gagnon! »

1 **Me MICHAEL SCOTT:** C'est la seule chose dont vous vous
2 souvenez?

3 **GEND. DAVE MELANSON:** Je ne me souviens pas qu'il avait dit
4 « regardez mon véhicule ».

5 **Me MICHAEL SCOTT:** D'accord. Donc, à quel point vous aviez
6 réalisé... quand est-ce vous avez réalisé que le gendarme Gagnon n'était pas une
7 menace?

8 **GEND. TERRY BROWN:** Par la conversation que nous avons eue
9 lorsqu'on a parlé, et ç'a été clair que c'était un officier de police.

10 **Me MICHAEL SCOTT:** Qu'est-ce qu'il vous disait?

11 **GEND. TERRY BROWN:** Je ne me souviens pas qu'est-ce que
12 c'était la discussion, le sujet de la discussion.

13 **Me MICHAEL SCOTT:** Vous vous souvenez, après avoir pensé,
14 c'est-à-dire réalisé que le docteur Gagnon... pardon, le gendarme Gagnon, si
15 Gendarme Gagnon vous avait dit ça, ça aurait dû... eu du sens pour vous?

16 **GEND. TERRY BROWN:** Je n'aurais pas tiré.

17 **Me MICHAEL SCOTT:** Gendarme Melanson?

18 **GEND. DAVE MELANSON:** Je pense que je ne sais pas où est-ce
19 que les coups sont partis et lorsque j'ai été à l'immeuble, j'ai vu ça.

20 **Me MICHAEL SCOTT:** Vous avez vu que ça a touché le mur?

21 **GEND. DAVE MELANSON:** Oui, j'ai vu le mur. Je ne savais pas
22 que c'était des tirs.

23 **Me MICHAEL SCOTT:** Et vous n'aviez pas vérifié s'il y avait...
24 c'est-à-dire où avaient atterri les autres coups, les autres tirs?

25 **GEND. DAVE MELANSON:** Non. Et mon... c'était presque sur le
26 même lieu, mais après avoir vu ça, c'était en fait... il avait touché le monument.

27 **Me MICHAEL SCOTT:** Ensuite, vous aviez fait attention au
28 panneau électronique?

1 **GEND. DAVE MELANSON:** [Non interprété]

2 **Me MICHAEL SCOTT:** Et donc, il y avait deux tirs, deux coups sur
3 le garage. Est-ce que l'un d'entre vous a fait une recherche si vous aviez touché autre
4 chose que les portes?

5 **GEND. TERRY BROWN:** La seule recherche qu'on a faite, c'est
6 pour voir si quelqu'un était blessé. Donc, je n'étais pas concerné par la propriété à ce
7 moment-là, mais par les personnes, si elles ont été touchées.

8 **Me MICHAEL SCOTT:** Gendarme, vous êtes instructeur de
9 carabine, vous êtes d'accord avec moi si je vous dis que la manipulation... c'est
10 l'importance d'une manipulation d'une arme.

11 **GEND. DAVE MELANSON:** Oui.

12 **Me MICHAEL SCOTT:** Vous avez besoin de savoir qu'est-ce qu'il y
13 a entre vous et la cible, n'est-ce pas? Parce que ces cinq points sont... ils ont pénétré le
14 sol, donc vous retournez... donc, ils ont pénétré la porte, ils peuvent pénétrer la porte
15 de véhicule.

16 **GEND. DAVE MELANSON:** Oui, mais pas toujours. Ils sont conçus
17 justement de disperser le coup.

18 **Me MICHAEL SCOTT:** Donc, c'est quelque chose comme votre
19 carabine. Vous diriez que vous étiez... que c'était important de savoir où les balles
20 pouvaient atterrir.

21 **GEND. DAVE MELANSON:** Dans cette situation, c'est vrai qu'il y a
22 une portée, mais une fois que l'on tire, on instruit les gens, on leur apprend qu'il y a la
23 cible et il y a l'arrière-cible. Et donc, si mon angle ici, c'est... pour prendre une décision
24 en très peu de temps, il y a le facteur temps pour pouvoir penser à ce qui se passe
25 après ou à ce qu'il y a – pardon – derrière? Donc, je pense que l'immeuble après ou
26 derrière a été touché, oui, je suis d'accord, et parfois on peut enregistrer tout ça, mais
27 lorsqu'on utilise une arme à feu, on instruit le monde à bien cibler, à contrôler
28 l'environnement, l'entourage entourant, c'est difficile lorsqu'on est dans un

1 environnement ouvert, et donc ça rend la prise de décision un peu difficile à ce
2 moment-là, et c'est ça.

3 **Me MICHAEL SCOTT:** Donc, dans ces circonstances, vous étiez
4 conscients... vous avez calculé...

5 **GEND. DAVE MELANSON:** Non, j'ai pas calculé que... en une
6 fraction de seconde, j'ai calculé ce que j'avais vu, c'était une menace, je croyais que
7 c'était l'auteur, et donc, j'ai tiré sur l'auteur. Ma direction, c'était l'auteur.

8 **Me MICHAEL SCOTT:** Lorsque vous aviez finalement identifié le
9 gendarme Gagnon et qu'il a été... lorsqu'il est entré dans la caserne des pompiers, et
10 donc, c'était avant que vous ne soyez à l'intérieur?

11 **GEND. DAVE MELANSON:** Non, il n'était pas avec moi.

12 **Me MICHAEL SCOTT:** Gendarme Brown, c'était quoi votre idée
13 d'aller dans le bâtiment?

14 **GEND. TERRY BROWN:** Comme je l'ai dit auparavant, c'était pour
15 vérifier si quelqu'un a été blessé et la personne sur laquelle nous avons tiré... j'avais tiré,
16 c'était toujours une menace ou si elle était blessée, je voulais vraiment savoir qui il était,
17 qu'est-ce qu'il faisait. J'étais en train de chercher... rechercher cette personne.

18 **Me MICHAEL SCOTT:** Vous vous souvenez lorsque vous avez fait
19 le tour de l'immeuble, du côté est de l'immeuble, et puis vous vous souvenez que vous
20 aviez tiré sur cette porte?

21 **GEND. TERRY BROWN:** Oui, je suis cent pour cent sûr.

22 **Me MICHAEL SCOTT:** Gendarme Melanson, vous vous souvenez
23 que c'était à côté de votre porte?

24 **GEND. DAVE MELANSON:** Non, j'ai vu juste à l'avant du building,
25 du bâtiment.

26 **Me MICHAEL SCOTT:** Vous aviez entendu du monde qui était à
27 l'intérieur dont on parle à un certain moment, ils étaient en train de taper sur la porte de
28 côté, et vous n'aviez aucune idée de ce que c'était?

1 **GEND. TERRY BROWN:** [Non interprété]

2 **GEND. DAVE MELANSON:** Oui, c'était possible que l'un d'entre
3 vous qui aviez tiré sur la porte? Vous ne vous souvenez pas de ça ou vous êtes...

4 **GEND. TERRY BROWN:** Non, je suis à cent pour cent sûr. Je sais
5 que je n'ai jamais touché les portes.

6 **Me MICHAEL SCOTT:** Et donc, vous deux et le gendarme
7 Gagnon, il y avait des policiers aussi?

8 **GEND. DAVE MELANSON:** Non.

9 **Me MICHAEL SCOTT:** Gendarme Melanson, lorsque vous étiez à
10 l'intérieur de l'immeuble, c'était quoi vos intentions?

11 **GEND. DAVE MELANSON:** Je m'inquiétais pour les personnes, je
12 voulais juste m'assurer qu'il n'a pas été touché. C'était ça.

13 **Me MICHAEL SCOTT:** Lorsque vous étiez entré, vous aviez vu
14 cette personne, vous avez vu la veste réfléchissante de cette personne?

15 **GEND. DAVE MELANSON:** Oui. Oui, j'ai cru que c'était lui.

16 **Me MICHAEL SCOTT:** Et donc, vous aviez décidé... vous avez
17 réalisé que ce n'était pas l'auteur.

18 **GEND. DAVE MELANSON:** Oui, c'est correct.

19 **Me MICHAEL SCOTT:** Qu'est-ce qui a fait que ç'a changé?

20 **GEND. DAVE MELANSON:** Même avant que je n'y entre, Dave
21 Gagnon, c'était l'agent de policier là-bas, donc ç'avait du sens pourquoi il était à côté là
22 à ce moment-là. Il était question d'identifier l'auteur, et donc, je ne savais pas qui était
23 cette personne.

24 **Me MICHAEL SCOTT:** Et donc, vous ne savez pas comment est
25 monsieur Westlake, c'est juste quelqu'un qui est passé.

26 **GEND. DAVE MELANSON:** Oui, c'est ça que je... c'est tout ce que
27 je savais.

28 **Me MICHAEL SCOTT:** Vous ne saviez pas que c'était un officier,

1 qu'est- ce que c'était l'objectif de sa présence sur place.

2 **GEND. DAVE MELANSON:** [Non interprété]

3 **Me MICHAEL SCOTT:** Et il a décrit devant la Commission que
4 vous voyiez plus que son visage, vous voyiez...

5 **GEND. DAVE MELANSON:** Je voyais son corps.

6 **Me MICHAEL SCOTT:** C'est pas clair pour moi si c'est vous ou le
7 gendarme Gagnon qui a dit : « Est-ce que tout le monde va bien? »

8 **GEND. DAVE MELANSON:** Je crois que c'est moi qui l'ai dit.

9 **Me MICHAEL SCOTT:** [Non interprété]

10 **GEND. DAVE MELANSON:** Je ne me souviens pas d'autres
11 conversations avec monsieur Westlake.

12 **Me MICHAEL SCOTT:** Avez-vous posé la question s'il y avait
13 d'autres personnes dans la salle? Pensiez-vous qu'il y avait d'autres personnes dans
14 l'édifice? Pensiez-vous qu'il y avait quelqu'un? Avez-vous parcouru...entré dans
15 l'édifice? Est-ce que vous avez pensé vérifier s'il y avait quelqu'un de blessé?

16 **GEND. DAVE MELANSON:** Je ne pensais pas qu'il y avait
17 quelqu'un dans l'édifice. Et la personne contre laquelle j'ai tiré, j'ai vu qu'elle n'était pas
18 blessée, alors j'ai pas pensé qu'il pourrait y avoir d'autres personnes blessées à ce
19 moment-là.

20 **Me MICHAEL SCOTT:** Si on regarde l'horodateur des vidéos, la
21 période entre le moment où vous êtes entré dans l'édifice et que vous êtes sorti, c'est à
22 peu près 17 secondes.

23 **GEND. DAVE MELANSON:** Je ne me souviens pas. Je suis rentré,
24 j'ai vu qu'il était sain et sauf, et je suis sorti. C'est peut-être 17 secondes, je ne sais pas
25 si c'était plus long ou plus court que ça.

26 **Me MICHAEL SCOTT:** Pensez-vous que ça l'aurait été bon
27 d'expliquer à monsieur Westlake ce qui se passait à ce moment-là?

28 **GEND. DAVE MELANSON:** J'ai pensé que si lui n'était pas

1 l'assassin, l'assassin était dans le coin, et à ce moment-là, je savais qu'il y avait un
2 moment pour se donner des explications, mais ce n'était pas à ce moment-là. J'ai peut-
3 être dit cela, que c'était nous, mais j'ai vu qu'il était sain et sauf, alors je me souviens
4 pas si je lui ai dit ou non que c'était nous, mais mon soulagement, c'était de voir qu'il
5 était sain et sauf et qu'il n'avait pas été atteint, et je me suis dit il faut retourner, si c'est
6 pas lui l'assassin, l'assassin n'est pas loin, et j'ai pensé qu'il était à quelque part sur
7 place, l'assassin.

8 **Me MICHAEL SCOTT:** Mais il n'était pas dans la caserne de
9 Belmont.

10 **GEND. DAVE MELANSON:** Je pensais qu'il était en quelque part
11 dans ce coin-là. Dans l'édifice, non, je ne pensais pas qu'il était dans l'édifice, mais je
12 pensais qu'il était à quelque part pas loin de cet édifice et je n'avais rien à faire dans
13 l'édifice vu qu'il n'était pas dans l'édifice.

14 **Me MICHAEL SCOTT:** Et, Gendarme, vous n'êtes pas entré, vous
15 n'avez pas vu les trous dans la porte?

16 **GEND. TERRY BROWN:** Ma préoccupation, c'était que tout le
17 monde était sain et sauf.

18 **Me MICHAEL SCOTT:** Et comment saviez-vous que tout le monde
19 était sain et sauf?

20 **GEND. TERRY BROWN:** C'est en parlant avec Dave et le
21 gendarme Winslow (phon.).

22 **Me MICHAEL SCOTT:** Est-ce que vous avez regardé si tout le
23 monde était sain et sauf?

24 **GEND. TERRY BROWN:** Je me souviens d'une conversation très
25 brève : « Est-ce que tout le monde est correct? » et, oui, on m'a dit que oui. Il n'y avait
26 aucune indication que quelqu'un était blessé à ce moment-là. Comme j'ai dit plus tôt,
27 nous n'étions pas préoccupés par les dommages matériels et nous sommes partis.

28 **Me MICHAEL SCOTT:** Mais à part les dommages matériels, est-ce

1 que vous avez eu la préoccupation que vos balles, les balles qui ont été tirées
2 pourraient avoir atteint des personnes plus loin?

3 **GEND. TERRY BROWN:** J'ai fait le tour à l'extérieur de l'édifice et
4 je n'ai pas vu de blessé ou de personnes atteintes.

5 **Me MICHAEL SCOTT:** Et lorsque vous avez parlé aux deux
6 gendarmes, vous avez... vous vous êtes fié sur les autres gendarmes?

7 **GEND. TERRY BROWN:** J'ai demandé si tout le monde était sain
8 et sauf, ils m'ont dit que oui. Je ne me souviens pas exactement les mots qu'ils ont
9 utilisés, mais ils ont dit que, en fait, il n'y avait aucun problème de ce type.

10 **Me MICHAEL SCOTT:** Monsieur... Maitre Van Wart a dit qu'il
11 était... vous étiez satisfait que tout le monde était sain et sauf à l'intérieur. À part de
12 dire... avez-vous fait autre chose pour vous assurer que tout le monde était sain et sauf
13 dans l'édifice?

14 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Désolé, Maitre Scott, vous ne
15 pouvez pas voir derrière vous, mais...

16 Madame MacPhee?

17 **Me PATRICIA MacPHEE:** (Inaudible).

18 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Micro.

19 **Me PATRICIA MacPHEE:** Oui. Désolée. J'ai une objection sur la
20 base que cette question avait déjà été posée.

21 **COMMISSAIRE MacDONALD:** <Non interprété>

22 **Me MICHAEL SCOTT:** J'essaye de confirmer ce que le gendarme
23 Melanson a dit qu'il a tout fait pour que les gens soient sains et saufs, et il vient de nous
24 dire qu'il a... quelqu'un a demandé à monsieur Westlake s'il était sain et sauf.

25 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Alors, vous êtes en train de
26 contextualiser les questions, alors vous pouvez y aller. Vous pouvez répéter la
27 question.

28 **Me MICHAEL SCOTT:** Oui.

1 Vous avez dit que vous ou le gendarme Gagnon ont parlé avec
2 monsieur Westlake et vous avez obtenu la réponse que, oui, tout le monde était sain et
3 sauf, et ce matin, lorsque vous avez dit que vous étiez satisfait que vous avez tout fait
4 pour vous assurer que tout le monde était sain et sauf, avez-vous fait autre chose à part
5 de dire... demander à monsieur Westlake si tout le monde était sain et sauf ou quelles
6 autres mesures avez-vous prises pour vous assurer de cela?

7 **GEND. DAVE MELANSON:** À ce moment-là, je pensais que
8 monsieur Westlake était la seule personne à l'intérieur, je ne savais pas qu'il y avait
9 d'autres personnes concernées à ce moment-là, et avec la réponse que monsieur
10 Westlake m'a donnée, j'ai demandé si tout le monde était pris en compte au cas... il
11 m'a dit que oui, tout le monde était... et j'ai pas fait quoi que ce soit d'autre, j'ai pas fait
12 la recherche, chercher dans l'édifice, je suis ressorti.

13 **Me MICHAEL SCOTT:** Vous êtes retournés tous les deux à votre
14 véhicule sur la route, qu'est-ce vous vous êtes dit lorsque vous êtes entrés dans l'auto,
15 le véhicule?

16 **GEND. TERRY BROWN:** J'ai appelé mon sergent d'état-major au
17 téléphone et je lui ai dit ce qui s'est passé.

18 **Me MICHAEL SCOTT:** Est-ce qu'il y a... il y avait-tu une
19 discussion... on vous a dit de continuer à remplir vos tâches ou est-ce qu'on vous a dit
20 de cesser la poursuite?

21 **GEND. TERRY BROWN:** Le sergent d'état-major Carroll, il nous a
22 dit : « Respirez un peu. Nous allons nous occuper de tout cela à la fin de la journée,
23 après que nous aurons arrêté la personne qui tue les gens.

24 **Me MICHAEL SCOTT :** Et dans moins d'une heure après cela,
25 vous avez rencontré un officier à un barrage routier. Et selon les informations que vous
26 aviez, c'est que l'auteur se déplaçait dans un VUS gris.

27 **GEND. TERRY BROWN :** Je ne me souviens pas du modèle exact
28 du véhicule. Et cette personne était un officier HRP, de la Police régionale d'Halifax. À

1 aucun moment, j'ai pensé que c'était le cas, mais il y avait une personne avec une arme
2 pas loin derrière les policiers. Il n'y avait aucun identifiant et j'ai demandé aux officiers
3 s'ils le connaissaient – ça aurait pu être quelqu'un qui s'était changé, ça aurait pu être
4 une autre personne, mais il y avait quelqu'un avait un fusil qui était debout derrière
5 plusieurs policiers et il se sentait exposé. Cette personne avait un fusil d'épaule; ça
6 ressemblait à la carabine que je portais. Je ne pouvais pas décrire l'arme; je savais que
7 c'était une arme d'épaule. Ça ressemblait à une arme d'assaut.

8 **Me MICHAEL SCOTT** : Est-ce qu'il semble...

9 **GEND. TERRY BROWN** : Je me souviens pas si c'était... s'il était
10 différent de l'arme que je portais.

11 **Me MICHAEL SCOTT** : Alors, vous étiez à peu près... il était à peu
12 près à 20 mètres de l'endroit où se trouvait des officiers?

13 **GEND. DAVE MELANSON** : Je ne peux pas dire la distance, mais
14 je dirais que c'est approximativement cette distance. Il était séparé des policiers de
15 Halifax.

16 **Me MICHAEL SCOTT** : Est-ce qu'il avait un comportement
17 distinct?

18 **GEND. TERRY BROWN** : Il était debout, là, sans identifiant de
19 police et avec une arme d'épaule, c'était beaucoup. Je ne sais pas s'il nous a salués ou
20 s'il a souri.

21 **Me MICHAEL SCOTT** : Et gendarme Brown, dans vos déclarations
22 à la Commission, vous avez dit que vous alliez découvrir qui il était. Mais ce matin...
23 mais ce que vous avez dit...

24 **GEND. TERRY BROWN** : Ce que j'ai dit, c'est qu'il avait, dans
25 l'enregistrement, c'était différent.

26 **Me MICHAEL SCOTT** : Vous avez dit que vous alliez le... vous
27 alliez prendre, connaître son identité.

28 **GEND. TERRY BROWN** : Pour le contexte, par exemple, si on a

1 des mandats de recherche, on va... d'immobiliser, c'est une façon de dire que... ça
2 veut dire que nous allons parler avec cette personne, d'abord, comme nous avons fait à
3 la caserne de pompiers et ensuite, déterminer qui ils étaient.

4 **Me MICHAEL SCOTT** : Mais cette personne porte une arme, alors
5 quand vous êtes sorti de...

6 **GEND. TERRY BROWN** : Nous ne sommes pas sortis du véhicule.

7 **Me MICHAEL SCOTT** : Mais si vous seriez sortis du véhicule, vous
8 l'auriez engagé avec votre carabine et la seule raison pourquoi vous avez sorti, que ...
9 mais ce qui est arrivé, c'est qu'on vous a dit à la radio que c'était un autre officier. Et de
10 manière similaire, avant l'incident à Onslow, vous avez pensé que vous aviez peut-être
11 rencontré l'auteur, mais en fait, c'était le gendarme MacDonald.

12 **GEND. TERRY BROWN** : Oui – nous avons trouvé un véhicule
13 banalisé tout près de l'adresse d'un incident et nous pensions que c'était peut-être...
14 c'était pas une autopatrouille identifiée. Le temps était parfait – Ron, il venait de passer,
15 Ronnie Peterson et lorsque Terry a dit que ça pourrait être lui... oui, n'importe quel
16 véhicule avec identifiant pouvait être lui et nous nous sommes arrêtés et nous avons
17 communiqué et c'était la procédure à suivre. Toute autre action aurait été erronée, une
18 erreur. Nous avons vérifié et si c'était...

19 **Me MICHAEL SCOTT** : Vous n'avez pas conclu que c'était l'auteur,
20 d'un seul coup?

21 **GEND. TERRY BROWN** : Non. On considérait que c'était possible
22 que ce le soit.

23 **Me MICHAEL SCOTT** : Est-ce que vous pouviez voir qui était dans
24 le véhicule?

25 **GEND. TERRY BROWN** : Non.

26 **Me MICHAEL SCOTT** : Et vous ne saviez pas comment ils étaient
27 habillés? Et vous n'avez pas vu son identifié, son signal d'appel?

28 **[PROBLÈME TECHNIQUE]**

1 **Me MICHAEL SCOTT** : Après les événements d'avril 2020, il y a
2 eu une enquête sur le Code de conduite et c'est quoi?

3 **GEND. TERRY BROWN** : C'est une enquête interne de la GRC.

4 **Me PATRICIA MacPHEE** : Désolé, Maître Scott de vous
5 interrompre, j'ai une objection en ce qui concerne la pertinence et la portée de leur
6 témoignage. Les mécanismes de travail interne de la GRC ne sont pas pertinents par
7 rapport à ce qui a été témoigné aujourd'hui.

8 **Me MICHAEL SCOTT** : Je ne pose pas une question en ce qui
9 concerne les enquêtes internes, mais seulement des communications qui ont été faites
10 avec les gendarmes et si cette enquête s'est produite ou si elle se produirait.

11 **COMMISSAIRE MacDONALD** : Il me semble que vous avez, dans
12 votre question, vous avez demandé s'il y avait eu une enquête interne.

13 **Me MICHAEL SCOTT** : Mais je voulais simplement savoir s'il y en
14 a eu une enquête interne.

15 **COMMISSAIRE MacDONALD** : Mais je voulais simplement savoir
16 s'il y en a eu et si j'ai une ou deux questions de suivi.

17 **Me PATRICIA MacPHEE** : Je vais répéter mes commentaires de
18 plus tôt : qu'il y ait eu ou non une enquête sur le Code de conduite n'est pas pertinent
19 par rapport à la portée de cette Commission, des travaux de cette commission et de
20 l'enquête.

21 **COMMISSAIRE MacDONALD** : Maître Scott, nous ne permettrons
22 pas cette question, Maître Scott.

23 **Me MICHAEL SCOTT** : Je ne peux pas poser de questions en ce
24 qui concerne le Code de conduite?

25 **COMMISSAIRE MacDONALD** : Exact.

26 **Me MICHAEL SCOTT** : Messieurs, le 11 avril 2022, le président de
27 la Fédération nationale de police a dit qu'en ce qui concerne l'approche et la conduite à
28 la caserne de pompiers de Onslow, que rien de mieux n'aurait pu être fait. Est-ce que

1 vous êtes d'accord avec cette évaluation?

2 **Me PATRICIA MacPHEE** : Je vais m'objecter à cette question.

3 C'est une question d'opinion sur ce qu'une autre personne a dit et ce n'est pas
4 pertinent. Il a contextualisé en citant la personne, ce n'est pas comme la question finale.

5 **COMMISSAIRE MacDONALD** : Vous pouvez y aller, Maître Scott.

6 **Me MICHAEL SCOTT** : Est-ce que vous êtes d'accord avec cette
7 affirmation qu'en ce qui concerne l'approche de la caserne de pompiers, tout a été fait
8 du mieux? Est-ce que ça aurait pu être mieux?

9 **GEND. TERRY BROWN** : Pour reprendre ce que j'ai dit dans la
10 question, en me basant sur ce que je savais à ce moment-là, je n'aurais pas agi
11 autrement. J'ai réagi selon ma formation.

12 **GEND. DAVE MELANSON** : Mais je dirais qu'avec ce qui nous a
13 été présenté et ce que nous savions ce jour-là, les autres... les officiers dans... d'autres
14 officiers dans la situation auraient fait la même chose. Ça a été une décision difficile,
15 mais à ce moment-là, avec les informations dont je disposais, c'était la meilleure
16 réaction.

17 **COMMISSAIRE MacDONALD** : Merci.

18 **Me JAMIE VanWART**: Merci, Messieurs les commissaires.

19 Je pense que c'est la règle 55 qui permet aux avocats des témoins
20 de poser d'autres questions lorsqu'ils voient qu'il y a un intérêt pour cela.

21 **COMMISSAIRE MacDONALD** : Oui. Maître Nijhawan et les
22 avocats des familles n'ont pas d'objection à cela?

23 Micro?

24 **Me ROBERT PINEO** : Non, ils ne présentent pas de soumissions,
25 désolé. Il y a une demande d'avoir des questions de suivi. Ça n'a pas été discuté dans
26 le caucus, nous ne sommes pas au de cette demande.

27 **COMMISSAIRE MacDONALD** : Avez-vous besoin de temps?

28 **Me PATRICIA MacPHEE** : Je suis désolée d'interrompre. J'ai une

1 question et c'est une question de suivi.

2 **COMMISSAIRE MacDONALD** : Merci, allez-y, le réinterrogatoire.

3 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me PATRICIA MacPHEE :**

4 **Me PATRICIA MacPHEE** : Est-ce que vous pourriez passer au
5 paragraphe 33 du document sur la caserne de pompiers d'Onslow? Il y a une photo de
6 Monsieur Westlake et de sa veste. Les constables, mes collègues ont posé une
7 question en ce qui concerne cette veste et nous pouvons être d'accord que c'est une
8 veste jaune avec des bandes orange réfléchissantes. Est-ce que vous pouvez expliquer
9 quel type de veste réfléchissante sont assignées aux officiers de la GRC? Est-ce qu'elle
10 est différente de celle-ci?

11 **GEND. DAVE MELANSON** : Elle est réfléchissante, elle est
12 entièrement jaune; elle n'a pas de bande orange. C'est un jaune fluorescent.

13 **Me PATRICIA MacPHEE** : Et quelle était la signification de cette
14 distinction lorsque vous avez vu Monsieur Westlake derrière la voiture alors qu'il portait
15 cette veste?

16 **GEND. DAVE MELANSON** : Il n'y avait aucune raison qu'il y aurait
17 un agent de la GRC qui aurait une veste de ce type et à cause de son comportement
18 près de la porte, j'ai conclu que ce qu'il était n'était pas un agent de la GRC.

19 **Me PATRICIA MacPHEE** : Meci beaucoup.

20 **COMMISSAIRE MacDONALD** : Merci. Messieurs les policiers,
21 peut-être que... merci, peut-être que les commissaires ont des questions pour vous
22 aussi?

23 **COMMISSAIRE FITCH** : Merci Messieurs pour votre témoignage
24 aujourd'hui. La question que j'ai pour vous et ça parle... c'est en fonction de la
25 formation que vous avez reçue : c'est selon mes antécédants, quand les agents se
26 rendent à un appel, il y a plusieurs choses qui vous passent par l'esprit. Je sais que je
27 vous ramène à un moment et c'est difficile. Quand vous êtes... on voyage seul, on se
28 met à songer différents scénarios que l'on pourrait rencontrer lorsqu'on intervient; cela

1 fait partie de notre formation qu'on songe à différentes façons qu'une situation pourrait
2 se déployer.

3 Quand on a un partenaire, je vais vous suggérer qu'il peut y avoir
4 des discussions pour songer aux différents scénarios qu'on pourrait rencontrer et
5 comment on pourrait réagir à différentes situations comme la situation se déroule. Avez-
6 vous eu des discussions pendant vos déplacements, quand vous avez reçu des
7 renseignements sur ce que vous feriez ou ce que vous ne feriez pas si jamais vous
8 deviez rencontrer l'auteur lors de vos déplacements? Avez-vous discuté des stratégies,
9 des tactiques, des scénarios dans vos déplacements et si vous pourriez les partager
10 avec nous?

11 **GEND. TERRY BROWN** : Je me rappelle pas d'avoir discuté des
12 décisions de nature... au niveau des tactiques. Je sais qu'il y a un moment donné,
13 Dave s'est rangé, j'ai pensé : on doit continuer de bouger. On sentait... on sentait, nous
14 étions près de lui la plupart de la journée – même jusqu'à la toute fin. Et on s'est rangés
15 un moment donné et je me rappelle d'avoir pensé « Non, on doit continuer de bouger
16 parce qu'on est vraiment une cible ici ». Parfois, ça, ça intervenait dans mon esprit. Je
17 me rappelle pas beaucoup plus que ça.

18 **GEND. DAVE MELANSON** : J'ai un souvenir que Terry disait et
19 peut-être moi-même, on disait : on doit l'arrêter, on doit arrêter ce type. Et je me
20 rappelle pas s'il n'y avait pas une stratégie... je me rappelle des décisions spécifiques,
21 mais on s'entendait qu'on devait arrêter ce type-là. Chaque fois qu'on entendait la radio,
22 quelqu'un se faisait tuer. C'est comme si on accusait du retard.

23 **GEND. TERRY BROWN** : J'ai un souvenir de ça; je sais qu'un
24 moment donné, quand Chad et Heidi ont tous les deux été atteints par balle, on est sur
25 l'autoroute et je pensais que cela s'est produit quelque part entre Stubiach et
26 Shubenacadie et je me rappelle qu'on avait pris la décision de ne pas sortir de
27 l'autoroute là, on allait aller aussi vite que possible pour le dépasser. On voulait se
28 rendre à la prochaine sortie pour le dépasser. On a une meilleure occasion de l'engager

1 à ce moment-là; on ne voulait pas être derrière lui, on voulait être devant lui pour
2 couper ça, sa voie de sortie.

3 **COMMISSAIRE FITCH** : J'ai pas d'autres questions en ce moment.

4 **COMMISSAIRE MacDONALD** : Madame la commissaire Stanton?

5 **COMMISSAIRE STANTON** : Merci. Vous avez dit plus tôt, je
6 présume qu'il n'y avait pas de poste de travail mobile parce que c'était une voiture non
7 identifiée, alors, vous n'avez pas des cartes? Avez-vous utilisé... est-ce que vous avez
8 utilisé quelque chose, quoi que ce soit pour les cartes ou vous vous fiez à vos
9 connaissances?

10 **GEND. TERRY BROWN** : Non, on connaissait la région dans
11 laquelle on se trouvait, on n'a pas utilisé de cartes – dans le comté de Colchester, en
12 tout cas.

13 **GEND. DAVE MELANSON** : Moi, j'étais confiant quand j'avais reçu
14 l'appel, c'était sur le chemin Plains, je savais comment me rendre au chemin Plains; je
15 m'y connaissais, j'avais été là avant. Le numéro 2, je me rappelle pas d'un moment où il
16 fallait que la carte nous dise où aller. Je sais qu'il y a un moment où on a dit qu'il y a
17 quelqu'un qui tire au Sobeys; je me rappelle d'avoir essayé de me rappeler où se
18 trouvait le Sobeys. Mais je pense qu'on s'est dirigés dans la bonne direction.

19 **COMMISSAIRE STANTON** : Et vous avez dit que vous avez
20 appelé le sergent Carroll avec un téléphone. Est-ce que c'est un téléphone personnel ou
21 de travail?

22 **GEND. TERRY BROWN** : J'avais les deux avec moi, je me
23 rappelle pas lequel j'ai utilisé.

24 **COMMISSAIRE STANTON** : La radio portative, elle se trouvait à
25 être la radio du comté de Colchester. Est-ce que vous avez passé à un autre canal à un
26 moment donné?

27 **GEND. TERRY BROWN** : Je ne pense pas qu'on a passé à un
28 autre canal. Je sais que pendant que nous voyagions sur l'autoroute 102, j'avais éteint

1 la radio et je demandais de fusionner les deux groupes, les deux canaux et cela s'est
2 passé peu de temps après.

3 **COMMISSAIRE STANTON** : Avez-vous pensé de passer à un
4 autre canal, un moment donné, sur l'un des radios?

5 **GEND. TERRY BROWN** : Non – à ce stade-là, on pensait qu'il était
6 dans le comté de Colchester pendant tout l'instant. Dans mon esprit, je ne voyais pas le
7 besoin de passer à autre chose jusqu'à ce que les événements changent. Ça sonne
8 comme s'il y avait un renseignement qui rentrait de la répartition, qu'il y avait des
9 choses qui se passaient sur un autre groupe, un autre canal de discussion. Et c'est
10 pourquoi j'avais fait la demande si on pouvait fusionner les groupes de discussion.

11 **COMMISSAIRE STANTON** : Parce que vous ne saviez pas les
12 renseignements dans la voiture parce que vous n'aviez pas un poste de travail mobile?
13 Les seuls renseignements que vous receviez, c'était via la radio ou si vous aviez parlé
14 avec quelqu'un avec un téléphone cellulaire.

15 **GEND. TERRY BROWN** : Le seul appel au niveau du téléphone
16 cellulaire que j'ai eu, c'est avec le sergent d'état-major Caroll après l'incident à la
17 caserne des pompiers. Je me rappelle pas... j'ai appelé mon épouse.

18 **GEND. DAVE MELANSON** : Oui, je veux dire, au niveau du travail.

19 **GEND. TERRY BROWN** : Oui, c'est tout. Le fait que quelqu'un
20 appelle avec des renseignements de là où on devrait se rendre ou comment on devrait
21 réagir ou des renseignements, il n'y avait pas d'appels à part celui-là au sergent d'état-
22 major Caroll.

23 **COMMISSAIRE STANTON** : Voilà l'une de mes questions : à part
24 l'appel que vous avez fait immédiatement après que vous avez déchargé vos armes à
25 feu, vous n'avez pas... vous ne lui avez pas parlé à part cela?

26 **GEND. TERRY BROWN** : Non, pas jusqu'à ce qu'on est retournés
27 au bureau. C'est ça mon souvenir.

28 **COMMISSAIRE STANTON** : Pas dans l'occasion ultérieure où

1 vous aviez pensé que vous avez identifié l'auteur et vous aviez déterminé que c'était...
2 finalement, c'était quelqu'un d'autre et pas plus tard quand vous avez pensé ou que
3 vous avez vu quelqu'un qui n'était pas un agent de police et qui a fini... et qui
4 finalement était un agent de la Police régionale d'Halifax. Vous ne lui avez pas parlé à
5 ce moment-là?

6 **GEND. TERRY BROWN** : Non.

7 **COMMISSAIRE STANTON** : Quand vous lui avez parlé,
8 normalement, qu'est-ce qui se passerait après le déchargement de votre arme à feu
9 pendant que vous êtes de service.

10 **GEND. TERRY BROWN**: Y'a tellement différents facteurs dans
11 cette situation, il y a un tireur actif en cavale, je ne sais pas si je peux vous répondre
12 cela, qu'est-ce qu'on ferait d'habitude.

13 **GEND. DAVE MELANSON**: Ben, ce qu'on doit faire, c'est avertir
14 notre superviseur. C'est ce qu'on a fait. Après ça, je ne sais pas où le processus s'en
15 va, ça dépend des circonstances et ce qui se passe.

16 **COMMISSAIRE STANTON**: Votre formation ne vous dit pas
17 qu'une fois que vous avez déchargé vos armes à feu lorsque vous êtes de service,
18 vous arrêteriez de service, ça dit tout simplement appeler votre superviseur et le
19 superviseur vous dit quoi faire?

20 **GEND. TERRY BROWN**: C'est ce que j'entends, c'est ce que je
21 comprends, et on doit le signaler à notre superviseur. Je ne sais pas où c'est écrit,
22 aucune idée, mais on doit faire savoir à notre superviseur pendant le quart de travail, on
23 doit le faire savoir.

24 **COMMISSAIRE STANTON**: Alors, quand vous appelez votre
25 superviseur après que vous avez déchargé vos armes à feu, pour moi, ça sonnait
26 comme si vous aviez une attente qu'on vous enlèverait du quart de travail.

27 **GEND. TERRY BROWN**: Non, pas du tout. Non.

28 **COMMISSAIRE STANTON**: D'accord. Alors, ça ne vous a pas

1 surpris qu'on vous a dirigés de continuer.

2 **GEND. TERRY BROWN:** Non. Juste parlant pour moi-même,
3 j'aurais été surpris si on avait été mis hors service étant donné que cette personne-là
4 était encore présente, était sur les routes, et qu'il cherchait à tuer des personnes.

5 **COMMISSAIRE STANTON:** Alors, vous n'avez pas eu une
6 formation sur le plan de ce qui se passe après que vous avez déchargé vos armes à
7 feu lorsque vous êtes de service?

8 **GEND. TERRY BROWN:** Non.

9 **COMMISSAIRE STANTON:** Et à part le fait d'être dit de prendre un
10 peu de repos, de respirer, avez-vous eu autres consignes de la part d'un superviseur ce
11 jour-là relatif au fait d'avoir déchargé vos fusils?

12 **GEND. DAVE MELANSON:** Non. Pendant cette journée-là, non. À
13 la fin de la journée, on voulait parler avec la personne en charge, mais nous, on n'a pas
14 eu davantage de discussions.

15 **COMMISSAIRE STANTON:** La seule chose que le sergent d'état-
16 major vous a dit, c'est « respirez un peu et revenez sur la route ».

17 **GEND. DAVE MELANSON:** Il était sur le téléphone avec vous,
18 mais il dit...

19 **GEND. TERRY BROWN:** « Prenez une... respirez un peu,
20 composez-vous, on va traiter de cela à la fin de la journée. »

21 **COMMISSAIRE STANTON:** Et est-ce que vous avez pris du recul?
22 Est-ce que vous vous êtes arrêtés?

23 **GEND. DAVE MELANSON:** Oui, on a pris une...

24 **COMMISSAIRE STANTON:** [Non interprété]

25 **GEND. TERRY BROWN:** On était encore en train de conduire
26 pendant que j'étais sur le téléphone. À ce stade-là, je sais qu'on devait arrêter prendre
27 de l'essence, on avait peu d'essence, on s'est arrêtés. Je ne me rappelle pas d'une
28 discussion précise, je suis sûr qu'on a discuté au sujet de qu'est-ce qui venait de se

1 passer. C'est ça, on a juste continué.

2 **COMMISSAIRE STANTON:** Et y'a personne d'autre qui vous a
3 parlé du fait que vous avez déchargé vos armes à feu?

4 **GEND. TERRY BROWN:** Non.

5 **COMMISSAIRE STANTON:** Et à la fin de la journée, quand est-ce
6 que votre quart de travail a terminé?

7 **GEND. TERRY BROWN:** C'était le soir pour moi, aux alentours de
8 19 heures.

9 **GEND. DAVE MELANSON:** Peut-être un peu plus tôt pour moi.
10 Peut-être que t'as été au débriefage du quart de travail et j'ai rentré chez moi avant le
11 débriefage, cela à 6 heures, aux alentours de 18 heures.

12 **COMMISSAIRE STANTON:** Et il n'y avait pas de suivi avec vous
13 sur le fait que vous avez déchargé vos armes à feu cette journée-là?

14 **GEND. TERRY BROWN:** SiRT, elle s'est présentée au
15 détachement, si c'est ça à quoi vous faites référence.

16 **GEND. DAVE MELANSON:** Mais c'est ça, SiRT s'est présenté, ils
17 ont pris nos armes à feu, les carabines qui ont été utilisées, et c'était tout. Et finalement,
18 on est entrés au bureau à la fin de la journée et on attendait pour parler à la personne
19 qui était au commandement, on pensait que c'était Steve Halliday, on a attendu pour
20 voir ce qui allait se produire. À ce stade-là, on nous a avisés de prendre contact, il me
21 semble, le syndicat et des avocats pour leur parler de ça. On n'a pas parlé au
22 superviseur à ce stade-là. Les choses ont changé. Là, on passe par les procédures de
23 SiRT.

24 **COMMISSAIRE STANTON:** À quel stade est-ce que le sergent
25 d'état-major (inintelligible) n'était plus votre superviseur cette journée-là?

26 **GEND. DAVE MELANSON:** Savez-vous, je pense c'était comme
27 « *team* », le sergent d'état-major Carroll, Halliday et Addie, pour moi, il s'agissait d'une
28 équipe.

1 **COMMISSAIRE STANTON:** Addie MacCallum.

2 **GEND. DAVE MELANSON:** Oui. Désolé.

3 **COMMISSAIRE STANTON:** Ah, je vois. D'accord. Merci.

4 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Madame la commissaire Fitch?

5 **COMMISSAIRE FITCH:** Oui. Merci, Monsieur le commissaire
6 MacDonald. J'ai quelques questions de suivi.

7 Messieurs, je vais commencer par une question de suivi à la
8 question de la commissaire Stanton au niveau des procédures et des politiques après le
9 déchargement d'une arme à feu lorsque vous êtes de service. Je reconnais entièrement
10 que les 18 et 19 avril étaient des circonstances extraordinaires.

11 Gendarme Melanson, si vous pourriez rafraichir mon souvenir.
12 Vous aviez dit que vous êtes un formateur pour les carabines, également un formateur
13 pour le recours à la force.

14 **GEND. DAVE MELANSON:** J'avais récemment obtenu ma
15 formation. Juste avant cet incident-là, oui, j'étais devenu un formateur au niveau des
16 recours à la force.

17 **COMMISSAIRE FITCH:** Et c'était juste à dire... de dire qu'en tant
18 que formateur en matière de recours à la force, vous deviez bien connaître les
19 politiques en matière de signaler et les politiques de signalement? Je veux juste clarifier
20 cela.

21 **GEND. DAVE MELANSON:** Oui.

22 **COMMISSAIRE FITCH:** Je veux juste clarifier cela pour le dossier.
23 Au niveau de mes... sur le plan de mes questions ultérieures au niveau des scénarios
24 et des pensées au sujet des scénarios en entrant... en déplacement vers un appel, est-
25 ce que quelqu'un au niveau des commandements ou un superviseur, est-ce qu'il vous a
26 offert des consignes que vous êtes au courant que faire si vous êtes... si jamais vous
27 deviez rencontrer l'auteur sur l'autoroute ou à pied, soit mobile ou si...

28 **GEND. DAVE MELANSON:** il y a eu une transmission radio, je ne

1 peux pas vous dire si c'est avant ou après cela où on nous a indiqué que « si vous
2 voyez cette personne-là, soyez prêts ». Je ne peux pas vous dire les paroles, mais ma
3 compréhension c'est si vous avez une mire sur cette personne-là, vous allez vous
4 engager, vous allez tirer dessus. Si ces... les transmissions radio devraient montrer si
5 mon souvenir est correct.

6 **COMMISSAIRE FITCH:** Corrigez-moi si j'ai tort au niveau de la
7 chronologie, mais Caporal Peterson avait déjà fait savoir qu'il avait passé l'auteur sur
8 les autoroutes et c'est pourquoi vous étiez dans cette région-là. Sachant à ce stade-là
9 que l'auteur... il était fort probable qu'il était déjà dans la... encore dans la réplique de
10 l'auto-patrouille, avez-vous eu une discussion sur comment vous aborderiez
11 l'élimination de l'auteur? Avez-vous formulé un plan dans votre esprit ou à l'oral?

12 **GEND. TERRY BROWN:** La seule chose que je peux vous dire,
13 c'est peu après qu'on a vu Rodney MacDonald et sa voiture de police qui était tirée d'un
14 côté sur le pont, pour moi, ça aurait pu être lui. Y'a pas eu de discussion en menant
15 cela sur comment on s'engagerait auprès de lui ou on l'aborderait.

16 **COMMISSAIRE FITCH:** Je ne veux pas faire comme si je suis
17 ancienne, mais vous avez probablement reçu des formations sur comment mener un
18 engagement au risque?

19 **GEND. DAVE MELANSON:** Oui.

20 **COMMISSAIRE FITCH:** So, avez-vous eu des discussions sur si
21 que vous voyez l'auteur voyager dans son véhicule?

22 **GEND. DAVE MELANSON:** Pour une mise en contexte, à
23 entendre ce qui se passe à la radio, essayer d'écouter sur ce qui se passe à la radio, on
24 fait de notre mieux. Je savais plus ou moins la région, je conduisais aussi vite, le plus
25 rapidement possible pour me rendre à ces scènes-là et il semblait que, scène après
26 scène, il semblait frapper, et après l'incident à Onslow, ç'a ralenti les choses un peu au
27 niveau de notre pensée à cet égard. Je ne pense pas qu'il y avait un moment de
28 vraiment... pas vraiment s'asseoir, mais de discuter ce qu'on allait faire. On a eu juste

1 l'information, quand on voit quelque chose, on a tous les deux été derrière le véhicule,
2 on a travaillé ensemble, on a reçu une formation et on apprend quoi faire, on n'a pas
3 besoin de trop communiquer, et si on est impliqués dans l'action, on sait où se trouve la
4 personne. Souvent, quand on fait des engagements à haut risque, c'est une mise au
5 sol, c'est très risqué, mais c'est stationnaire. On ne fait pas des mises au sol à haut
6 risque, on n'est pas formés pour comment... pour sortir quelqu'un de la route. Ça aurait
7 peut-être été exigé dans ce cas-là, mais c'est pas comme ça que ça s'est présenté. Est-
8 ce que ça répond à votre question?

9 **COMMISSAIRE FITCH:** Oui. Merci.

10 Une autre question. Il semblerait que dans toutes les trois
11 circonstances où vous avez mentionné que nous ne voyons... on va... il y aurait une
12 mise au sol, vous sembleriez être certain dans tous les trois scénarios, quand vous avez
13 rencontré le caporal MacDonald, le gendarme MacDonald à côté de la rue, votre
14 transmission radio semblait plutôt certaine.

15 **GEND. TERRY BROWN:** Je ne suis pas d'accord avec vous. Je
16 dirais on a... on voit le véhicule, je ne me rappelle plus de mes paroles précises, mais
17 je me rappelle avoir dit : « On le voit, on le... », peut-être lui ou la voiture, mais à ce
18 stade-là, je pense que toutes les voitures dans cette zone-là, on venait de recevoir une
19 auto... un appel 9-1-1 que toutes voitures policières dans cette zone-là, on aurait eu...
20 on se serait douté que c'était lui, et je pense que traiter les choses autrement n'aurait
21 pas été... on n'aurait pas eu raison. On l'a perçu comme étant à haut risque et une
22 menace, et on l'a abordé convenablement à la radio cette fois-là, et là on s'est rendus à
23 Enfield. Encore une fois, je dirais que j'étais certain que c'était la personne que nous
24 cherchions, mais c'est certainement une menace. Qu'il était debout derrière un groupe
25 de policiers avec un fusil, c'était préoccupant et on a abordé cela via la radio.

26 **GEND. DAVE MELANSON:** Et lorsque vous dites « haut
27 risque »... lorsqu'il a dit « haut risque », ce qu'on a fait, c'est que nous nous sommes
28 arrêtés plutôt que de continuer à conduire et pour déterminer ce qu'il en était.

1 **COMMISSAIRE FITCH:** Merci. Je n'ai plus de questions pour le
2 moment. Je vous remercie.

3 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci beaucoup, Officiers, pour
4 votre témoignage. Nous allons vous poser une question. On va prendre une pause pour
5 nous assurer et voir si nous avons d'autres questions pour vous de la part des
6 commissaires. Ça ne sera pas pour très longtemps, ça sera 10 minutes.

7 Donc, merci aux participants et aux avocats.

8 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Merci.

9 Les procédures sont en pause et reprendront dans 10 minutes.

10 --- **L'audience est en pause à 13 h 02**

11 --- **L'audience est reprise à 13 h 14**

12 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Bienvenue de nouveau.

13 Les procédures sont en session de nouveau.

14 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Oui, merci.

15 Merci, Avocats, merci beaucoup pour ça, et on voulait simplement
16 confirmer que les commissaires voulaient juste un petit moment pour nous assurer que
17 nous avons assez de temps pour tenir compte des questions, s'il y a des questions à
18 poser aux deux témoins, et s'il n'y en a pas, vous... on peut les libérer et prendre la
19 pause diner?

20 Merci, Officiers. Désolé de vous garder aussi longtemps à deux
21 reprises. En tant que commissaires, on voulait prendre plus de temps pour nous
22 assurer que toutes les questions ont été posées, et donc, si on n'a plus de questions
23 pour vous, donc, on voudrait vous remercier d'être... d'avoir été présents avec nous
24 aujourd'hui et d'avoir assumé la tâche difficile. Donc, on vous libère. Merci beaucoup.

25 Donc, nous allons prendre une pause jusqu'à 14 h 50 [sic], si ça
26 marche pour tout le monde.

27 Et donc, à notre retour, Monsieur Burrill, vous allez avoir l'officier
28 Fahie, si je comprends bien? Merci.

1 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Merci. Les procédures
2 sont en pause et on va reprendre à 14 h 50... 15, pardon.

3 --- **L'audience est en pause à 13 h 16**

4 --- **L'audience est reprise à 14 h 15**

5 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Bienvenue à nouveau.
6 Les procédures ont de nouveau en session.

7 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci.

8 Bon appétit, tout le monde... bon après-midi, tout le monde.

9 Monsieur Burrill?

10 **Me ROGER BURRILL:** Merci, Commissaire.

11 Je voudrais appeler le gendarme Fahie qui est présent.

12 Gendarme Fahie?

13 **GEND. IAN FAHIE:** [...]

14 **Me ROGER BURRILL:** Et on demande, pendant qu'on attend la
15 venue du gendarme Fahie...

16 Votre nom, c'est Fahie?

17 **GEND. IAN FAHIE:** [Non interprété]

18 **Me ROGER BURRILL:** Votre nom de famille est...

19 **GEND. IAN FAHIE:** C'est correct.

20 **Me ROGER BURRILL:** Commissaires, je comprends que le témoin
21 doit prêter serment. Donc, je vous demande de le faire.

22 --- **GEND. IAN FAHIE, ASSERMENTÉ:**

23 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Gendarme Fahie, jurez-
24 vous que vous allez dire la vérité? [Non interprété]

25 **GEND. IAN FAHIE:** [Non interprété]

26 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Vous jurez que vous
27 allez dire toute la vérité, rien que la vérité?

28 **GEND. IAN FAHIE:** Oui, je le jure.

1 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Merci. Veuillez vous
2 asseoir.

3 **--- INTERROGATOIRE PAR Me ROGER BURRILL:**

4 **Me ROGER BURRILL:** Alors, Gendarme Fahie, vous êtes
5 présentement membre de la GRC, c'est bien ça?

6 **GEND. IAN FAHIE:** Oui.

7 **Me ROGER BURRILL:** Et présentement, vous êtes assigné au
8 détachement New Minas depuis juin 2021?

9 **GEND. IAN FAHIE:** C'est...

10 **Me ROGER BURRILL:** Je comprends que vous avez commencé à
11 travailler en 2004, c'était en fait comme répartiteur d'appels, n'est-ce-pas?

12 **GEND. IAN FAHIE :** Oui, c'est correct. C'était au siège central.

13 **Me ROGER BURRILL :** Et aussi, vous aviez été diplômé DEPO et
14 de 2007 à 2012, vous étiez au détachement du Nouveau-Brunswick?

15 **GEND. IAN FAHIE :** Oui.

16 **Me ROGER BURRILL :** 2012, vous étiez travailler... vous
17 travailliez à la Section de l'investigation ou des enquêtes du Nouveau-Brunswick?

18 **GEND. IAN FAHIE :** Oui.

19 **Me ROGER BURRILL :** Ensuite, vous étiez au détachement
20 Keswick du Nouveau-Brunswick?

21 **GEND. IAN FAHIE :** Oui.

22 **Me ROGER BURRILL :** Donc 2014, en septembre 2014, vous étiez
23 en Nouvelle-Écosse.

24 **GEND. IAN FAHIE :** C'est correct.

25 **Me ROGER BURRILL :** Au mois d'août 2016, vous étiez aussi
26 nominé pour travailler au détachement de Antigonish. Mars 2021, vous étiez au
27 détachement Stellarton, juin 2021, lorsqu'on avait discuté de votre transfert, n'est-ce-
28 pas?

1 **GEND. IAN FAHIE** : Oui.

2 **Me ROGER BURRILL** : Donc, le 18-19 avril 2020, vous travaillez
3 comme étant un membre de service général au détachement de la Nouvelle-Écosse?

4 **GEND. IAN FAHIE** : C'est bien ça, oui.

5 **Me ROGER BURRILL** : D'accord. Donc, nous allons aller... nous
6 allons parler du 18 et du 19 avril. Gendarme Fahie, je comprends que vous étiez de
7 service pendant ce quart de travail, n'est-ce-pas?

8 **GEND. IAN FAHIE** : Oui, j'avais commencé, en fait, mon premier
9 quart de nuit, j'avais commencé.

10 **Me ROGER BURRILL** : Et j'ai compris que vous aviez reçu vers
11 minuit quelque chose pour ce qui est d'assister ou de prendre un appel?

12 **GEND. IAN FAHIE** : Oui. Notre caporal était venu et avait
13 demandé à deux membres d'aller prendre des appels, c'est-à-dire de travailler pour
14 pouvoir prendre des appels.

15 **Me ROGER BURRILL** : Et je comprends que vous et votre
16 partenaire, vous aviez été partants pour justement accomplir cette mission?

17 **GEND. IAN FAHIE** : Oui.

18 **Me ROGER BURRILL** : Ensuite, vous avez été interrompu pour
19 pouvoir continuer votre travail, n'est-ce-pas?

20 **GEND. IAN FAHIE** : Oui, tout à fait. On venait d'arriver dans la
21 région, alors sur la route 104 et donc, on avait les appels de Colchester.

22 **Me ROGER BURRILL** : Et qu'est-ce que ça veut dire?

23 **GEND. IAN FAHIE** : Donc, juste prendre des appels qui arrivaient,
24 qui venaient, provenaient du comté de Colchester.

25 **Me ROGER BURRILL** : Qu'est-ce que vous aviez?

26 **GEND. IAN FAHIE** : Donc, c'était un appel du comté de
27 Colchester. J'avais informé le OCC que vous étiez en mesure de prendre des appels du
28 détachement de Bible Hill. Il y a un appel à Brookfield; moi-même j'avais répondu. Nous

1 nous sommes arrêtés au détachement de Bible Hill avec l'autopatrouille et elle est
2 venue avec moi dans mon véhicule de police. On pouvait pas se présenter au bureau
3 de Bible Hill parce qu'il n'y avait personne là-bas. Nous n'avions pas accès – nous
4 n'avions pas les clés, donc nous avons été à Brookfield. Là, il y avait une plainte qui
5 provenait de là, donc on était sur les lieux. Donc on était au centre de Truro, le CCO de
6 Truro et on a décidé que l'on soit là de façon informelle du détachement parce qu'il y
7 avait la salle d'eau, il y avait les ordinateurs et pour justement garder un œil sur ce qui
8 se passait à ce moment-là.

9 **Me ROGER BURRILL** : Donc, ce que je comprends par rapport
10 aux membres, pour ce qui est des appels de Colchester, il y avait personne et ils étaient
11 tous assignés à Portapique à ce moment-là?

12 **GEND. IAN FAHIE** : Je suis pas sûr du nombre de personnes ou
13 des membres, mais on était tous les deux au détachement de Bible Hill.

14 **Me ROGER BURRILL** : Et vous avez indiqué que vous avez
15 répondu à un appel à Brookfield et ensuite, vous vous êtes connecté au CCO?

16 **GEND. IAN FAHIE** : C'était le seul édifice dans lequel on pouvait
17 entrer, il était ouvert 24 heures par jour. Avant, j'oeuvrais à ce centre CCO, alors je
18 connaissais certains des répartiteurs et à cause de l'incident, nous pouvions être là et
19 être... aider les membres du CCO.

20 **Me ROGER BURRILL** : Est-ce que vous avez communiqué avec
21 des gens du CCO?

22 **GEND. IAN FAHIE** : Nous sommes entrés et le gestionnaire des
23 risques qui travaillait ce soir-là, il a été de service à Antigonish lorsque je travaillais
24 dans la circulation. Je connaissais Brian très bien. Il y avait des répartiteurs que je
25 connais... que je connaissais aussi; je me souviens pas de tous leurs visages, mais
26 Jane MacCallum était là et je lui ai parlé.

27 **Me ROGER BURRILL** : Est-ce que vous avez eu des contacts ou
28 des conversations avec le sergent Rehill? Étant donné les circonstances et ses

1 responsabilités ce soir-là, combien de temps avez-vous passé avec lui?

2 **GEND. IAN FAHIE** : Nous avons été là pendant 15 ou 20 minutes,
3 peut-être un peu plus. Nous avons pu échanger avec lui; sa station était à l'intérieur du
4 CCO et on pouvait parler avec lui, mais s'il était occupé, nous pouvions parler pendant
5 qu'il s'occupait. On ne parlait de manière constante avec lui; il avait beaucoup à faire.

6 **[PROBLÈME TECHNIQUE]**

7 **Me ROGER BURRILL** : Y a-t-il un protocole ou une méthodologie
8 pour aviser dans une telle situation?

9 **GEND. IAN FAHIE** : Pas... il n'y a pas de politique écrite. On ne
10 recommande jamais que les agents, les gendarmes aillent seuls. C'est tout une
11 question de compassion et si on a assez d'avoir... il faut s'assurer d'avoir suffisamment
12 de détails pour répondre et fonctionner. Il n'y avait rien à cacher à lui.

13 **Me ROGER BURRILL** : Est-ce que la procédure des proches a été
14 suivie?

15 **GEND. IAN FAHIE** : Oui.

16 **Me ROGER BURRILL** : Et après que ces procédures eurent été
17 appliquées, qu'avez-vous fait?

18 **GEND. IAN FAHIE** : Nous avons répondu à plusieurs appels. Il y a
19 eu des appels dans le secteur du comté de Colchester. Nous savions qu'il y avait de la
20 couverture dans la zone de Portapique et au milieu de la nuit, il n'y avait aucun besoin
21 pour nous d'être présents nulle part, alors nous avons pris beaucoup d'appels. Je ne
22 me souviens pas du nombre exact. Et tôt le matin, après 7 h, je me souviens que nous
23 sommes retournés au CCO et j'ai parlé avec le sergent O'Brien au téléphone – il était
24 au poste de commandement à Mass River ou dans un village et je lui ai parlé de la
25 relève de la gendarme Colman. Je lui ai dit de ne pas nous oublier; nous étions de
26 service depuis 6 h le soir précédent. C'était le matin, mais c'est plutôt le soir précédant,
27 nous avons complété la tâche d'aviser les proches et j'étais... nous étions dans Truro
28 et je conduisais et je n'arrivais pas à retourner dans le centre de la ville et nous avons...

1 on a dit à une autopatrouille que nous voulions retourner à la rue Prince et il nous a
2 dirigés jusqu'à cette rue.

3 **Me ROGER BURRILL** : Est-ce qu'il y avait eu des échanges sur ce
4 qui se passait à Portapique?

5 **GEND. IAN FAHIE** : Je ne me souviens pas.

6 **Me ROGER BURRILL** : Alors, vous êtes retourné au CCO par la
7 suite et je comprends que vous avez eu des communications avec des membres du
8 CCO sur ce qui se passait à Portapique?

9 **GEND. IAN FAHIE** : Oui, Jane MacCallum était la répartitrice pour
10 cet incident, ce soir-là. Quand je suis rentré, il y avait deux frères qui étaient dans la
11 zone; il y avait... ils ont été envoyés à un feu, ils sont allés voir ce qui se passait et l'un
12 d'entre eux a été... tué, a été atteint par balle et l'autre était caché dans la forêt, dans le
13 bois et il essayait de se... d'être en sécurité.

14 **Me ROGER BURRILL** : Alors, à ce moment-là, vous aviez des
15 informations à ce qui se passait, sur ce qui se passait à Portapique. Je vais demander à
16 Madame la registraire si elle peut présenter la pièce 4-12, l'entrevue du gendarme
17 Fahie, le 5 octobre 2021. C'est à la page 4. Alors, je vais vous demander de commenter
18 un passage. Ici, vous voyez, il y a une réponse assez longue du gendarme Fahie et au
19 milieu, il y a une déclaration qui commence avec le mot « So » :

20 « Alors, je suis retourné au CCO autour de 20
21 h 30 et je pourrais me tromper et Bruce Price était le
22 gestionnaire des risques à ce moment-là et il m'a
23 montré une photo de la police, de l'auto de police
24 de.. de l'auto de body. Nous pensons que c'était...
25 nous savions qu'il y avait un... que c'était une auto
26 de police, mais nous avons l'impression qu'elle avait
27 des problèmes. Lorsque nous avons vu la décalque,
28 la barre pousoir, le numéro de l'auto et nous

1 sommes partis et nous attendions une relève. »

2 Alors, vous avez vu quelque chose par rapport à l'image d'une
3 autopatrouille?

4 **GEND. IAN FAHIE :** Nous sommes retenus au CCO et nous
5 sommes... ce matin-là et ils avaient reçu la photo d'une autopatrouille et un des
6 répartiteurs l'avait sur l'écran et je l'ai regardée. C'était une auto de police complète de
7 la GRC et il y avait un poussoir à l'avant.

8 **Me ROGER BURRILL :** C'est une observation que vous avez faite
9 de ces différents éléments? Et où se trouvait l'image?

10 **GEND. IAN FAHIE :** Dans l'écran, sur l'écran du répartiteur, à ce
11 moment.

12 **Me ROGER BURRILL :** Est-ce que ça a signifié quelque chose
13 pour vous?

14 **GEND. IAN FAHIE :** Voyant que c'était une autopatrouille
15 pleinement identifiée avec tous les identifiants? il n'y a pas beaucoup d'autopatrouilles
16 avec des poussoirs. Alors, c'était une bonne façon d'identifier ce véhicule.

17 **Me ROGER BURRILL :** Quelle est la disponibilité de ces poussoirs
18 dans cette région?

19 **GEND. IAN FAHIE :** J'étais à Antigonish; je m'intéresse beaucoup
20 à l'équipement et aux autopatrouilles et j'ai eu une conversation avec un coordinateur,
21 qui est à Terre-Neuve et j'ai demandé que je voulais un poussoir. Je savais que
22 c'était... qu'ils ne recommandaient pas des poussoirs parce que s'il y a une collision
23 frontale, le poussoir peut désactiver les sacs de sécurité.

24 **Me ROGER BURRILL :** En sachant cela, est-ce que vous avez fait
25 quelque chose à ce moment-là, en ce qui concerne les poussoirs?

26 **GEND. IAN FAHIE :** Nous sommes partis du CCO.

27 **Me ROGER BURRILL :** OK, mais j'aimerais vous montrer une
28 photo qui est la pièce 2148, je crois... non, la registraire travaille à présenter la pièce

1 2148. Que voyez-vous devant vous, s'il vous plaît, Monsieur le constable, le gendarme?

2 **GEND. IAN FAHIE** : C'est l'autopatrouille que j'ai vue ce matin-là.

3 **Me ROGER BURRILL** : Pouvez-vous parler d'une barre de
4 lumières?

5 **GEND. IAN FAHIE** : Oui, oui sur le toit. J'ai remarqué qu'il y avait
6 un... il y avait un prix de vente dans l'écran; il y avait aussi l'indicatif et aussi, il y a les
7 identifiants standard de véhicule de police. Et à l'avant, il y a une petite bosse; c'est le
8 haut du poussoir qui était fixé à l'avant du véhicule.

9 **Me ROGER BURRILL** : Et avec votre connaissance des poussoirs,
10 c'est... pourquoi avez-vous conclu qu'il s'agissait d'un poussoir?

11 **GEND. IAN FAHIE** : Je le savais; je connais les véhicules, je
12 connais mes autopatrouilles. Il y a des véhicules qui ont ces poussoirs et lorsque j'étais
13 au Nouveau-Brunswick, Kodiak en avait.

14 **Me ROGER BURRILL** : Alors, vous savez, vous êtes familier avec
15 ces poussoirs et il y avait le même concept ici. Est-ce que... avez-vous pu noter le côté
16 du chauffeur?

17 **GEND. IAN FAHIE** : Non.

18 **Me ROGER BURRILL** : Ça, c'est la pièce 2148. Avez-vous vu
19 d'autres images de cette copie d'une autopatrouille de police?

20 **GEND. IAN FAHIE** : Non.

21 **Me ROGER BURRILL** : Et après vos observations du véhicule,
22 vous avez continué... vous avez vaqué à vos occupations ce matin-là?

23 **GEND. IAN FAHIE** : Oui – nous avons quitté le CCO et nous
24 avons... nous faisons la patrouille sur l'autoroute 102. Il ne se passait pas grand-chose,
25 peu d'appels. Nous étions sur la route 102 vers le sud et c'est à ce moment-là que nous
26 avons eu le premier appel à propos d'un incident : c'est quelqu'un qui avait été frappé
27 par une auto à Wentworth. Alors, nous étions à une certaine distance, alors j'ai pensé
28 qu'on pourrait aller dans cette direction. Je connais mes autoroutes, mais je connais

1 Masstown et je sais que Wentworth était plus loin, mais je connaissais assez le secteur
2 mais pas pleinement.

3 **Me ROGER BURRILL** : Avez-vous utilisé des systèmes de GPS
4 dans le véhicule de police?

5 **GEND. IAN FAHIE** : J'utilisais le MWS, qui a un système de
6 cartographie.

7 **Me ROGER BURRILL** : Et qu'avez-vous fait lorsque vous avez
8 entendu l'appel de Wentworth?

9 **GEND. IAN FAHIE** : Nous avons fait demi-tour et nous sommes
10 retournés vers l'autoroute, la route 104 et nous allions vers l'ouest. Et on était près de la
11 sorte de Debert; je pense que c'est... il y avait le caporal Ronnie Peterson qui a dit que
12 le véhicule du suspect venait de l'avoir... de le croiser. Il y avait beaucoup de
13 conversations et j'ai pu intervenir à la radio et j'ai demandé s'il y avait... si le véhicule
14 avait un pousoir et je leur ai dit que s'il y avait un, c'était le véhicule du suspect.

15 **Me ROGER BURRILL** : Et ici, nous avons la transcription et est-ce
16 qu'on peut jouer l'extrait audio où on entend l'échange entre les différentes personnes?

17 « Oui, il vient... il vient juste de me croiser. Il s'en va vers
18 Masstown je pense. Il a une veste réfléchissante.

19 OK. Allez-y encore.

20 Le véhicule vient de me croiser et il a... il est presque à Masstown,
21 sur la numéro 4.

22 Compris.

23 Il conduisait lentement, il souriait lorsqu'il m'a croisé.

24 Ah.

25 C'est un Blanc, mâle, caucasien avec des cheveux plutôt bruns et il
26 porte la veste réfléchissante.

27 Oui, c'est lui, ça doit être lui.

28 Et c'est 28 Bravo 11 3-48.

1 Oui, pas certain. Est-ce qu'il y a un pousoir?

2 Il a un pousoir.

3 Aucun audio

4 Alpha 02, Alpha 03 et pris à Debert sur l'autoroute 104. »

5 Alors, vous dites, « Portez attention : est-ce qu'il a un pousoir? »

6 Est-ce que vous avez parlé à d'autres personnes en ce qui concerne vos observations
7 sur le pousoir?

8 **GEND. IAN FAHIE:** Non, je ne crois pas. Pas avec le CCO ou le
9 gendarme Coleman.

10 **Me ROGER BURRILL:** Et pourquoi avez-vous pensé en parler à ce
11 moment-là?

12 **GEND. IAN FAHIE:** C'était une façon facile de l'identifier. Nous
13 avions beaucoup de personnes mobilisées ce matin-là et ça l'aurait été une façon facile
14 d'identifier le véhicule du suspect et c'est... et la photo au CCO m'a rappelé.

15 **Me ROGER BURRILL:** [Non interprété]

16 **GEND. IAN FAHIE:** Alors, nous avons continué. À ce moment-là,
17 j'ai pensé que lui est... que j'aurais pu être le véhicule le plus proche qui avait été
18 intercepté, alors nous sommes allés à la sortie suivante, à la sortie de Glenholme. Je ne
19 sais pas si Masstown et Glenholme ont la même sortie, mais c'était... nous avions...
20 vous voulions embarquer sur l'autoroute 4 pour l'intercepter. Alors, lorsque je sortais, je
21 prenais la sortie, il y a eu un autre message à la radio qui disait que l'auto de police
22 avait... était entrée dans une... à une résidence à Glenholme.

23 **Me ROGER BURRILL:** Vous pouvez nous dire quel était votre état
24 de préparation par rapport à la cause?

25 **GEND. IAN FAHIE:** À ce moment-là, nos carabines étaient... un, il
26 y avait une dans la valise en arrière, il y en avait une autre qui était accrochée, et nous
27 avions le gilet pare-balles rigide sur nous est aussi le gilet pare-balles souple, et nous
28 n'avons pas discuté de qu'est-ce que nous devons faire à ce moment-là. La situation

1 évoluait très rapidement, alors on voulait se rendre à ce point-là et ensuite nous ferions
2 un plan par la suite, une fois rendus.

3 **Me ROGER BURRILL:** Je comprends que vous avez

4 **GEND. IAN FAHIE:** L'appel est entré et il s'est stationné à une
5 résidence et il était là. Nous ne pouvions pas voir l'entrée, mais nous pouvions voir
6 l'entrée de la sortie. Nous sommes sortis, nous nous sommes approchés face à
7 l'entrée. Nous étions à une certaine distance et nous savions que... nous entendions
8 nos collègues à la radio qui s'en venaient aussi, alors nous nous sommes approchés
9 pour sécuriser l'entrée. Et Herb est entré, et le gendarme Hubley et le gendarme...
10 l'autre gendarme se sont présentés en voiture. Alors, une fois que Herb est arrivé, ils
11 sont allés dans la résidence, dans le stationnement, et il y avait... nous avons bloqué,
12 avec un autre gendarme, la route, le côté sud de cette route.

13 **Me ROGER BURRILL:** Avez-vous entendu des conversations
14 radio à ce stade-là?

15 **GEND. IAN FAHIE:** Oui.

16 **Me ROGER BURRILL:** Avez-vous eu un moment à ce stade-là,
17 une notion de gravité de l'engagement?

18 **GEND. IAN FAHIE:** Oui. Pendant cette phase-là, j'étais immobilisé
19 pour entrer dans la résidence. Il parlait à l'incident... du commandant de l'incident
20 critique, pour l'usage de force létale. Je ne me rappelle pas toute la discussion, ça
21 semblait prendre 5 minutes, mais c'était une discussion de 15 secondes. On a...
22 l'approbation a été donnée, ils sont rentrés dans la résidence, on a bloqué le chemin, et
23 tandis qu'ils étaient dans la résidence en train de libérer la zone, on ne pouvait pas les
24 voir, on savait qu'ils étaient juste dans l'entrée. Un véhicule nous a approchés du sud
25 par le nord, il était sur le chemin là où... nos carabines étaient sorties, on avait encore
26 nos gilets pare-balles rigides et il y avait les membres des crimes majeurs qui
27 bloquaient derrière nous.

28 Un véhicule qui s'est rangé sur le côté, ils ont dit qu'ils étaient de la

1 famille et qu'ils vivaient dans la résidence. On bloquait encore le chemin, alors j'avais
2 parlé au chauffeur et je dis : « Toi, tu dois rentrer au poste de commandement à Bass
3 River ou à Great Village, y'a quelqu'un qui va vous parler là-bas. » Nous avons nos
4 tâches à faire, alors ils sont partis, ils étaient visiblement perturbés, et visiblement
5 perturbés même avant qu'ils... en s'approchant.

6 Du temps qu'on était là, j'ai dit d'indiquer qu'il n'était pas là. La
7 voiture était partie, il n'y avait pas aucun signe de lui. On savait que la scène était
8 libérée et comme on a entendu ça, CCO a émis une diffusion comme quoi il y avait une
9 fusillade sur le chemin Plains.

10 **Me ROGER BURRILL:** Et qu'est-ce que vous avez fait étant donné
11 l'appel?

12 **GEND. IAN FAHIE:** Étant donné l'appel, sachant qu'on était près,
13 on était juste à une sortie de là, on savait que le GTI, on savait qu'il n'était pas dans la
14 résidence, on est partis de là, on a sauté dans notre véhicule, Crimes majeurs a sauté
15 dans leur véhicule, on a pris l'autoroute vers l'est. J'ai dépassé le camion des Crimes
16 majeurs avec nos gyrophares allumés. On a passé le... on a pris la sortie, on a passé le
17 Tim Horton's de Debert. Je volais, j'allais vite, je ne pourrais pas dire ma vitesse, mais
18 là j'ai senti que je devais ralentir, il pourrait être n'importe où. On savait que la fusillade
19 était sur le chemin Plains, mais ils auraient pu se déplacer. C'est une zone industrielle.
20 On voulait s'assurer que si on voyait une voiture policière, on pourrait au moins
21 l'identifier. Alors, je me suis... j'ai ralenti un peu. Je ne me rappelle plus si j'ai éteint mes
22 gyrophares et ma sirène. Je me déplaçais rapidement mais pas à une vitesse
23 maximale.

24 Je conduisais, et Gendarme Coleman avait sa carabine sur ses
25 genoux et le mien était dans son... là où... sur le râtelier. On avait conçu un plan que si
26 jamais on arrivait à frapper... rencontrer le véhicule, moi, je frapperais le véhicule et elle
27 tirerait à travers le pare-brise. À ce stade-là, il n'y avait aucun doute qu'il fallait l'arrêter.
28 J'avais compris qu'on aurait pu être blessés, mais c'était mieux que lui... qu'il

1 s'échappe. Alors, pour démobiliser le véhicule, c'était clé. On savait que le GTI était
2 dans la zone, il y avait des chiens dans la zone, on savait que s'il s'échappait, il serait à
3 pied, et on avait une meilleure chance pour le neutraliser là. Étant donné tout ce qui
4 s'était passé juste avant cela, on s'est dit, bon, on doit l'arrêter.

5 **Me ROGER BURRILL:** Avez-vous eu l'occasion d'intercepter ou
6 d'avoir contact avec la réplique d'auto-patrouille?

7 **GEND. IAN FAHIE:** Non. On a pris...

8 **INTERPRÈTE:** L'interprète s'excuse, le signal est bloqué.

9 **(PROBLÈMES TECHNIQUES)**

10 **GEND. IAN FAHIE:** ...et comme nous conduisions vers cette
11 direction, j'ai dépassé un véhicule, c'était pas dans le fossé, mais c'était une sorte de
12 banc dans une zone un peu sablonneuse, il y avait un véhicule contre un arbre et je
13 venais de le dépasser en allant vers le CRV quand j'ai vu une voiture de police se
14 ranger à côté du CRV. Alors, j'ai dit que ça, ça va là-bas [sic], alors j'ai fait demi-tour et
15 je me suis rangé à côté de la voiture, à côté d'une... c'était une Jetta de Volkswagen.
16 J'étais encore sur le pavé, sur l'asphalte, je ne suis pas sûr de la direction, si ça va est
17 ou ouest, nord-sud, je faisais face vers le sud.

18 **Me ROGER BURRILL:** Dans quel sens était la Jetta?

19 **GEND. IAN FAHIE:** C'était pointé vers le sud aussi. Alors, on s'est
20 rangés à côté de la Jetta. On n'était pas très loin, le véhicule n'était pas trop dépassé
21 hors de la voie. On est sortis du véhicule, j'ai pris ma carabine, je suis sorti du véhicule
22 et j'ai été voir du côté passager de la voiture de police. Le gendarme Coleman sort et
23 elle a conduit jusque... elle a couru jusqu'à la voiture.

24 **Me ROGER BURRILL:** Là, je vais vous arrêter. Je vais ouvrir le
25 document fondamental « Chemin Plains, Debert », 127 à 129 au niveau des
26 paragraphes.

27 Vous avez eu l'occasion de passer en examen le document
28 fondamental intitulé « Chemins Plains, Debert »?

1 **GEND. IAN FAHIE:** Oui, c'est ça le cas.

2 **Me ROGER BURRILL:** Et vous avez eu l'occasion de passer en
3 examen les paragraphes 127 à 129 que nous avons discutés ici?

4 **GEND. IAN FAHIE:** Oui, effectivement.

5 **Me ROGER BURRILL:** Êtes-vous d'accord avec le contenu?

6 **GEND. IAN FAHIE:** Oui.

7 **Me ROGER BURRILL:** Alors, on va y aller élément par élément,
8 notamment le paragraphe 127 :

9 « Selon le gendarme Fahie, il a fourni une
10 surveillance létale du temps que la gendarme
11 Coleman évaluait Heather O'Brien du côté du
12 passager de la Jetta. Constable Fahie a indiqué que
13 le service d'incendie sont arrivés à ce moment-là et
14 leur a dit de quitter immédiatement parce qu'il y avait
15 un tireur actif et ils étaient en danger. Madame...
16 Gendarme Fahie a dit à ce stade-là qu'elle était
17 approchée par une civile féminin, Michaela O'Brien,
18 demandant au sujet de la Jetta dans le fossé. La
19 civile a indiqué que c'était la voiture de sa mère et le
20 gendarme Fahie a demandé qu'elle quitte la zone. »

21 **Me ROGER BURRILL:** [Non interprété]

22 **GEND. IAN FAHIE:** Alors, quand nous sommes arrivés, il était
23 décidé que Gendarme Coleman se rendra au véhicule et comme moi, je ferais la
24 surveillance létale. Je protégerais tout le monde qui sont autour. Étant donné qu'on n'a
25 pas vu le véhicule, étant donné qu'on ne savait pas où il était, on savait que les
26 fusillades s'étaient produites, et nous sommes rentrés via le chemin Plains, on sentait
27 qu'on l'aurait dû l'intercepter. On ne connaissait pas le sens de son déplacement, c'était
28 pas assez sécuritaire pour nous. On sentait que c'était une embuscade, il y avait des

1 arbres partout, il aurait pu être caché dans des arbustes. De l'autre côté de la route, il y
2 avait un chemin pour le parc industriel, il aurait pu cacher son véhicule là-bas.
3 Beaucoup d'inconnus. Alors, pour la sécurité du public et nous-mêmes, c'est ce qui...
4 c'est la (inaudible) était maximale. C'est moi qui faisais la surveillance létale et la
5 gendarme Coleman a couru au véhicule.

6 **Me ROGER BURRILL:** Et qu'est-ce vous avez observé?

7 **GEND. IAN FAHIE:** J'ai pas observé qu'est-ce qu'elle faisait. Je
8 savais qu'elle se rendait pour check... vérifier pour les possibilités des premiers soins.
9 On ne criait pas parce qu'on était suffisamment proche pour parler. Alors, elle s'est
10 rendue au véhicule, comme... au moment que cela se produisait, je me rappelle pas qui
11 est venu le premier, si c'était Michaela O'Brien ou le département de feu... ou le
12 service d'incendie.

13 Le service d'incendie, je vais vous expliquer celui-là tout d'abord.
14 Le service d'incendie s'est rangé sur un vieux camion d'incendie, un pickup, ils sont
15 venus, ils voyageaient vers le sud, ils se sont rangés derrière ma voiture de police, et
16 un monsieur est sorti du côté du chauffeur et j'ai crié : « Vous devez partir. » Il ne
17 m'écoute pas vraiment, alors je crie plus fort. Je ne veux pas dire que j'étais agressif de
18 façon verbale, mais je devenais plus fâché. Donc, c'est avec tous ces inconnus, je ne
19 veux pas que quelqu'un d'autre soit dans une situation de danger. Il ne m'écoutait pas.
20 Encore une fois, dans son esprit, « mais, bon, il y a une colli... un accident de voiture,
21 nous sommes là pour ça », alors je lui ai crié de partir, j'ai dit... je ne sais pas s'il m'a
22 entendu, mais j'ai dit à haute voix : « Il y a une voiture de police, avez-vous déjà vu des
23 membres avec des fusils dégainés? Non? Sortez d'ici. » Éventuellement, il est parti.

24 **Me ROGER BURRILL:** Combien direct?

25 **GEND. IAN FAHIE:** J'étais très direct.

26 **Me ROGER BURRILL:** Qu'est-ce que « très direct » veut dire?

27 **GEND. IAN FAHIE:** Je sais que j'ai dit le mot en « F » plusieurs
28 fois. Ça, c'est pas une négociation ici. Votre sécurité est en péril. Il n'y avait pas

1 d'incendie au véhicule, on pouvait se rendre à la personne dans le véhicule de façon
2 sécuritaire. Il ne fallait pas que... on n'avait pas besoin du service d'incendie pour
3 éteindre un feu, on pouvait le faire potentiellement, faire...

4 **Me ROGER BURRILL:** Éventuellement, le pompier, le volontaire...

5 **GEND. IAN FAHIE:** Oui, il est rentré dans son véhicule et il est
6 sorti.

7 **Me ROGER BURRILL:** Pouvez-vous parler de votre interaction
8 avec Michaela O'Brien?

9 **GEND. IAN FAHIE:** Je faisais encore la supervision létale, la
10 gendarme Coleman est au véhicule, et une voiture se range vers le nord, et je me
11 rappelle qu'elle s'était arrêtée. Je ne me rappelle pas de tout, mais je lui ai répété...
12 rappelé qu'elle disait « ça, c'est la voiture de ma mère », à répétition. À ce stade-là, ma
13 focalisation... j'étais focalisé sur la sécurité.

14 **Me ROGER BURRILL:** Pouvez-vous faire des commentaires sur
15 son état affectif?

16 **GEND. IAN FAHIE:** Elle était perturbée, je pense qu'elle pleurait,
17 mais je ne me rappelle pas complètement. Elle ne criait pas dans ma direction, mais
18 elle criait. Elle continuait de dire « c'est la voiture de ma mère », et en même temps elle
19 composait un numéro sur le téléphone et il y avait un téléphone qui sonnait dans la
20 Jetta de madame O'Brien qui était hors de la route. Et étant donné les inconnus, je ne
21 voulais pas que quelqu'un d'autre soit en danger, alors j'étais très direct : « Tu dois
22 sortir d'ici », juste « Vous devez quitter ». Elle a fait demi-tour et elle a s'est dirigée vers
23 le sud, au loin de la scène.

24 **Me ROGER BURRILL:** Au niveau de comment vous vous êtes
25 adressé avec la personne des pompiers, à quel point étiez-vous direct avec Michaela?

26 **GEND. IAN FAHIE:** J'étais moins direct. Je sais que j'étais... je ne
27 veux pas dire que j'étais fâché, mais j'étais vraiment excité en criant, parce que, pour
28 moi, si nous sommes là avec nos fusils dégainés, je comprends que, pour nous, ça

1 signifie... je (inintelligible) que, pour nous, ça signifie qu'il y a un danger et il faudrait
2 que tout le monde, le restant des gens comprennent. C'est là où j'étais pris dans mon
3 esprit. Je comprends, les émotions vont au-delà de cette notion d'une menace, j'étais
4 direct au point de dire « non, vous devez partir ».

5 **Me ROGER BURRILL:** Vous avez mentionné le mot en « F »?

6 **GEND. IAN FAHIE:** Peut-être que oui. Probablement que je l'ai
7 employé.

8 **Me ROGER BURRILL:** Merci, Monsieur le gendarme. Alors,
9 madame O'Brien est partie?

10 **GEND. IAN FAHIE:** Oui.

11 **Me ROGER BURRILL:** Alors, passons au paragraphe 128 dans le
12 document fondamental.

13 « Le gendarme Fahie a dit que lui et la gendarme
14 Coleman ont changé de positions. »

15 En fonction des matériaux que vous avez fournis :

16 « J'ai été au Jetta et j'ai tenté de le mettre en 'Park'.
17 La femme était à peine vivante, très peu de signes de
18 vie. Pouls très faible, des bruits très... et je
19 m'apprêtais pour l'enlever du siège du chauffeur et
20 Ivany est venu. »

21 Je dois... j'ai besoin d'un commentaire sur le commentaire sur les
22 signes de vie de cette femme.

23 **GEND. IAN FAHIE:** J'ai mal... je me suis mal exprimé dans ma
24 déclaration. La gendarme Coleman et moi-même, on a échangé, elle voulait tâter pour
25 le pouls. Elle ne pouvait pas sentir un pouls, ses doigts étaient froids, le matin était
26 froid. Alors, elle est venue me voir, elle a assumé la position de surveillance létale et
27 c'est moi qui s'est rendu au véhicule. Je me rappelle d'avoir... m'être rendu du côté du
28 passager, et là, j'ai été me rendre du côté du chauffeur, je tâtais pour un pouls, j'ai cru

1 sentir un pouls. Quand j'ai dit des « bruits », c'est l'air et les gaz qui laissaient le corps.
2 Je savais que ce n'était pas une bonne chose, mais mon objectif, c'est de la sortir. C'est
3 difficile de faire toutes les vérifications où une personne est assise dans le véhicule.
4 Comme je me préparais pour... de tenter de la sortir du véhicule, Gendarme Ivany, je
5 ne savais pas c'était qui, mais y'a quelqu'un qui m'a tapé sur l'épaule, et dès qu'il a dit
6 « moi, je suis là, moi, j'assume le contrôle », je connaissais sa voix suffisamment, je me
7 suis reculé et lui et son partenaire sont intervenus. Moi, je me suis rendu au chemin
8 avec Gendarme Coleman pour faire la surveillance pour eux pendant le temps qu'ils
9 faisaient leurs tâches paramédicales.

10 **Me ROGER BURRILL:** En y repensant, dans votre choix de vos
11 paroles, pouvez-vous faire un commentaire au sujet de l'état de madame O'Brien à ce
12 stade-là?

13 **GEND. IAN FAHIE:** Je sais que je voulais tâter pour un pouls, mais
14 évidemment, on veut que les gens survivent cette journée-là. Je ne peux pas vous dire
15 pour sûr si j'ai senti un pouls, si c'était le mien, mais y'avait pas de signe de vie à ce
16 stade-là.

17 **M. O'BRIEN:** [Intervention hors micro]

18 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Désolé. Je comprends, c'est très...
19 un moment très, très difficile.

20 **M. O'BRIEN:** [Intervention hors micro]

21 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Mais, Monsieur O'Brien, je
22 comprends cela.

23 **M. O'BRIEN:** [Intervention hors micro]

24 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Je comprends.

25 **M. O'BRIEN:** Non, vous ne comprenez pas. Si c'était votre femme,
26 votre épouse dans le fossé... (inaudible)...

27 **INTERPRÈTE:** L'interprète ne comprend pas les propos de
28 monsieur O'Brien.

1 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Monsieur O'Brien, on va demander
2 à Maitre Burrill de continuer avec ses questions.

3 **Me ROGER BURRILL:** Merci, Monsieur le commissaire, je vais
4 continuer.

5 Nous avons discuté les commentaires qui vous sont attribués au
6 paragraphe 128, gendarme Fahie. Je vais maintenant passer au paragraphe 129 dans
7 le document et dans l'*interview* avec la Commission des Pertes Massives, gendarme
8 Fahie dit :

9 « J'essaie de mettre le véhicule en *park*, pour la sortir
10 et il y a quelqu'un -- et le GTI s'en vient derrière moi et
11 Duane Ivany dit "c'est moi qui vais prendre le contrôle."

12 Avez-vous des commentaires supplémentaires?

13 Non? D'accord. Madame la *Registrar* est-ce qu'on pourrait voir la
14 pièce 412? L'*interview* de la Commission des Pertes Massives avec gendarme Ivany.
15 Notamment le commentaire à la page 18. C'est à la page 18 de l'*interview*, à la page 43
16 [sic]... Je vais vous lire ce paragraphe, gendarme Fahie, afin que je puisse avoir votre
17 réaction.

18 « Les équipes de réaction médicale d'urgence, ce sont
19 ceux qui rentrent avec le GTI et notre troupe. Ils
20 peuvent -- ils rentrent -- ils sont formés par les
21 médicaux, ils rentrent dans une situation parce que les
22 paramédicaux ne sont pas admis dans des situations
23 dangereuses. Il a demandé pour LifeFlight, il cherchait
24 pour une ambulance et ils sont comme "les
25 ambulances ne rentrent pas" et on vous a dit "LifeFlight
26 ne vole pas en raison de ceci. »

27 Je vais attirer votre attention sur la prochaine phrase.

28 « Alors, nous, j'ai dit "nous devons -- nous devons la

1 laisser mourir”. Mais on devait la laisser tout
2 simplement mourir. On savait -- je ne pensais pas
3 qu’elle allait survivre de toute façon. On a obtenu une
4 couverture et on s’est pointé à la route et on a agi
5 comme gardiens. »

6 Vous vous rappelez de ces commentaires-là que vous avez fait lors
7 de l'*interview*? Et pouvez-vous faire des commentaires sur votre choix de mots à ce
8 stade-là?

9 **GEND. IAN FAHIE:** Oui. Quand ils l’ont enlevé du véhicule, je
10 pensais qu’il y avait une chance, sachant qu’eux étaient des experts -- c’est-à-dire Cpl.
11 Ivany et son partenaire -- sont des paramédicaux, peut-être encore plus formés au
12 niveau de ce genre de traumatisme. Quand ils l’ont sortie, j’espérais -- j’avais espoir
13 qu’il y avait une chance. Quand ils ont appelé pour l’ambulance, l’ambulance aérienne,
14 quand on a refusé cela, quand j’ai dit qu’on a dû la laisser mourir, ce n’est pas que je
15 voulais -- je ne voulais pas dire qu’on devait la laisser « mourir-mourir », je voulais dire
16 qu’on devait la laisser décéder. On ne pouvait pas la rendre à l’hôpital : elle était
17 décédée. Je n’ai aucun doute à mon esprit. Malheureusement, tristement. Mais, ils ont
18 fait leurs vérifications, ils ont pu confirmer cela. Mais on devait la laisser-là.

19 **Me ROGER BURRIL:** Comme membre du service général,
20 pouvez-vous nous offrir un aperçu au niveau des formations pour les renseignements
21 médicaux, le diagnostique et ainsi de suite?

22 **GEND. IAN FAHIE:** Pour nous, lorsqu’on se rend à des décès
23 soudains, des accidents de voiture mortels, là où d’habitude on fait venir des
24 paramédicaux, à moins que l’on sait que la personne est décédée depuis un bon
25 moment, qu’il y a des signes de cela. Des instants comme ceci, on aurait eu des
26 paramédicaux rentrer pour déterminer qu’il n’y avait pas de chance de sauver sa vie ou
27 peu de chance de sauver, ou quoi que ce soit, si -- ou si la personne était décédée.
28 Alors, l’EHS ne pouvait pas rentrer, alors l’EMRT est autant -- tout autant qualifié, sinon

1 plus. Quand ils ont fait -- quand ils ont signalé que c'était ça le cas, j'étais satisfait avec
2 la réponse.

3 **Me ROGER BURRIL:** Êtes-vous en position de prendre des
4 décisions lorsqu'il est question de victimes?

5 **GEND. IAN FAHIE:** Je ne sais pas, je ne suis pas préparé pour
6 faire ça, ce n'est jamais arrivé. Donc, je l'ai toujours laissé aux professionnels médicaux
7 et ils en savent plus pour ce qui est des signes de vie.

8 **Me ROGER BURRIL:** Pardonnez-moi je ne voudrais pas en dire
9 plus mais, l'expression « on doit la laisser mourir », c'est -- vous étiez en position de
10 savoir s'il y avait des signes de vie?

11 **GEND. IAN FAHIE:** Non, il n'y en avait pas. Il n'y avait pas de
12 signe de vie.

13 **Me ROGER BURRIL:** Bon, d'accord. Je vais retourner, Mme la
14 greffière si vous permettez, au paragraphe 130 du Document de Base. Paragraphe 30
15 [sic], commentaires du cpl. Ivany, qu'on va entendre un peu plus tard. Donc, selon ce
16 paragraphe, le cpl. Ivany ne croit pas que quelqu'un avait vérifié avec Mme O'Brien.
17 Avez-vous un commentaire sur ça, Gendarme?

18 **GEND. IAN FAHIE:** Nous avons -- nous l'avons -- nous étions les
19 premiers à être sur place, le gendarme [sic] Ivany et moi et lorsqu'il est venu vers moi,
20 lorsque j'étais du côté conducteur du véhicule, il est venu me tapoter sur l'épaule.

21 **Me ROGER BURRIL:** D'accord, merci. Donc, par rapport à la
22 situation, vous êtes retourné à la surveillance léthale?

23 **GEND. IAN FAHIE:** Oui, c'est bien ça.

24 **Me ROGER BURRIL:** Et, donc, c'était similaire à ce que vous avez
25 décrit auparavant?

26 **GEND. IAN FAHIE:** Oui, à 100%. Oui.

27 **Me ROGER BURRIL:** Je suis -- donc, c'est bien que vous aviez eu
28 une deuxième interaction avec le parent de O'Brien?

1 **GEND. IAN FAHIE:** C'était un peu plus tard. Il y avait -- en fait je
2 pense que c'était après que le tireur -- c'était plus tard. On était encore sur les lieux, on
3 attendait les autres unités. Donc, on était là à surveiller et Mme Scott s'est arrêtée, du
4 sud, direction nord. Donc -- on avait le barrage routier, donc elle s'est arrêtée. Je suis
5 sortie de mon véhicule et je savais qui elle était puisque j'ai eu affaire avec, c'est pour
6 ça que j'ai été vers elle et je lui avais annoncé le décès de sa mère.

7 **Me ROGER BURRIL:** Est-ce que c'était la même procédure que
8 vous aviez --

9 **GEND. IAN FAHIE:** Non, pas la même situation, ce n'étais pas la
10 situation idéale : on ne pouvait pas le faire à la résidence. Je ne me souviens pas si elle
11 était seule ou pas, mais elle était, de toutes les façons, du côté de sa mère, ce qui n'est
12 pas idéal.

13 **Me ROGER BURRIL:** Donc, vous avez entrepris la direction de --
14 des supérieurs ou vous l'avez prise de vous-même?

15 **GEND. IAN FAHIE:** Non, je l'ai prise de moi-même.

16 **Me ROGER BURRIL:** Êtes-vous en mesure d'informer les
17 Commissaires au sujet de tout entraînement ou formation que vous avez suivi par
18 rapport à vous comporter avec des civiles en cas de problèmes comme ça?

19 **GEND. IAN FAHIE:** Je ne dirais pas que c'est une formation
20 spéciale mais en fait ce sont des sessions académiques, ça vient avec l'expérience.
21 Même lorsqu'on se présente dans les résidences lorsqu'il y a une mort subite, on ne
22 laisse pas les familles à côté des personnes décédées, jusqu'à ce qu'on ait fait nos
23 enquêtes. Ils peuvent rester avec eux au niveau des résidences, mais une fois qu'on a
24 déterminé que ce n'était pas -- ce ne sont pas des morts suspectes. À ce moment-là, on
25 les laisserait leur dire -- leur faire leurs adieux.

26 Mais l'enquête venait juste de commencer, donc on ne pouvait
27 permettre à personne de s'approcher des enquêteurs -- c'est-à-dire de s'approcher des
28 décès pendant qu'il y a des enquêteurs qui font leur travail. Donc, on a -- on lui a

1 expliqué qu'elle avait besoin de rentrer chez elle, de rester avec la famille pour plus de
2 soutien et que on allait la contacter. Je ne pensais pas que -- ce n'était quand même
3 pas équitable de ma part de lui demander de partir, de quitter les lieux, que c'était
4 équitable vis-à-vis de personne et donc, je lui annoncé le décès de sa mère. Je pense
5 que je lui ai dit quelque chose comme « homicide » et qu'on allait prendre contact avec
6 elle. J'avais pris son nom, son numéro de téléphone et elle avait quitté les lieux.

7 **Me ROGER BURRILL:** Par rapport à votre ton, de la deuxième
8 occasion?

9 **GEND. IAN FAHIE:** On était plus calme. On avait plus de -- on
10 avait pris conscience, je pense que je m'étais excusé par rapport à mes réactions, mais
11 encore une fois, sa sécurité était très importante sur le premier incident, lorsqu'elle était
12 venue. Donc, beaucoup plus moi, qui étais en mesure d'expliquer les choses, ma
13 compassion comme je le pouvais, et de lui exprimer, de lui expliquer ce qui s'était
14 passé.

15 **Me ROGER BURRILL:** D'accord. Donc, est-ce que c'est correct
16 que vous êtes resté sur les lieux à surveiller les lieux jusqu'à... à garder les lieux
17 jusqu'à...

18 **GEND. IAN FAHIE:** Oui, c'était 14 heures jusqu'à ce qu'on trouve
19 deux membres, donc ils sont arrivés et ils ont nettoyé les lieux.

20 **Me ROGER BURRILL:** Donc, combien de temps vous avez
21 travaillé?

22 **GEND. IAN FAHIE:** Je pense 18 heures.

23 **Me ROGER BURRILL:** Et vous avez fini votre quart à quelle
24 heure?

25 **GEND. IAN FAHIE:** Vers 3 heures.

26 **Me ROGER BURRILL:** Parfait. Donc, Gendarme, c'est les
27 questions que j'avais pour vous au sujet de ces questions, pour les commissaires aussi.

28 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci, Monsieur Burrill.

1 Gendarme Fahie, donc, une fois que vous avez donné votre
2 témoignage, donc, et que si jamais... on va voir si jamais y'a des questions pour vous,
3 on va vous garder. Donc, on va vous demander de...

4 (COURTE PAUSE)

5 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Donc, juste vous rappeler que vous
6 êtes toujours sous serment, que vous pouvez quitter maintenant, mais vous avez
7 besoin d'attendre évidemment jusqu'à ce que la session soit finie.

8 Donc, Monsieur Burrill, je dirais qu'à 13 h 30 [sic]... donc, on a
9 besoin de plus de temps, nous allons rendre ça possible, donc si vous voulez... vous
10 pouvez disposer, Monsieur, pour une pause.

11 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Merci.

12 Les procédures sont en pause. On va reprendre à 3 heures et
13 demie.

14 --- **L'audience est en pause à 15 h 09**

15 --- **L'audience est reprise à 15 h 35**

16 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Bienvenue. L'audience a
17 repris.

18 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci.

19 Monsieur Pineo, je... Maitre Pineo, je comprends que vous allez
20 poser des questions.

21 Laissons entrer le dernier témoin.

22 Gendarme Fahie, vous êtes toujours sous serment, et comme j'ai
23 dit avant la pause, les avocats se sont rencontrés et il a été déterminé que Me Robert
24 Pineo, l'avocat devant vous, va vous poser des questions au nom des participants et
25 participantes des familles. Monsieur Pineo est de Patterson Law et sa firme représente
26 beaucoup des familles.

27 **GEND. IAN FAHIE:** Merci.

28 **Me ROBERT PINEO:** Merci, Commissaire MacDonald.

1 Notre firme... notre cabinet est toujours présenté comme des
2 avocats de beaucoup de familles, j'aimerais énumérer qui nous représentons pour
3 informer la salle et le panel.

4 Nous représentons les familles Blair, Gulenchyn, McCully, Ellison,
5 Zahl, Thibeault, Murphy, Colpitts, Leon Joudrey, ;la famille Jenkins, la majeure partie de
6 la famille McLeod, la famille Bagley, la majorité de la Beaton *family*, la famille O'Brien,
7 Fisher, Darrell Currie, Greg Muise, et la famille Webber.

8 Merci de votre patience.

9 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me ROBERT PINEO:**

10 **Me ROBERT PINEO:** Gendarme Fahie, j'ai écouté attentivement
11 votre témoignage et vos réponses aux questions de Me Burrill, et j'ai noté, lorsque j'ai...
12 en comparant votre témoignage dans votre déclaration et devant la Commission, vous
13 avez changé votre témoignage de façon significative. Êtes-vous d'accord?

14 **GEND. IAN FAHIE:** Non, j'ai fait un choix différent de mots.

15 **Me ROBERT PINEO:** Vous avez compris que lorsque vous avez
16 présenté votre témoignage le 1^{er} octobre 2021 à la Commission, c'était des informations
17 très importantes à... Vous êtes d'accord?

18 **GEND. IAN FAHIE:** Oui.

19 **Me ROBERT PINEO:** Et vous n'avez pas été mis sous serment et
20 vous n'avez pas prêté serment et juré de dire la vérité à ce moment-là.

21 **GEND. IAN FAHIE:** Non,

22 **Me ROBERT PINEO:** Mais étant donné l'importance de ces
23 informations pour la Commission, les familles et le public, vous avez parlé d'une
24 manière assez libre. Vous avez utilisé un choix... un mauvais choix de mots. Vous
25 n'avez pas pensé à l'effet que ça l'aurait sur la famille O'Brien par exemple, lorsque
26 vous avez donné votre témoignage avec des termes assez libres lorsque vous avez
27 parlé de ces mots ces derniers instants.

28 **GEND. IAN FAHIE:** Je ne pensais pas à blesser les familles.

1 **Me ROBERT PINEO:** Est-ce que vous pensiez à la précision de
2 vos mots, à l'exactitude?

3 **GEND. IAN FAHIE:** Non, je dirais simplement que j'ai pas utilisé
4 les bons mots.

5 **Me ROBERT PINEO:** L'impression qu'ont laissée les mots initiaux
6 était que madame O'Brien faisait encore des bruits. C'était des bruits de son... de sa
7 bouche, n'est-ce pas?

8 **GEND. IAN FAHIE:** Dans la déclaration, je n'irai pas plus en détail,
9 mais on entendait des bruits, des gaz qui sortaient de son corps.

10 **Me ROBERT PINEO:** Vous avez dit qu'il faisait des bruits doux.
11 C'est ce que vous avez dit.

12 **GEND. IAN FAHIE:** Oui. Je n'ai pas parlé de mots.

13 **Me ROBERT PINEO:** Et vous avez aussi déclaré à la Commission
14 que vous aviez senti un pouls. Vous n'avez pas fait de correction là-dessus dans votre
15 déclaration.

16 **GEND. IAN FAHIE:** Non.

17 **Me ROBERT PINEO:** Et vous avez lu la déclaration après qu'elle a
18 été transcrite par la Commission et après... combien de temps après la déclaration du
19 1^{er} octobre avez-vous relu ce témoignage?

20 **GEND. IAN FAHIE:** C'est la semaine passée.

21 **Me ROBERT PINEO:** Est-ce que vous avez fait un effort pour
22 entrer en communication avec la Commission pour que des mots plus précis soient
23 utilisés pour ce témoignage?

24 **GEND. IAN FAHIE:** Non, je ne l'ai pas fait.

25 **Me ROBERT PINEO:** Et en ce qui concerne le pouls, vous n'avez
26 pas... et vous avez dit que c'était « mon pouls » et non pas le pouls de madame
27 O'Brien.

28 **GEND. IAN FAHIE:** Non.

1 **Me ROBERT PINEO:** Avez-vous apporté... fait cette correction?

2 **GEND. IAN FAHIE:** Non.

3 **Me ROBERT PINEO:** Maintenant, je vais faire référence à des
4 éléments de votre déclaration. Si vous voulez que je mette la déclaration à l'écran, je
5 vais demander à Madame la registraire de le faire. Je pense que c'est pas mal de base
6 et je vais vous les présenter, vous pouvez être d'accord ou en désaccord, et on peut
7 aller directement à la déclaration.

8 À la page 5, quand vous vous rendiez à la scène à Glenholme,
9 vous avez demandé des instructions de tirer sur vue de vos commandants.

10 **GEND. IAN FAHIE:** Je n'ai pas fait cela.

11 **Me ROBERT PINEO:** Si vous pourriez mettre à l'écran la
12 déclaration du gendarme Fahie et passer à la page 5.

13 Non, vous avez raison. ERT, je dis, demande la permission de tirer
14 sur vue. Est-ce que le GTI a reçu ces instructions-là? Est-ce que vous savez?

15 **GEND. IAN FAHIE:** Ils n'ont... c'était pas... comment dire... un
16 civil... tirer sur vue, ils ont été demander s'ils pouvaient utiliser des moyens mortels. Je
17 pense qu'on leur a accordé, mais il y avait tellement de discussions.

18 **Me ROBERT PINEO:** Et dans les moyens « létals », ça signifie
19 que... ça signifie que les intervenants auraient pu intervenir, ils... vous l'avez entendu
20 comme ça parce que vous et le gendarme Coleman ont conçu un plan comme quoi
21 rentrer en collision avec le véhicule et tirer sur vue.

22 **GEND. IAN FAHIE:** Oui.

23 **Me ROBERT PINEO:** Et vous avez indiqué dans votre
24 interrogatoire que vous connaissiez bien les véhicules de la police et une des raisons
25 que les pare-chocs poussoirs n'étaient pas utilisés de façon générale par la GRC, c'est
26 que cela incapa... (inintelligible) fracas... les sacs gonflables ne fonc... cessent de
27 fonctionner et fait que les membres à l'intérieur soient vulnérables.

28 **GEND. IAN FAHIE:** J'ai pas fait davantage de recherche à part le

1 fait d'être dire cela.

2 **Me ROBERT PINEO:** N'est-ce pas le cas qui s'il y avait
3 déploiement des sacs gonflables que les membres pourraient être emprisonnés sans la
4 possibilité d'utiliser leurs armes?

5 **GEND. IAN FAHIE:** C'est une possibilité.

6 **Me ROBERT PINEO:** Vous savez, comment ça marche un sac
7 gonflable. Le sac sort et ça va contre le passager, le corps du passager et ça permet de
8 ne pas aller de l'avant.

9 **GEND. IAN FAHIE:** Ça fait expansion, et là vous pouvez le
10 repousser pour le dégonfler.

11 **Me ROBERT PINEO:** Et les agents de police ont déjà eu des sacs
12 gonflables déployés, ils ne pouvaient pas utiliser leurs armes, ils ont été tués. Vous
13 étiez au courant de cela?

14 **GEND. IAN FAHIE:** Non, je ne suis pas au courant de ça.

15 **Me ROBERT PINEO:** Avez-vous compris que... le fait que GTI...
16 que vous pensiez que le GTI avait l'autorisation de tirer sur vue, des instructions de
17 force létale, et c'est ça qui vous avez fait concevoir le plan de rentrer en collision et tirer
18 sur vue?

19 **GEND. IAN FAHIE:** Non. Le plan... étant donné les actions qui
20 avaient déjà eu lieu, je sentais que, comme des policiers de première ligne, on avait un
21 travail à faire et c'était de mettre fin à l'auteur.

22 **Me ROBERT PINEO:** Alors, vous pouviez prendre cette décision
23 vous-même, vous n'avez pas besoin de libérer... d'approuver cela par une personne de
24 commandement.

25 **GEND. IAN FAHIE:** Je ne l'ai pas approuvé cela par le
26 commandement.

27 **Me ROBERT PINEO:** Mais vous n'aviez pas besoin d'approuver
28 cela avec le commandement.

1 **GEND. IAN FAHIE:** Je ne suis pas certain. C'était une décision...
2 une action prise dans une fraction de seconde.

3 **Me ROBERT PINEO:** Vous étiez à la résidence à Glenholme?

4 **GEND. IAN FAHIE:** Près de la résidence, oui.

5 **Me ROBERT PINEO:** Vous étiez hors de votre véhicule pendant un
6 certain temps, avez-vous entendu un hélicoptère dans le ciel pendant que vous étiez
7 là?

8 **GEND. IAN FAHIE:** Je ne m'en rappelle pas.

9 **Me ROBERT PINEO:** D'accord. Je vais vous demander, en vous
10 préparant pour votre témoignage aujourd'hui, avez-vous rencontré... est-ce que vous
11 avez dit rencontrer quelqu'un pour préparer votre témoignage? Vous n'avez pas
12 repassé avec vos avocats?

13 **GEND. IAN FAHIE:** Oui.

14 **Me ROBERT PINEO:** Et avec les membres de la GRC?

15 **GEND. IAN FAHIE:** Non.

16 **Me ROBERT PINEO:** Personne dans le commandement?

17 **GEND. IAN FAHIE:** Non.

18 **Me ROBERT PINEO:** Juste avec les avocats de la Fédération de la
19 police nationale?

20 **GEND. IAN FAHIE:** Même pas eux.

21 **Me ROBERT PINEO:** C'était quoi les avocats, alors? Je ne
22 demande pas de... le contenu de... je demande si ça se passe...

23 **Me PATRICIA MacPHEE:** C'est quoi la pertinence de la question
24 au témoignage fourni ce matin?

25 **Me ROBERT PINEO:** Évidemment, ce témoin... la crédibilité de ce
26 témoin est en question... est remise en question étant donné qu'il y a au moins une
27 perception qu'il a changé le libellé de sa déclaration jusqu'à son libellé aujourd'hui, je
28 pense que j'ai le droit d'explorer comment il s'est préparé pour son interrogatoire.

1 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Allez-y, Pineo. Monsieur... Maitre
2 Pineo.

3 **Me ROBERT PINEO:** Quel avocat avec qui vous avez rencontré?

4 **GEND. IAN FAHIE:** L'avocat du ministère de la Justice.

5 **Me ROBERT PINEO:** Après que vous avez quitté Glenhome, vous
6 vous êtes rendu directement au chemin Plains?

7 **GEND. IAN FAHIE:** Oui, c'est correct.

8 **Me ROBERT PINEO:** Je vais vous poser quelques questions
9 rapides, mais vous en avez parlé dans l'interrogatoire, c'est juste pour établir le
10 contexte pour mes questions ultérieures.

11 Alors, vous vous êtes arrêté lorsque vous avez vu la Jetta de
12 madame O'Brien?

13 **GEND. IAN FAHIE:** Non, j'avais vu le véhicule et de ma vision
14 périphérique, je me pointais vers un autre véhicule, et là je me suis rendu compte que la
15 voiture de police s'était rangée à côté de celui-là, alors j'ai fait demi-tour et j'ai arrêté à
16 celui-là.

17 **Me ROBERT PINEO:** Le premier arrêté, c'était à la Jetta sur le
18 chemin Plains?

19 **GEND. IAN FAHIE:** On pourrait dire ça, oui.

20 **Me ROBERT PINEO:** Vous ne vous êtes pas rendu à d'autres
21 scènes avant ça?

22 **GEND. IAN FAHIE:** Non.

23 **Me ROBERT PINEO:** Alors, vous et votre partenaire, la gendarme
24 Coleman, vous êtes sortis du véhicule?

25 **GEND. IAN FAHIE:** C'est correct.

26 **Me ROBERT PINEO:** Vous avez fourni la surveillance et
27 l'observation?

28 **GEND. IAN FAHIE:** C'est correct.

1 **Me ROBERT PINEO:** Et Gendarme Coleman s'est rendue à la
2 Jetta.

3 **GEND. IAN FAHIE:** Oui.

4 **Me ROBERT PINEO:** Et Gendarme Coleman a fait une tentative de
5 tâter le pouls de madame O'Brien et elle a signalé qu'elle ne pouvait pas retrouver un
6 pouls, peut-être parce que ses mains étaient froides, alors vous avez changé de
7 position.

8 **GEND. IAN FAHIE:** C'est correct.

9 **Me ROBERT PINEO:** Et elle s'est mise sur le chemin, elle a fourni
10 la surveillance létale.

11 **GEND. IAN FAHIE:** Et je suis revenu au véhicule.

12 **Me ROBERT PINEO:** Oui. Et ensuite, vous avez fait une tentative
13 de retrouver... de tâter son pouls.

14 **GEND. IAN FAHIE:** Oui.

15 **Me ROBERT PINEO:** Et vous n'avez pas enlevé madame O'Brien
16 de la Jetta.

17 **GEND. IAN FAHIE:** Non, je n'ai pas fait ça.

18 **Me ROBERT PINEO:** Est-ce que vous avez tenté de le faire?

19 **GEND. IAN FAHIE:** Je me mettais à le... je m'apprêtais à le faire,
20 mais le GTI est rentré rapidement après que moi je suis arrivé au véhicule. J'ai même
21 pas fait une tentative. Je m'apprêtais à le faire.

22 **Me ROBERT PINEO:** Avez-vous ouvert la porte pour vérifier son
23 pouls?

24 **GEND. IAN FAHIE:** Je ne me rappelle pas comment j'ai vérifié son
25 pouls. Je ne me rappelle pas si la porte était ouverte ou si la... c'était la fenêtre. C'est
26 un blanc de mémoire total.

27 **Me ROBERT PINEO:** Est-ce que vous avez rejoint madame
28 O'Brien de l'extérieur de la porte du chauffeur, du chauffeur et en tendant votre main à

1 l'intérieur?

2 **GEND. IAN FAHIE:** [Non interprété]

3 **Me ROBERT PINEO:** Pas du côté du passager.

4 **GEND. IAN FAHIE:** En partant, oui, mais là pour vérifier son pouls,
5 c'était du côté du chauffeur.

6 **Me ROBERT PINEO:** Vous ne vous rappelez pas si la porte était
7 ouverte?

8 **GEND. IAN FAHIE:** Je me rappelle pas ces détails-là.

9 **Me ROBERT PINEO:** Et vous étiez debout proche de la Jetta et
10 vous avez senti quelqu'un taper votre épaule.

11 **GEND. IAN FAHIE:** [Non interprété]

12 **Me ROBERT PINEO:** Et cette tape-là venait de Duane Ivany?

13 **GEND. IAN FAHIE:** [Non interprété]

14 **Me ROBERT PINEO:** Et à ce moment... à ce stade-là, avez-vous
15 aidé Ivany... je ne sais pas pour être... de façon disrespectu... je ne veux pas faire
16 de... être disrespectueux, je ne me rappelle pas de son grade...

17 **GEND. IAN FAHIE:** Caporal.

18 **Me ROBERT PINEO:** Oui, est-ce que vous avez aidé au caporal
19 Ivany pour enlever madame O'Brien de la Jetta?

20 **GEND. IAN FAHIE:** Non, je me suis rendu au chemin pour aider le
21 gendarme Coleman pour la surveillance létale pour les deux membres du GTI.

22 **Me ROBERT PINEO:** Parce que dans votre déclaration, vous dites
23 que Duane Ivany avec le EMRT, c'est une... je résume : « Il m'a tapé sur l'épaule et
24 dit : 'Moi, je m'en occupe' ».

25 **GEND. IAN FAHIE:** [Non interprété]

26 **Me ROBERT PINEO:** Alors, on l'a enlevée de la voiture.

27 **GEND. IAN FAHIE:** Alors, je voulais vous dire « eux ». Non, moi, je
28 ne les ai pas aidés. (Inintelligible).

1 **Me ROBERT PINEO:** Alors, quand le gendarme... caporal Ivany a
2 pris la relève, vous êtes monté au chemin Plains et vous avez fournir la surveillance et
3 l'observation létale avec Gendarme Coleman. Est-ce que vous êtes retourné... revenu
4 vers Ms. O'Brien un moment après?

5 **GEND. IAN FAHIE:** Non.

6 **Me ROBERT PINEO:** Vous étiez au chemin le reste du temps,
7 vous n'avez pas fait des premiers soins sur le corps à l'intention de madame O'Brien.

8 **GEND. IAN FAHIE:** [Non interprété]

9 **Me ROBERT PINEO:** Avez-vous fourni des premiers soins avant,
10 avant que Caporal Ivany soit arrivé?

11 **GEND. IAN FAHIE:** Non. Pas de pansements, rien comme ça.

12 **Me ROBERT PINEO:** Vous avez entendu Gendarme... Caporal
13 Ivany demander pour le *Life Flight*?

14 **GEND. IAN FAHIE:** [Non interprété]

15 **Me ROBERT PINEO:** Vous avez entendu la transition [sic] comme
16 quoi que *Life Flight* ne volait pas?

17 **GEND. IAN FAHIE:** C'est ça mon rappel.

18 **Me ROBERT PINEO:** Vous avez entendu ça?

19 **GEND. IAN FAHIE:** Oui.

20 **Me ROBERT PINEO:** C'est pas quelque chose que Ivany vous a
21 dit.

22 **GEND. IAN FAHIE:** Non.

23 **Me ROBERT PINEO:** Et je pense que vous avez entendu la
24 répartition que *Life Flight* ne vole pas à cause de ceci. C'est ça, vos mots? Vos paroles,
25 plutôt?

26 **GEND. IAN FAHIE:** [Non interprété]

27 **Me ROBERT PINEO:** Avec du recul, vous serez d'accord avec moi
28 que vous étiez assez abrupt avec Michaela Scott dans la première instance?

1 **GEND. IAN FAHIE:** Malheureusement, oui, je l'étais.

2 **Me ROBERT PINEO:** Vous étiez au courant que vous aviez une
3 carabine entre vos mains à l'époque?

4 **GEND. IAN FAHIE:** C'était dégainé, oui.

5 **Me ROBERT PINEO:** Et vous vous rendez compte que pour un
6 civil, c'est pas quelque chose qu'on (inintelligible)?

7 **GEND. IAN FAHIE:** Certainement. Pas du tout, c'est pas quelque
8 chose qu'on voit tous les jours comme civil.

9 **Me ROBERT PINEO:** Je sais qu'à différents endroits dans votre
10 déclaration, vous employez « nous », je me demande si parfois pour dire « nous », vous
11 voulez dire la GRC dans son sens général. Je vais être plus spécifique. Est-ce que c'est
12 quelque chose que tu fais?

13 **GEND. IAN FAHIE:** Oui, parfois.

14 **Me ROBERT PINEO:** Et la présomption d'opération de la GRC au
15 cours de la nuitée du 18 et 19 avril, c'était que l'auteur... la réplique d'auto-patrouille
16 mise hors commission aurait peut-être eu un insigne ou une bande ou des bandes sur
17 le pare-chocs, mais on présumait que ce n'était pas une voiture complètement
18 identifiée.

19 **GEND. IAN FAHIE:** [Non interprété]

20 **Me ROBERT PINEO:** Et c'était la présomption de ceux dans la
21 Force à qui vous parliez pendant la nuitée.

22 **GEND. IAN FAHIE:** Oui, c'est correct.

23 **Me ROBERT PINEO:** Et dans votre déclaration, je vais vous
24 demander de confirmer si ce sont vos mots ou si... vous dites :

25 « Ça ressemblait comme une ancienne voiture de la
26 police, elle est encore... évidemment, on présumait...
27 on avait tort ce soir-là, on n'avait pas d'autres
28 renseignements sur lesquels se fier. On cherchait une

1 --- **L'audience est reprise à 16 h 05**

2 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Bienvenue de nouveau.

3 Les procédures sont en session de nouveau.

4 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci.

5 Monsieur Burrill?

6 **Me ROGER BURRILL:** Merci, Commissaires.

7 Je ferai appel au Caporal Ivany, s'il vous plait.

8 Merci de rester debout pour prêter serment. Vous êtes le Caporal

9 Ivany, votre nom de famille est épelé comme I-V-A-N-Y?

10 **CAP. DUANE IVANY:** Oui.

11 **Me ROGER BURRILL:** Je comprends que le témoin va devoir
12 prêter serment sur la bible.

13 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Veuillez mettre votre
14 main par-dessus.

15 **--- CAP. DUANE IVANY, ASSERMÉ:**

16 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Jurez-vous que vous
17 allez dire la vérité, toute la vérité, et rien que la vérité?

18 **CAP. DUANE IVANY:** Je le jure.

19 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Merci.

20 **--- INTERROGATOIRE EN-CHEF PAR Me ROGER BURRILL:**

21 **Me ROGER BURRILL:** Merci, Caporal.

22 La concentration des questions d'aujourd'hui sont...

23 fondamentalement sont réparties sur trois parties : pour ce qui est de l'intervention des
24 urgences médicales, vos observations de madame Banfield le 19 avril, et aussi votre
25 implication dans ce qui s'est passé. Donc, dans le but de ça, il y aura des informations,
26 mais permettez-moi de parler un petit peu de votre parcours.

27 Je comprends que vous avez 22 ans de service, vous avez été
28 diplômé en l'an 2000, vous avez travaillé en Colombie-Britannique jusqu'à 2011. Je

1 comprends qu'en 2011, vous avez été transféré vers le détachement de Windsor en
2 Nouvelle-Écosse pour le service général. En 2012, vous avez rejoint l'équipe d'urgence
3 médicale de la Nouvelle-Écosse.

4 **CAP. DUANE IVANY:** Oui.

5 **Me ROGER BURRILL:** En 2014, vous avez été transféré vers le
6 détachement d'Halifax, du district d'Halifax?

7 **CAP. DUANE IVANY:** Oui.

8 **Me ROGER BURRILL:** En 2016, je comprends que vous êtes
9 devenu le coordinateur divisionnaire pour l'équipe de réaction et d'intervention?

10 **CAP. DUANE IVANY:** Oui.

11 **Me ROGER BURRILL:** Donc, présentement vous êtes un caporal
12 au détachement de la GRC où vous assurez la surveillance?

13 **CAP. DUANE IVANY:** [Non interprété]

14 **Me ROGER BURRILL:** Le 18 et le 19 avril 2020, vous étiez... vous
15 occupiez le même poste que vous occupez présentement, n'est-ce pas?

16 **CAP. DUANE IVANY:** Oui.

17 **Me ROGER BURRILL:** Je vais alors vous poser des questions
18 générales, Caporal, en fonction de votre expertise. Qu'est-ce que c'est « EMRT » et
19 quel est votre rôle?

20 **CAP. DUANE IVANY:** EMRT, c'est l'acronyme de l'équipe
21 d'intervention médicale, c'est un groupe de soutien qui a été créé par la GRC pas très
22 longtemps après juillet, après les protestations d'Oka de 1999 [sic]. À l'époque, la GRC
23 avait remarqué le besoin d'avoir des officiers qui soient entraînés et de... sur une base
24 tactique lorsque... ou dans le cas où les ambulanciers ne pourraient pas arriver sur des
25 lieux pour... comme étant des civils. Et donc, il y a eu plusieurs de ces divisions un peu
26 partout dans le pays, des médecins.

27 Chaque division a son propre coordonnateur qui veille sur la
28 planification, le programme, les fournitures, les médicaments, et qui interagit, qui sert

1 d'interface en fait. Le programme de tous les membres est fonctionnel, c'est-à-dire qu'il
2 est opéré par des médecins qui travaillent pour la GRC, ce qui signifie que toutes nos
3 compétences sont pareilles que celles des ambulanciers, ils vont travailler avec le
4 permis du médecin pour justement couvrir les protocoles qu'ils jugent utiles selon notre
5 service.

6 **Me ROGER BURRILL:** Et donc, ce sont des praticiens de Toronto,
7 vous avez dit?

8 **CAP. DUANE IVANY:** Oui, en Ontario.

9 **Me ROGER BURRILL:** Et vous êtes en contact permanent avec
10 ces praticiens?

11 **CAP. DUANE IVANY:** Pour toutes les interventions médicales que
12 nous avons, s'il y a des dossiers, s'il y a des appels, on interagit avec lui, on le consulte
13 pour des clarifications, des précisions. On se rencontre en mode virtuel sur une base
14 mensuelle, donc c'est des rencontres entre le coordonnateur et les docteurs.

15 **Me ROGER BURRILL:** Donc, c'est une position payée à temps
16 plein?

17 **CAP. DUANE IVANY:** Non.

18 **Me ROGER BURRILL:** C'est un poste à temps plein?

19 **CAP. DUANE IVANY:** Non, ce sont tous à temps partiel, c'est des
20 postes à temps partiel, ce que je fais.

21 **Me ROGER BURRILL:** J'ai entendu l'expression que vous venez
22 de dire « hors site »?

23 **CAP. DUANE IVANY:** Ah! Ça veut dire que lorsque je ne suis pas
24 en train de superviser mes équipes, que je ne collabore pas avec les autres districts
25 pour intervenir pour les enquêtes, donc entre ces services, je prends le temps pour
26 également assurer la programmation, l'information des programmes.

27 **Me ROGER BURRILL:** Combien de membres vous avez dit?

28 **CAP. DUANE IVANY:** Nous avons six postes, mais présentement

1 nous en avons trois, et ça, c'est en raison des... bien sûr, des vacances dues à la
2 COVID, et donc, il reste... il y a quatre postes.

3 **Me ROGER BURRILL:** Donc, 4 sur 6 des postes étaient occupés,
4 n'est-ce pas?

5 **CAP. DUANE IVANY:** Oui.

6 **Me ROGER BURRILL:** C'était à temps plein ou à temps partiel?

7 **CAP. DUANE IVANY:** Tous à temps partiel.

8 **Me ROGER BURRILL:** C'est quoi vos exigences pour être un
9 membre de cette équipe?

10 **CAP. DUANE IVANY:** La majorité des membres, la majorité des
11 candidats qui aspirent à ce programme, nous préférons qu'ils aient des connaissances
12 médicales, donc y'en a qui ont réussi parce qu'ils ont des... bien sûr, des parcours ou
13 des formations prémédicales ou d'infirmier, de kinésiologie, et aussi des parcours
14 militaires. Il y a de la formation qui est possible lorsqu'il n'y a pas les prérequis, donc on
15 peut entrer et entamer un cours initial de base qui s'intitule ou qui concerne les
16 intervenants, et aussi pour d'autres personnes qui sont appelées à intervenir avec les
17 ambulanciers, donc qu'ils aient... qui doivent suivre un cours de premiers soins qui va
18 couvrir pas mal d'interventions paramédicales : mobilisation, l'utilisation de l'oxygène,
19 tout ce qu'on peut faire avant l'arrivée des ambulanciers. Le cours que nous exigeons
20 est... se fait sur une base civile, donc on va aller plus dans le détail. C'est un
21 programme qui est fourni présentement en Nouvelle-Écosse à St. John aussi. Ce
22 programme est basé sur tous les civils, donc c'est un... il comprend un cours
23 d'intervention paramédicale et une formation *paramedic*... paramédicale.

24 **Me ROGER BURRILL:** Qu'est-ce qu'il en est pour l'éducation?

25 **CAP. DUANE IVANY:** Donc, pour devenir un membre de cette
26 équipe, on doit avoir ses prérequis, donc il est question d'avoir une espèce de permis
27 ou de licence paramédicale civile ou alors un cours mise à jour de l'équipe, et une fois
28 qu'on a fait ça, on va passer à l'autre cours qui s'intitule... qui s'appelle « Le

1 soulagement des symptômes », et donc, lorsqu'on médecin bien sûr a identifié qu'il y
2 avait des besoins, donc il est question d'une formation de quatre jours pour administrer
3 ses médicaments. Ça comprend quels médicaments on est autorisés à utiliser, les
4 doses qu'il est question d'utiliser aussi, par exemple pour le dosage, aussi pour ce qui
5 est de l'accès de l'intervention, donc ce qui est très commun lorsqu'on intervient dans
6 des situations où on ne peut pas établir des moments de trauma, et ce qui est bien
7 sûr... par exemple pour des buttes (phon.), pour hydrater les personnes concernées ou
8 leur fournir des médicaments.

9 **Me ROGER BURRILL:** OK. Je voudrais savoir qu'est-ce qu'il en
10 est de la certification de l'éducation, c'est-à-dire pour ce qui est des exigences qui sont
11 relatives pour ce qui est de l'engagement en termes de temps?

12 **CAP. DUANE IVANY:** Une fois qu'ils ont terminé leur cours SRM,
13 ça va être un cours sur des médicaments qui va durer cinq jours, il a lieu chaque année.
14 Tous les membres doivent renouveler la certification de ce cours sur le SRM, sur les
15 médicaments, et deux jours sur les interventions tactiques.

16 **Me ROGER BURRILL:** D'accord. Dites-moi, nous avons beaucoup
17 entendu de l'équipe d'intervention médicale. C'est quoi la différence entre les deux
18 équipes?

19 **CAP. DUANE IVANY:** Il y a une très grande relation. Donc,
20 l'équipe d'intervention, c'est l'équipe qui va supporter, qui va soutenir l'équipe –en
21 général, ce sont des policiers – à travers tout le pays; l'autre, c'est le groupe tactique,
22 c'est pour contrôler, surveiller. Il y a différents acronymes de ces systèmes, eux autres
23 ils soutiennent la GRC, le programme EMRT, ils soutiennent les services de ceux qui
24 soutiennent. Donc, ceux qui vont suivre ERT, ils vont aller dans des situations à haut
25 risque, un tireur actif, donc c'est des officiers de police qui sont spécialisés, qui sont
26 bien équipés avec de l'équipement médical, de sauvetage, qu'ils soient aptes à
27 intervenir.

28 **Me ROGER BURRILL:** Pour ce qui est de la formation médicale,

1 est-ce que c'est une formation tactique?

2 **CAP. DUANE IVANY:** EMRT, en vertu de leur politique, on fait de
3 la formation. D'habitude, c'est... ça dure d'une à deux semaines avec les groupes
4 tactiques pour des positionnements de contrôle, on travaille sur des scénarios... on est
5 présents, on participe aux formations. Pour ce qui est des opérations, qui d'habitude ont
6 lieu deux fois par année, on va faire des entraînements tactiques qui sont basés sur la
7 communication pour rester informés quant au fonctionnement et à l'opération selon les
8 environnements.

9 **Me ROGER BURRILL:** Apparemment, il y a une grande relation
10 entre les deux.

11 **CAP. DUANE IVANY:** Oui.

12 **Me ROGER BURRILL:** Pouvez-vous me dire pour ce qui est des
13 opérations sur appel.

14 **CAP. DUANE IVANY:** Présentement, la Nouvelle-Écosse a
15 soutenu deux membres de notre équipe d'intervention médicale, donc nous sommes en
16 mesure d'intervenir en l'espace de quelques heures, donc vous pouvez deviner
17 combien ça prend du temps. Au temps du 18-19 avril 2020, on n'était pas sur une base
18 qui est sur appel, donc pour ce qui est de la disponibilité des membres à ce moment-là,
19 donc nous avons essayé de maintenir cette disponibilité.

20 **Me ROGER BURRILL:** D'accord. Donc, y'a beaucoup
21 d'informations sur l'équipe d'intervention médicale. Maintenant, on va passer à ce qui
22 s'est passé les 18-19 avril 2020. Donc, deux équipes de GTI ont intervenu lors de la
23 fusillade de Portapique.

24 **CAP. DUANE IVANY:** Donc, il y avait moi-même et l'autre
25 gendarme, Jeff Mahar.

26 **Me ROGER BURRILL:** Vous (inintelligible), il était au niveau local
27 aussi avec la GRC?

28 **CAP. DUANE IVANY:** Oui.

1 **Me ROGER BURRILL:** Dites-moi, s'il vous plait, comment on est
2 notifié pour justement être mobilisé? Comment... qu'est-ce qui s'est passé le 18 avril?

3 **CAP. DUANE IVANY:** Donc, une fois qu'on a déterminé qu'il doit y
4 avoir un déploiement, que ce soit le GTI ou n'importe quelle autre ressource où on
5 exige ou on a besoin de l'équipe, donc on utilise... donc, on reçoit une notification.

6 Donc, cette nuit-là, j'avais reçu un texto qui allait... qui était de la
7 part du caporal qui était chef de notre division de GTI.

8 **Me ROGER BURRILL:** Étiez-vous en mesure d'intervenir après cet
9 appel?

10 **CAP. DUANE IVANY:** Je réside dans une région desservie par le
11 métro [sic], donc sur la base du programme pour le quart de nuit, donc j'étais en
12 mesure de le contacter immédiatement, et aussi pour pouvoir avoir un véhicule. Et je
13 me suis présenté.

14 **Me ROGER BURRILL:** Vous avez dit faire des arrangements pour
15 lui pour avoir un véhicule? Qu'est-ce que ça veut dire?

16 **CAP. DUANE IVANY:** Selon la politique de la GTI, il est requis
17 d'avoir un véhicule dédié, donc typiquement, ce qui arrive lorsqu'on arrive sur les lieux,
18 ils vont identifier l'un des véhicules qui pourrait être utilisé dans des situations d'urgence
19 pour justement pouvoir évacuer s'il y a des personnes qui ont besoin de ça. Donc, avec
20 l'avancement technologique pour ce qui est de nos fonctionnements, de notre
21 fonctionnement, ce n'est pas habituel d'avoir un véhicule qui soit bien équipé avec des
22 choses du genre qui font que vous pouvez le faire. Nous n'avons pas de véhicule...
23 nous n'avons pas de véhicule dédié à ça, aux spéciales, donc ce n'était pas... le seul
24 véhicule qui était littéralement disponible, c'était un véhicule de marque Cherokee
25 banalisé de la GRC qui avait des clignotants, des phares.

26 **Me ROGER BURRILL:** Est-ce que ce véhicule devait... pouvait
27 être servi pour transporter des patients?

28 **CAP. DUANE IVANY:** Non.

1 **Me ROGER BURRILL:** C'était un problème?

2 **CAP. DUANE IVANY:** Oui. Ça serait un problème parce que ça
3 mérite un autre véhicule.

4 **Me ROGER BURRILL:** Vous êtes allé à Portapique, vous avez
5 déterminé où vous deviez aller. Que s'est-il passé?

6 **CAP. DUANE IVANY:** Nous avons eu un avis par texte. On nous a
7 demandé d'aller au détachement de la GRC à Bible Hill, et ensuite, une fois que nous
8 avons préparé notre équipement pour partir, j'ai pu surveiller les communications radio
9 locales dans la zone où les incidents se développaient. On a utilisé Google Maps sur
10 mon téléphone pour déterminer la route et nous l'avons suivie. Nous sommes allés
11 (phon.) dans l'aire de Great Village.

12 **Me ROGER BURRILL:** [Non interprété]

13 **CAP. DUANE IVANY:** J'ai utilisé mon téléphone privé.

14 **Me ROGER BURRILL:** [Non interprété]

15 **CAP. DUANE IVANY:** J'ai un téléphone Android et un téléphone
16 pour... les caractéristiques de cartographie sont meilleures, et je l'utilise pour cela.

17 **Me ROGER BURRILL:** Où êtes-vous allés?

18 **CAP. DUANE IVANY:** Nous nous sommes dirigés, lorsqu'on nous
19 a dit d'aller de Bible Hill au service d'incendie, et ensuite nous avons passé par la
20 caserne de pompiers qu'il y avait... et nous avons vu qu'il y avait trois ressources et...
21 sur place, et nous avons... nous nous sommes arrêtés pour communiquer avec ces
22 officiers.

23 **Me ROGER BURRILL:** Est-ce que c'est ce que vous faites
24 habituellement lorsque... est-ce que vous communiquez avec les ressources?

25 **CAP. DUANE IVANY:** Oui, et nous avons consulté avec leur
26 groupe spécialisé d'opération d'urgence et pour... et ce soir-là, ils avaient une unité de
27 soins intensifs – ça ressemble presque à un 18-roues – qui a un personnel que l'on
28 trouve sur un hélicoptère *Life Flight*, et puis ils ont de l'équipement supplémentaire. Ils

1 avaient aussi une ambulance typique qui était... qui avait un spécialiste paramédical sur
2 place qui avait des limitations en ce qui concerne ce que chaque personne pouvait
3 faire, et puis ils avaient aussi un véhicule de supervision et le superviseur qui était sur
4 place ce soir-là.

5 **Me ROGER BURRILL:** [Non interprété]

6 **CAP. DUANE IVANY:** Lorsque nous sommes arrivés là-bas, il y
7 avait une bonne préparation à ce moment-là. Nous avons parlé de nos rôles respectifs,
8 des protocoles, et on a parlé d'escorte et nous avons aussi parlé de l'accessibilité pour
9 la période d'opération secondaire.

10 **Me ROGER BURRILL:** Et vous êtes allés à la caserne de
11 pompiers?

12 **CAP. DUANE IVANY:** Et ensuite, nous avons atteint l'intersection
13 de la route de Portapique qui était bloquée par des agents en uniforme, et puis il y avait
14 des gens aussi qui arrivaient qui ont débarqué des véhicules et nous avons suivi leurs
15 orientations pour déterminer comment nous allons travailler en tenant compte de leur
16 plan d'opération et nous avons approché un des membres de l'équipe de réponse
17 d'urgence pour voir qu'est-ce qu'ils voulaient que nous fassions. Il a recommandé que
18 nous restions dans la zone avec eux jusqu'à ce que l'ensemble des ressources
19 d'urgence était installé.

20 **Me ROGER BURRILL:** À quelle heure c'était?

21 **CAP. DUANE IVANY:** C'était un peu avant minuit.

22 **Me ROGER BURRILL:** Pendant combien de temps avez-vous été
23 là sur cette place?

24 **CAP. DUANE IVANY:** Nous avons été là toute la nuit, sauf lorsque
25 nous sommes allés à la caserne de pompiers à Great Village une [sic] fois.

26 **Me ROGER BURRILL:** [Non interprété]

27 **CAP. DUANE IVANY:** Nous sommes allés très tard dans la nuit ou
28 très tôt le matin, et notre troisième membre de l'équipe, le gendarme Lee (phon.), était

1 là. Je lui ai dit d'être là puis d'attendre notre retour pour parler de nos opérations. À ce
2 moment-là, il n'y avait pas d'activité ou menace immédiate pour que nous intervenions,
3 et j'ai dit au caporal Mills que, lorsqu'il reviendrait après avoir parlé au commandant, de
4 parler de... qu'il devrait enlever un peu l'équipement du véhicule pour avoir plus de
5 place dans le véhicule, et ça, c'était en... ça se ferait en consultation avec le personnel
6 du... avec le sergent d'état-major.

7 **Me ROGER BURRILL:** [Non interprété]

8 **CAP. DUANE IVANY:** Oui, le constable Lee (phon.), je lui ai parlé
9 de ce qui s'est passé, les informations que nous avons et j'ai indiqué le plan que nous
10 avons pour la relève pour que nous puissions... que nous allions à la maison pour nous
11 reposer.

12 **Me ROGER BURRILL:** Est-ce que vous avez pris les instructions
13 de cette personne à ce moment-là?

14 **CAP. DUANE IVANY:** Non, simplement de suivre le plan.

15 **Me ROGER BURRILL:** Et par la suite, qu'est-ce qui s'est passé?

16 **CAP. DUANE IVANY:** À ce moment-là, nous sommes partis et
17 nous avons maintenu tout l'équipement dans le véhicule pour être prêts pour d'autres
18 activités éventuelles et le personnel West (phon.) et nos homologues du Nouveau-
19 Brunswick prévoient venir durant la journée et il a confirmé que leur service médical
20 allait venir aussi.

21 **Me ROGER BURRILL:** Et vous êtes allé... retourné par le... vous
22 avez repris la position que vous aviez plus tôt sur la route de Portapique?

23 **CAP. DUANE IVANY:** Oui, nous avons placé nos véhicules de
24 manière à quitter le secteur et nous nous sommes maintenus prêts et à réagir si...
25 selon ce qui se passait.

26 **Me ROGER BURRILL:** [Non interprété]

27 **CAP. DUANE IVANY:** On ne nous a pas demandé de faire... de
28 circuler sur la route de Portapique, non. Ça, on a (inintelligible) pas pour... et on suivait

1 les ordres... [non interprété].

2 **Me ROGER BURRILL:** Vous avez été là un certain temps dans
3 votre véhicule avec le constable Mahar. Comment était le temps?

4 **CAP. DUANE IVANY:** C'était une belle journée. Ce soir-là, le
5 temps se rafraichissait, et alors, lorsque nous sommes arrivés sur scène, nous avons
6 pu... nous avons dû porter des couches de vêtements supplémentaires pour...
7 malheureusement, nous ne pouvions pas rester dans une auto et nous devons garder
8 l'œil et nous devons être à l'extérieur pour maintenir la surveillance.

9 **Me ROGER BURRILL:** [Non interprété]

10 **CAP. DUANE IVANY:** Oui, nous avons des carabines. On ne
11 pouvait pas apporter des carabines avec nous parce que le Jeep Cherokee n'était pas
12 équipé pour le transport des carabines.

13 **Me ROGER BURRILL :** Et donc, qu'avez-vous fait pour votre
14 sécurité?

15 **GEND. DUANE IVANY :** Nous avons nos armes de poing et il y
16 avait deux membres en uniforme qui étaient sur place. Il y avait une équipe, un membre
17 de notre équipe qui était un candidat, il était en formation, le constable Wallis. Il n'était
18 pas pleinement formé pour un déploiement pour une mission de ce type, mais il a été
19 assigné comme un utilisateur de carabine supplémentaire.

20 **Me ROGER BURRILL :** Regardons maintenant le contact avec
21 Lisa Banfield; c'était à 6 h 30 du matin?

22 **CPL. DUANE IVANY:** Oui.

23 **Me ROGER BURRILL :** Est-ce que vous pouvez nous raconter un
24 peu?

25 **CPL. DUANE IVANY:** Nous étions encore sur cette position
26 lorsque j'ai entendu dire qu'il y avait un appel 9-1-1 dans une résidence qui avait reçu
27 Madame Banfield chez elle et on nous a dit qu'elle était blessée par le suspect, mais
28 elle n'avait pas été victime d'une balle et on nous a demandé d'aller la sauver. À ce

1 moment-là, nos ressources de ERT, il y a eu une conversation pour savoir où elle s'était
2 trouvée toute la nuit et avec la conscience qu'elle était maintenant... qu'elle
3 apparaissait, notre adrénaline a monté parce que nous ne savions pas si le suspect
4 était proche.

5 **Me ROGER BURRILL :** Aviez-vous d'autres préoccupations par
6 rapport à la sécurité à ce moment-là?

7 **CPL. DUANE IVANY:** Pour nous, non, pas directement, mais on
8 avait une préoccupation. Nous ne savions pas qui était cette personne qui appelait, si
9 c'était une personne... à propos de la personne qui s'était échappée. Et en nous
10 souvenant des incidents de Moncton, nous ne savions pas si elle était simplement une
11 observatrice ou une complice de l'auteur. Alors, nous allions nous déplacer là-bas et
12 intervenir avec beaucoup de prudence et agir en assurant notre sécurité.

13 **Me ROGER BURRILL :** Est-ce que vous avez eu des...

14 **CPL. DUANE IVANY:** Une fois que Madame Banfield a été extraite
15 de la résistance [sic], elle... on a eu... le commandement nous a demandé de la
16 recevoir et de la ramener au poste de commandement, où on l'attendait. Le véhicule
17 blindé s'est approché de nous à peu près à 20 pieds, elle a été escortée de l'exté... de
18 l'arrière du véhicule et on lui a indiqué que j'étais un spécialiste et que j'allais
19 l'accompagner.

20 Je l'ai accompagnée jusqu'au Jeep Cherokee, mon collègue a
21 conduit et je l'ai placée à l'arrière. Je me suis assis à ses côtés aussi.

22 **Me ROGER BURRILL :** Pourquoi vous vous êtes assis à l'arrière?

23 **CPL. DUANE IVANY:** Parce que je voulais l'évaluer, je voulais
24 faire un sondage préliminaire pour m'assurer qu'elle n'avait pas des blessures
25 imprévues. Et je voulais lui fournir... et aussi obtenir ses questions concernant sa santé,
26 les allergies.

27 **Me ROGER BURRILL :** Et avez-vous pu informer les
28 commissaires à ce sujet?

1 **CPL. DUANE IVANY:** Oui, je pouvais voir qu'elle était pâle et ses
2 lèvres étaient bleues, elle tremblait. Ses dents claquaient. Elle essayait de parler. Elle
3 avait des pantalons, elle avait une chemise à manches longues qui était mince aussi. Et
4 ayant vu cela et aussi, étant conscient du froid qu'il y avait fait durant la nuit, j'avais
5 conclu qu'elle avait été exposée au froid et qu'elle...

6 Alors, ma préoccupation, elle m'a dit qu'elle avait une douleur à
7 l'arrière, dans le dos, sur le côté droit. Je lui ai demandé « Que s'est-il passé? » Elle a
8 indiqué « Il m'a donné un coup de pied et quand je suis tombée, il m'a donné un autre
9 coup de pied, il m'a menottée, il m'a entrée dans l'auto de patrouille et j'ai par la suite...
10 j'ai pu sortir par le devant de l'auto. »

11 Je lui ai demandé, à propos de ses blessures, j'essayais d'évaluer
12 la blessure qu'elle avait et je lui ai demandé « Où est-ce que ça fait mal? » Et il n'y avait
13 aucun avantage pour moi de regarder sa peau, la couleur de sa peau; je pensais que
14 ça serait plus approprié à l'arrière d'une ambulance. Et je l'ai touchée sur le côté et j'ai
15 pensé qu'il pourrait y avoir des blessures secondaires qui pourraient avoir touché une
16 vertèbre ou la colonne vertébrale. J'ai demandé si elle avait une douleur et j'ai vérifié si
17 elle avait une difformité au niveau de la colonne vertébrale.

18 Et alors que je faisais ça, je lui ai demandé si elle avait des
19 allergies, des maladies. Et à un moment donné, lorsqu'on a commencé à parler de ce
20 qui s'était passé, elle m'a expliqué qu'elle est sortie de l'auto et j'ai vu qu'elle n'était pas
21 en danger immédiat. Je lui ai demandé quelle sorte d'auto c'était? Est-ce que c'était
22 une vieille auto de police? « Non, c'est une nouvelle... une auto de police comme la
23 vôtre. »

24 Beaucoup de nos véhicules, lorsqu'ils ont parcouru un certain
25 kilométrage, ils sont revendus et lorsque j'étais en Colombie Britannique, probablement
26 30, 40 ou 50 % des chauffeurs de taxi conduisaient des anciennes autopatrouilles – des
27 Taurus, par exemple – les décalques étaient enlevées et tous les identifiants et
28 l'équipement d'urgence. Mais parfois, vous allez voir une bande réfléchissante qui était

1 là. C'était la supposition à ce moment-là que nous pensions qu'avait ce véhicule de
2 police. Mais c'était une vieille auto de police, mais pas une auto avec tous les détails de
3 nos véhicules de police.

4 **Me ROGER BURRILL :** Est-ce que vous avez parlé, donné ces
5 informations à vos supérieurs?

6 **CPL. DUANE IVANY:** Oui. Nous avons été en conversation
7 pendant sept minutes durant... lorsque... dès que nous sommes arrivés à la caserne de
8 pompiers, nous nous sommes...

9 **Me ROGER BURRILL :** Ma question, c'est : en ce qui concerne la
10 vieille auto de police, est-ce que vous avez communiqué, est-ce que vous avez parlé
11 avec d'autres membres de la GRC à propos de cette supposition ou est-ce que c'est
12 quelque chose que vous avez pris sur vous-même?

13 **CPL. DUANE IVANY:** C'est quelque chose que j'avais entendu à
14 travers les communications.

15 **Me ROGER BURRILL :** Très bien. Alors, continuons à propos de
16 vos observations. Est-ce que vous avez remarqué si elle avait des difficultés à se
17 déplacer et sa mobilité?

18 **CPL. DUANE IVANY:** Elle avait... l'observation était limitée parce
19 qu'on l'aidait puis elle a marché seulement environ 15 ou 20 pieds de distance. Et le fait
20 qu'elle avait encore les lèvres bleues et qu'elle tremblait et d'avoir... en attendant de
21 notre arrivée, on nous a suggéré qu'elle était hypothermique et qu'elle récupérait de son
22 hypothermie.

23 **Me ROGER BURRILL :** Aviez-vous déjà traité un patient avec
24 cette condition?

25 **CPL. DUANE IVANY:** Oui, j'ai déjà été membre de la Patrouille de
26 ski du Canada en tant qu'instructeur pendant sept ans et c'était très fréquent de voir
27 des gens qui souffraient d'hypothermie. Et par rapport à Lisa Banfield, le fait qu'elle
28 tremblait était un bon signe que son corps prenait sa propre énergie pour essayer de se

1 réchauffer. C'est lorsqu'on cesse de trembler que ça devient sérieux et son niveau
2 d'hypothermie qu'elle semblait montrer avec le claquage de ses dents, j'ai pu voir que...
3 j'ai arrivé à la comprendre, même si elle claquait des dents.

4 **Me ROGER BURRILL :** Avez-vous pu communiquer avec confort
5 avec elle?

6 **CPL. DUANE IVANY:** Oui.

7 **Me ROGER BURRILL :** Je vous ai interrompu alors que vous avez
8 parlé de la description de l'autopatrouille; pourriez-vous continuer avec cela?

9 **CPL. DUANE IVANY:** Je me demandais si c'était une ancienne
10 voiture de police qu'il avait achetée ou si c'était une simple Ford Taurus. Elle m'a
11 corrigé, elle m'a dit «Non, c'était juste comme la tienne ». Il y a une barre de feux avec
12 les feux, la décalcomanie, ça ressemble précisément à la tienne ». Et là, mes yeux sont
13 sortis de ma tête; pendant toute la nuit, on ne cherchait pas pour une voiture
14 complètement identifiée. À ce stade-là, le suspect aurait pu me dépasser à n'importe
15 quel moment dans une voiture complètement identifiée et j'aurais pas été au courant de
16 cela.

17 **Me ROGER BURRILL :** Vous avez indiqué que c'était à sept
18 minutes de route et pendant ce stade-là, vous avez continué vos observations
19 médicales?

20 **CPL. DUANE IVANY:** Oui. Essentiellement, tout ce que j'ai décrit,
21 c'était dans ces sept minutes-là.

22 **Me ROGER BURRILL :** Quand vous êtes arrivé là, à la caserne de
23 pompiers de Great Village, vous avez fait quoi?

24 **CPL. DUANE IVANY:** On a fait une mise à jour à la radio que nous
25 étions arrivés. Les paramédicaux étaient à côté de l'ambulance, ils avaient ouvert
26 l'ambulance, ils étaient prêts, ils attendaient. On s'est rangés à 10 pieds de là. J'ai aidé
27 Madame Banfield à sortir de la Jeep, du Jeep. J'ai marché avec elle jusqu'à
28 l'ambulance. J'ai vu qu'il y avait un enquêteur en civil qui s'était rendu à l'emplacement;

1 on nous a dit qu'il y avait quelqu'un qui allait nous rencontrer. Comme j'escortais
2 Madame Banfield vers les paramédicaux, j'ai dit brièvement aux paramédicaux qu'elle
3 n'avait pas d'antécédents médicaux, pas d'allergies et il y avait une plainte initiale
4 d'avoir été... d'avoir reçu un coup de pied quand elle était par terre, quand elle était à
5 terre. Mais j'ai éliminé les possibilités de dangers liés à la colonne vertébrale et qu'elle
6 était dans la nuit, dans les bois la nuit.

7 Quand je l'ai remis aux paramédicaux et qu'ils la mettaient dans
8 l'ambulance chauffée, j'ai dit immédiatement « Vous devez vérifier rapidement, vous
9 pouvez rentrer avec elle quand vous occupez ça; vous devez faire savoir au CIC qu'elle
10 a divulgué à nous que le suspect est dans une voiture policière complètement, tout à
11 fait identifiée avec nos décalcomanies et nos barres ».

12 **Me ROGER BURRILL :** Est-ce que vous vous rappelez c'était qui
13 l'enquêteur?

14 **CPL. DUANE IVANY:** Je ne me rappelle pas.

15 **Me ROGER BURRILL :** Est-ce que vous savez qu'est-ce qui a été
16 fait avec les renseignements que vous avez donnés?

17 **CPL. DUANE IVANY:** Il a indiqué qu'il allait la véhiculer aux
18 gestionnaires dans... au niveau des incidents critiques, le sergent d'état-major West.

19 **Me ROGER BURRILL :** Et c'est ça votre implication avec Madame
20 Banfield?

21 **CPL. DUANE IVANY:** Oui.

22 **Me ROGER BURRILL :** Et là, vous avez établi la liaison et là, vous
23 êtes retournés au chemin Portapique Beach et l'autoroute 2?

24 **CPL. DUANE IVANY:** Probablement juste là pour cinq minutes
25 pour le relayage, pour faire un briefing de l'enquêteur avec... grâce à de nouvelles
26 informations connues, la croyance que le suspect pourrait être encore en cavale était
27 encore intensifiée. On était revenus sur le poste de notre préparation et si on a besoin
28 d'aide et s'ils avaient besoin d'aide.

1 **Me ROGER BURRILL** : Alors, vous êtes revenu... retourné,
2 plutôt?

3 **CPL. DUANE IVANY**: Il y avait un engagement.

4 **Me ROGER BURRILL** : Je ne veux pas rentrer dans le détail
5 parce que vous avez fourni de l'aide médicale à des membres du GTI pour traiter le
6 chien de la famille Blair.

7 **CPL. DUANE IVANY**: Oui – le chien nous a été amené à nous et
8 on a fourni des soins.

9 **Me ROGER BURRILL** : Et vous étiez là pour l'appel de... quand
10 l'appel de Wentworth a été... a émergé?

11 **CPL. DUANE IVANY**: Nous étions encore installés à cette position-
12 là. Alors, le soleil se levait et on pouvait voir des édifices et des structures dont nous
13 ignorions l'existence auparavant. C'est à ce stade-là qu'on a reçu une diffusion du
14 répartiteur qu'un appel 9-1-1 avait été reçu et que la personne au téléphone a indiqué
15 qu'il y avait une femme et son chien qui avaient été atteints par une voiture ou tirés.

16 **Me ROGER BURRILL** : Et qu'est-ce que vous avez fait à ce
17 stade-là?

18 **CPL. DUANE IVANY**: On a continué pendant qu'on écoutait les
19 communications mises à jour qui indiquaient que nos ressources GTI se faisaient
20 déployer vers ce site-là. Et on soupçonnait que la voiture policière n'était pas l'une de
21 nos voitures policières; en fait, c'était la voiture... ça aurait été la voiture du suspect
22 parce qu'on était préoccupés que le suspect était dans cette zone-là. On était au
23 courant que les ambulanciers civils ne seraient pas envoyés dans cette zone-là jusqu'à
24 ce qu'on sache que le suspect ne sera plus là. Le gendarme Mahar a dit qu'il serait
25 prudent que nous, on se rende sur la scène, étant donné ce qui se passait, étant donné
26 que nos membres GTI se rendaient là-bas.

27 **Me ROGER BURRILL** : Et là, vous avez dû recevoir des
28 consignes de qui que ce soit afin de se rendre à cette scène-là?

1 **CPL. DUANE IVANY:** C'est intelligent de le faire parce que ce que
2 je voulais faire, j'ai envoyé un message au sergent d'état-major West concernant son
3 autorisation pour nous de se rendre là. Dans cette capacité-là, il nous a soutenus afin
4 qu'on soit déployés vers cette scène-là.

5 **Me ROGER BURRILL :** Parlez-nous en : vous êtes en route vers
6 Wentworth et il y a quelque chose d'autre qui se passe.

7 **CPL. DUANE IVANY:** Encore une fois, des membres comme moi-
8 même, on n'était pas familiers avec la région. On demandait que la répartition fasse la
9 mise à jour pour les adresses, quelque chose pour rentrer dans le téléphone, pour
10 établir la cartographie de l'emplacement. On saisissait notre téléphone à commencer à
11 de la zone de Portapique Beach et l'autoroute 2; on suivait d'autres véhicules de police
12 qui intervenaient avec les lumières et les sirènes allumées.

13 Et pendant qu'on saisissait l'adresse dans le téléphone pour
14 poursuivre la route, ça n'a pas pris bien longtemps, on a eu une autre mise à jour au
15 niveau d'une répétition, d'un appel 9-1-1 reçu dans la région de Glenhome, où le
16 suspect était signalé comme étant à la porte devant le plaignant avec une voiture
17 complètement identifié et il était barricadé, il se protégeait dans l'une de leurs... l'une
18 des salles, l'une des chambres de la maison.

19 **Me ROGER BURRILL :** Et quel impact est-ce que ça a eu sur vos
20 actions?

21 **CPL. DUANE IVANY:** Ben tout d'abord, ça m'a indiqué que le
22 suspect n'était plus à l'emplacement de Wentworth, alors ça serait... les paramédicaux
23 pourraient procéder en toute sécurité vers cet emplacement. Le fait que les gens étaient
24 barricadés avec un sujet armé à l'extérieur, on a changé de cap et on a changé de cap
25 avec la réaction GTI afin de fournir des soins à nos membres ou à toute personne dans
26 cette maison-là.

27 **Me ROGER BURRILL :** Alors, vous avez assisté à la scène à
28 Glenhome où le GTI et le véhicule blindé et tactique est rendu là-bas? Vous étiez là?

1 Quel était votre rôle à ce stade-là?

2 **CPL. DUANE IVANY:** On a maintenu environ une distance de 700
3 mètres de la scène initiale. On a fermé la route d'emblée – cette partie-là d'autoroute,
4 de l'autoroute devant le petit chemin de terre. On avait... on pouvait voir les opérations
5 qui se passaient, on n'était pas directement dans la ligne de feu.

6 **Me ROGER BURRILL :** Et il y a une autre... un développement,
7 n'est-ce-pas?

8 **CPL. DUANE IVANY:** Oui.

9 **Me ROGER BURRILL :** Parlez-nous en.

10 **CPL. DUANE IVANY:** Pendant que nous étions à ce stade-là et on
11 faisait la recherche de la propriété pour le suspect ou le véhicule, il y a eu une diffusion
12 sur la répartition « Urgent, urgent » – nous recevons des appels 9-1-1 véhicule hors de
13 la route, personne par-dessus le volant et peut-être atteint par balle. Ça, c'est la région
14 de Debert.

15 **Me ROGER BURRILL :** Et là, qu'est-ce que vous avez fait?

16 **CPL. DUANE IVANY:** Encore une fois, on a demandé l'adresse à
17 la répartition afin qu'on puisse le saisir dans nos téléphones. Nous avons
18 immédiatement... nous nous sommes mis à suivre la route vers cette scène-là et nous
19 sommes allés vers l'une de ces scènes-là.

20 **Me ROGER BURRILL :** D'accord. Le document fondamental,
21 Madame la registraire, au paragraphe 130, souligne un peu de votre implication, de 130
22 jusqu'à 134. On va le voir à l'écran; de ce que je comprends, vous avez eu l'occasion
23 de passer en revue le document fondamental et vous êtes d'accord avec le contenu du
24 document, dans les paragraphes 130 à 134 en ce qui a trait à vos activités? Notamment
25 130, le paragraphe 130, ça parle du caporal Ivany, lui et l'autre membre de ERT sont
26 arrivés à la Jetta de Madame O'Brien et ont pris contrôle des lieux. Si vous descendez
27 un peu, le caporal Ivany a déclaré que lorsqu'il ne pensait pas que quelqu'un avait
28 vérifié sur elle encore. Je me pose des questions : pourquoi vous êtes arrivé à cette

1 conclusion-là? Alors, quand vous vous êtes présentés à la scène, la Jetta, qu'est-ce
2 que vous avez vu?

3 **CPL. DUANE IVANY:** Comme nous approchions, nous
4 approchions de la direction du Debert Hospitality Center à partir de l'auto et la Jetta est
5 le premier véhicule des deux que nous avons approché. On pouvait voir qu'un véhicule
6 identifié rangé du même côté que la Jetta – je pensais que c'était un VUS, je ne me
7 rappelle pas précisément. Il y avait deux membres en uniforme avec le gilet pare-balles
8 et leur carabine dégainée en position. Derrière la voiture, ils utilisaient en guise de
9 couverture, d'abri, mais on voyait une Jetta à 25 mètres de l'autre côté de la route qui
10 faisait un contact direct avec l'orée des buissons. Les voitures, les arbres étaient petits
11 et on sentait que c'était roulé pas à haute vitesse, mais... car les arbres l'ont arrêtée
12 sans être endommagée, on ne pouvait pas voir un véhicule à cette distance-là, mais on
13 s'est rangés.

14 On avait notre équipement d'urgence pour s'assurer que dès qu'on
15 puisse rentrer, que les membres du service général nous identifient comme des
16 policiers immédiatement. Nous avons indiqué que nous étions des policiers, que nous
17 étions membres de GMU, de l'EMU et moi-même ou Jeff a dit « Surveillez l'orée des
18 bois » et du temps qu'on regarde où étaient les deux membres de service général, à ce
19 stade-là, je les observais à côté de leur véhicule de police.

20 **Me ROGER BURRILL :** Est-ce qu'il y a quelqu'un qui assistait au
21 véhicule, à la Jetta?

22 **CPL. DUANE IVANY:** Il n'y a personne au véhicule à ce stade-là.

23 **Me ROGER BURRILL :** Et vous-même, vous vous êtes rendu à la
24 Jetta?

25 **CPL. DUANE IVANY:** Oui. Le gendarme Mahar était devant moi et
26 il s'était rangé en face de la circulation. Moi, j'ai fait le tour du véhicule. Comme nous
27 avons approché, j'ai pu voir qu'il y a du côté du chauffeur, cette porte-là... moi, je
28 m'avançais vers l'arrière du véhicule et en m'approchant avec lui, j'ai pu voir qu'il ne

1 pouvait pas, il n'arrivait pas à ouvrir la porte du chauffeur. Alors, j'ai repassé du côté du
2 passager pour voir si la porte du passager pouvait être ouverte afin de débarrer le
3 véhicule et d'accéder à la personne à l'intérieur.

4 Une fois que j'ai fait le tour par le côté du passager, j'ai essayé la
5 poignée; la fenêtre était... encore fermée. J'ai observé que du côté de... la vitre du
6 passager, qu'il y avait deux ou trois portes. J'ai ... j'ai tapé la porte avec le bâtonnet,
7 mais j'ai vu que le gendarme Mahar avait écrasé la fenêtre et il pouvait ouvrir la porte.

8 Et là, j'ai fait le tour vers l'arrière du véhicule et j'ai approché du
9 côté du chauffeur où le gendarme Mahar avait... s'était mis à extraire la chauffeure
10 féminine à ce stade-là.

11 **Me ROGER BURRILL :** Alors, si je comprends bien, vous avez
12 tenté de faire des interventions médicales?

13 **CPL. DUANE IVANY:** Elle a été enlevée du véhicule, placée par
14 terre afin qu'on puisse y accéder. J'étais... positionnée à sa tête en gardant sa tête vers
15 ses pieds; ses pieds étaient l'élément le plus loin de moi à l'époque. J'ai pu observer
16 des blessures qu'elle avait subies à la poitrine supérieure et au torse supérieur. Et j'ai
17 rejoint pour tâter pour son pouls... tâter son pouls, plutôt.

18 **Me ROGER BURRILL :** En regardant au paragraphe 132 dans le
19 document fondamental, que le caporal Ivany a dit au gendarme Mahar qu'il pensait
20 avoir senti un pouls.

21 **CPL. DUANE IVANY:** Oui.

22 **Me ROGER BURRILL :** Est-ce que vous pourriez émettre un
23 commentaire à ce sujet, caporal?

24 **CPL. DUANE IVANY:** D'emblée, quand j'ai... à chaque fois qu'on
25 offre un cours sur les premiers soins, l'une des règles, c'est d'utiliser ses doigts et
26 passer notre pouce, la vasculature [sic] dans notre pouce et est suffisamment grand
27 pour dans une situation où il y a suffisamment d'adrénaline, je mets suffisamment de
28 force pour sentir notre pouls sur la table. Alors, on utilise toujours nos doigts. J'ai utilisé

1 tous mes deux et j'ai rejoint de derrière... j'ai mis mes pouces sur la carotide, je ne
2 pouvais rien sentir en partant; c'était en poussant un peu plus fort contre le tissu souple
3 que j'ai cru sentir un pouls. À ce stade-là, j'ai envoyé un message radio, j'ai dit « Je
4 pense que j'ai un pouls et j'aurais besoin de davantage de services d'urgence ».

5 **Me ROGER BURRILL :** Au niveau procédural, avez-vous des
6 commentaires sur vos actions au niveau procédural?

7 **CPL. DUANE IVANY:** C'était un problème d'adrénaline – parce
8 que je m'apprêtais d'avoir... une voie aérienne, une voie mécanique. J'ai dit au
9 gendarme... il a dit « Woah woah woah, regardez bien ». Il a vu comment j'avais évalué
10 le pouls ou s'il avait mené une observation des blessures à ce stade-là et il remettait en
11 question si j'avais senti un pouls. C'est à ce stade-là où j'ai pu regarder en bas, vers le
12 bas – j'avais déjà vu des blessures par balle au torse supérieur, c'est là où j'ai pu
13 observer qu'elle avait reçu une blessure à travers son œil gauche.

14 **Me ROGER BURRILL :** Sans entrer dans les détails, vous avez
15 mené davantage de diagnostics avec gendarme Mahar, c'est ça?

16 **CPL. DUANE IVANY:** Oui.

17 **Me ROGER BURRILL :** Cela impliquera davantage de
18 vérifications du pouls à différents emplacements dans le corps?

19 **CPL. DUANE IVANY:** Oui. Juste pour m'assurer, j'ai demandé au
20 gendarme Mahar de faire des vérifications bilatérales de différents centres de pouls
21 pour moi. On commençait de chaque côté de notre patient, on a fait une vérification de
22 la carotide, côté gauche côté droit pendant 15 secondes, environ 15 secondes et là, on
23 était passé au bractéole – c'est en dessous du biceps, il y a un pouls plus fort que le
24 radial, si on devait essayer. On a évalué des deux côtés pendant environ 15 secondes
25 et là, nous sommes descendus un peu plus pour vérifier le pouls fémoral – c'est dans la
26 cuisse intérieure, c'est une grande artère où on pourrait espérer trouver un pouls. Nous
27 avons vérifié là-bas, on a déterminé qu'il n'y avait pas de pouls, pas du tout.

28 **Me ROGER BURRILL :** Alors, vous avez fait une vérification au

1 niveau de la réactivité des pupilles?

2 **CPL. DUANE IVANY:** Là, j'ai voulu vérifier l'autre pupille pour voir
3 s'il y avait une réactivité, s'il y avait une réactivité à la lumière, ça indiquerait que le
4 cerveau était actif, mais dans ce cas-ci, quand j'ai vérifié, la pupille était... il n'y avait
5 pas de réaction et cela indiquait que...

6 **Me ROGER BURRILL :** Alors, vous avez tiré une conclusion en
7 quelque sorte de ce stade-là?

8 **CPL. DUANE IVANY:** Je pense, oui, en fonction des blessures que
9 nous avons observées, notamment la blessure à la tête et une blessure de sortie que
10 j'ai pu palper en arrière de sa tête, j'ai déterminé... et le fait qu'elle ne respirait pas,
11 sans pupille, sans réaction, sans pouls, sans réaction à la pupille et la croyance qu'une
12 des balles avait causé beaucoup de dommages pour toucher le cerveau de façon
13 neurologique – il n'y avait pas la capacité de faire un ressuscitation quelconque.

14 **Me ROGER BURRILL :** Et votre formation comme membre de
15 l'EIME, êtes-vous... pouvez-vous faire les déterminations au niveau de la finalité des
16 fonctions de la vie?

17 **CPL. DUANE IVANY:** Oui. Ça fait partie de nos directives
18 médicales; la plupart des membres réguliers peuvent faire, prendre cette décision-là
19 selon les paramètres d'observation.

20 **Me ROGER BURRILL :** Et vous avez pris cette décision dans ce
21 cas-ci? Au niveau de ORO Lauch et la répartition des soins critiques, vous avez fait
22 quelques commentaires plus tôt. Qu'est-ce qui s'est passé après que vous ayez pris,
23 fait, émis vos conclusions?

24 **CPL. DUANE IVANY:** Une partie de notre plan, au cours de la nuit,
25 quand nous sommes revenus aux petites heures du matin pour discuter avec l'ECIC, on
26 a discuté avec les paramédicaux et les unités de soins critiques, l'unité mobile devrait
27 se déployer à 6 h du matin et sera remplacée par l'hélicoptère Life Aid. Ils ont indiqué
28 que la météo indiquait que la météo pourrait... l'hélicoptère pourrait voler et que

1 l'équipage serait disponible pour une réaction. J'ai demandé à OTO Launch – c'est un
2 terme utilisé dans EHS pour indiquer qu'ils veulent que l'hélicoptère se mette prêt, se
3 prépare à partir. Ça indique que le pilote doit préparer la liste de contrôle, s'assurer que
4 l'hélicoptère est prêt et s'assurer aussi... cela prépare l'équipage, de préparer
5 l'équipage pour le déploiement.

6 **Me ROGER BURRILL :** Et vous serez d'autorité dans ce
7 processus-là?

8 **CPL. DUANE IVANY:** C'est selon qui vous parlez, c'est une
9 recommandation – si on utilise la terminologie que EHS comprend; souvent, ils vont
10 comprendre que ça vient de quelqu'un qui sait de quoi il s'agit.

11 **Me ROGER BURRILL :** Pouvez-vous faire des commentaires sur
12 la termination ou la fin de ces services-là que vous avez lancés?

13 **CPL. DUANE IVANY:** Oui. À ce stade-là, il y avait des questions
14 sur les ondes; on avait un message radio afin qu'on a fait une évaluation, que la
15 personne sur la scène était confirmé 17 – c'était le code police qui indique comme étant
16 hors de service. C'est une pratique utilisée... c'est une terminologie pour indiquer que
17 quelqu'un est décédé. Ça signifiait qu'ils étaient hors-service de façon permanente;
18 c'est adopté, dans le fond, d'avoir l'inscription radio qu'on voulait faire... faire gaffe de
19 ce qu'on disait en langage ordinaire, si les gens avaient un scanner ou quelqu'un qui
20 aurait pu être tourné vers ce canal-là.

21 **Me ROGER BURRILL :** À part le chiffrage, est-ce qu'il y a un
22 protocol [sic] pour signaler le statut d'une personne décédée?

23 **CPL. DUANE IVANY:** De notre part, on a indiqué que le sujet était
24 confirmé 17. C'est tout.

25 **Me ROGER BURRILL :** Autre chose que vous auriez pu faire dans
26 votre position comme ambulancier paramédicaux [sic] à Madame O'Brien lors de cette
27 scène-là?

28 **CPL. DUANE IVANY:** Non.

1 **Me ROGER BURRILL :** Est-ce qu'il y a quelque chose que les
2 membres civils, les ambulanciers civils auraient pu faire sur cette scène-là?

3 **CPL. DUANE IVANY:** Non – ni un chirurgien.

4 **Me ROGER BURRILL :** Est-ce que Life Aid aurait fait une
5 différence dans ces circonstances-là?

6 **CPL. DUANE IVANY:** Non.

7 **Me ROGER BURRILL :** Auriez-vous eu contact avec les pompiers
8 sur cette... qui étaient sur la scène?

9 **CPL. DUANE IVANY:** En partie du protocole, comme ayant
10 observé ou un appelant 9-1-1 d'avoir observé qu'il y avait un véhicule qui était... qui
11 avait sorti de la route, les pompiers aidera avec l'extraction. Comme nous étions là à la
12 scène de la Jetta, de la Volkswagen de Madame O'Brien, il y avait un camion un peu
13 plus loin et on avait indiqué au radio que le pompier doit partir parce que le suspect
14 pouvait être encore dans la région avoisinante. On a observé que le camion... j'ai
15 signalé que... j'ai été voir le camion pour voir s'il pouvait fournir avec une couverture
16 pour couvrir Madame O'Brien à la scène.

17 **Me ROGER BURRILL :** Donc, je comprends que vous avez quitté
18 le lieu des O'Brien et vous vous êtes dirigés vers le nord pour vous engager plus tard?

19 **CPL. DUANE IVANY:** Oui. En fait, lorsqu'on a déterminé qu'on ne
20 pouvait rien faire sur le premier lieu, nous avons demandé, communiqué par radio si
21 quelqu'un avait besoin d'aide sur le deuxième lieu. Donc, nous n'avons pas eu de
22 réponse, mais en raison du fait qu'on était à une distance visuelle, nous avons alors
23 décidé de conduire et de faire l'évaluation nous-même. Le gendarme était en train de
24 conduire vers cette direction; nous pouvions voir du véhicule qu'il y avait quatre ou cinq
25 officiers qui étaient déjà sur place et lorsqu'on s'est approchés, on a indiqué aux
26 officiers qu'on était des médecins de la police. Ils ont dit que la GTI était déjà là et qu'il
27 n'y avait rien à faire aussi pour des personnes qui étaient décédées aussi.

28 **Me ROGER BURRILL :** Est-ce que ça a fait une différence en

1 termes d'engagement dans la... cette information que vous avez obtenue de leur part?

2 Et pourquoi vous ne l'avez pas fait?

3 **CPL. DUANE IVANY:** La raison qu'on l'a pas fait, c'est que dans
4 pas mal de circonstances, lorsque nos membres sont engagés pour prendre des
5 décisions, ils restent en observation lorsqu'une personne est décédée ou pas ou s'il y a
6 une intervention. Donc, chaque... à chaque fois qu'il y a quelque chose qui se passe, la
7 police doit être présente. Donc, en tant que superviseur, j'assiste à chaque fois que
8 c'est le cas, dépendamment de ce que l'on trouve sur les lieux, quelques soient les
9 déterminations qui auront été déjà faites, donc tout point, à chaque fois qu'il y a des
10 questions et donc, la police va exiger qu'il y ait de la collaboration. Et donc, la police va
11 exiger notre présence en tant que GTI pour prendre des décisions.

12 **Me ROGER BURRILL :** Donc, pour ce qui est des membres, vous
13 avez... alors, vous vous êtes déplacé à la sortie 13, c'est bien ça, sur la 104?

14 **CPL. DUANE IVANY:** Oui. Oui, par communication radio, nous
15 avons commencé à établir pas mal de listes de contrôle des routes. Donc, nous
16 devons nous diriger ou prendre la sortie 13 pour nous diriger sur la 104 pour que l'on
17 puisse être rapidement déployables. Donc, lorsqu'on s'est approchés de la bretelle de
18 la sortie 13, il y avait le véhicule blindé qui était déjà garé là-bas, posté là-bas, plus
19 certains membres de... un certain nombre de membres portant des uniformes.

20 **Me ROGER BURRILL :** Avez-vous été en contact avec le
21 personnel sur ce lieu-là? Donc, il y a eu des échanges d'informations avec le
22 personnel?

23 **CPL. DUANE IVANY:** Oui. Juste la préoccupation du délai, du
24 retard de communication par rapport à la répartition de la GRC, donc je me suis
25 approché des... des membres, des ambulanciers et je leur ai demandé si le décès des
26 deux personnes a été constaté. Ils avaient indiqué que non, qu'ils étaient pas au
27 courant.

28 **Me ROGER BURRILL :** Ça vous a surpris?

1 **CPL. DUANE IVANY:** Oui, un petit peu. Mais avec le nombre
2 important de communications qui avaient lieu sur les canaux radio, je n'étais pas très
3 surpris, ça m'a pris du temps de conduire du lieu vers le pont étagé.

4 **Me ROGER BURRILL :** Et pour ce qui est d'absence
5 d'informations, avez-vous remarqué quelque chose?

6 **CPL. DUANE IVANY:** Ben, le fait qu'ils n'étaient pas au courant
7 des deux crimes, j'étais sûr qu'ils avaient des informations suspectes. Donc, le premier
8 des ambulanciers a dit « Avez-vous été informé que le suspect pourrait être dans un
9 véhicule balisé, un véhicule... » Et ils avaient dit « Non, on ne sait pas, on n'est pas au
10 courant. À ce point-là, j'avais demandé à ces ambulanciers de s'assurer qu'ils
11 répartissent, qu'ils diffusent cette information à tous les ambulanciers pour les informer
12 qu'ils fassent attention par rapport à si jamais ils devaient croiser un véhicule qui
13 ressemblerait à un véhicule de police.

14 **Me ROGER BURRILL :** Je comprends. Donc, je comprends,
15 Caporal, vous aviez éventuellement quitté par la sortie 13 pour aller sur l'autoroute 102,
16 se diriger vers Halifax. Donc certaines décisions ont été prises par radio, n'est-ce-pas?

17 **CPL. DUANE IVANY:** Oui.

18 **Me ROGER BURRILL :** Il y a eu des indications que le suspect
19 pouvait être passé par la 104? Est-ce que c'est correct si je dis que j'ai bien compris
20 que c'était au site de Shubenacadie pour ce qui est du gendarme Stevenson?

21 **CPL. DUANE IVANY:** Oui.

22 **Me ROGER BURRILL :** Et vous avez déterminé des choses par
23 rapport au gendarme Stevenson? Et vous avez déterminé... vous avez constaté son
24 décès, n'est-ce-pas?

25 **CPL. DUANE IVANY:** Oui.

26 **Me ROGER BURRILL :** Donc, vous et le gendarme Mahar. Et
27 vous avez communiqué ça par radio aussi?

28 **CPL. DUANE IVANY:** Oui.

1 **Me ROGER BURRILL** : Je comprends aussi, Caporal, que vous
2 étiez sur place au Grand Stop de Enfield et que vous... on vous a demandé d'utiliser
3 votre expertise de GTI pour déterminer la fonctionnalité de l'auteur sur les lieux. Et vous
4 avez aussi déterminé les signes vitaux.

5 **CPL. DUANE IVANY**: Oui.

6 **Me ROGER BURRILL** : Qui étaient absents?

7 **CPL. DUANE IVANY**: Oui.

8 **Me ROGER BURRILL** : Vous avez dû avoir un long quart, une
9 longue journée, Caporal. Ce sont toutes là mes questions. Merci.

10 **COMMISSAIRE MacDONALD** : Merci, Caporal. Le processus que
11 nous suivons, c'est que lorsque vous terminez votre témoignage, une fois qu'on va
12 discuter avec les commissaires pour voir s'il y a d'autres questions pour vous. Donc,
13 nous allons prendre une pause maintenant pour reprendre à 5 h 30.

14 Conseillers, si vous avez besoin de plus de temps, laissez-nous
15 savoir. Donc, on va reprendre à 5 h 30. Merci.

16 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND** : Les procédures sont en
17 pause maintenant et vont reprendre à 17 h 30.

18 --- **La séance est suspendue à 17 h 07**

19 --- **La séance est reprise à 17 h 29**

20 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND** : Rebienvenue.

21 L'audience reprend.

22 **COMMISSAIRE MacDONALD** : Merci tout le monde. Merci. Aux
23 avocats, vous avez... il a été entendu que vous poseriez les questions, Monsieur Pineo,
24 au nom des participants et participantes et nous allons rappeler le témoin.

25 Alors caporal, je vous ai dit juste avant la pause que l'avocat de la
26 Commission se réunirait avec les avocats des participants et participantes et pour voir
27 s'il y a d'autres questions. Il y en a et Maître Robert Pineo, de Patterson Law, un
28 cabinet qui représente beaucoup de familles qui ont été touchées par cet événement.

1 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me ROBERT PINEO :**

2 **Me ROBERT PINEO :** Merci, Commissaire MacDonald.
3 Caporal Ivany, selon votre expérience, lorsque vous entendez
4 « une vieille auto-patrouille » et qu'elle n'a pas toutes les marques d'un véhicule
5 moderne...

6 **CAP. DUANE IVANY:** [Non interprété]

7 **Me ROBERT PINEO:** Et dans la nuit du 18 au 19 avril 2020, c'était
8 la compréhension que vous aviez qu'il s'agissait d'une vieille, une ancienne auto-
9 patrouille.

10 **CAP. DUANE IVANY:** [Non interprété]

11 **Me ROBERT PINEO:** Et cette nuit-là, vous avez supposé vous-
12 même que l'auteur avait... s'était suicidé.

13 **CAP. DUANE IVANY:** C'était une des explications éventuelles de
14 son absence.

15 **Me ROBERT PINEO:** [Non interprété]

16 **CAP. DUANE IVANY:** Je ne dirais pas que c'était une hypothèse,
17 c'était plutôt le résultat d'une analyse des faits devant nous et c'était une des options.

18 **Me ROBERT PINEO:** Et c'était une des options principales que les
19 agents de la GRC considéraient cette nuit-là.

20 **CAP. DUANE IVANY:** Je ne sais pas, mais dans mon cas, je
21 considérais qu'il était soit encore présent ou s'était suicidé.

22 **Me ROBERT PINEO:** Avez-vous eu des conversations avec
23 d'autres agents de la GRC cette nuit-là?

24 **CAP. DUANE IVANY:** [Non interprété]

25 **Me ROBERT PINEO:** Est-ce que le suicide possible était une des
26 options envisagées?

27 **CAP. DUANE IVANY:** Oui.

28 **Me ROBERT PINEO:** Vous avez présenté votre déclaration à la

1 Commission le 14 janvier 2022.

2 **CAP. DUANE IVANY:** Oui.

3 **Me ROBERT PINEO:** Et cette déclaration n'a pas été faite sous
4 serment, contrairement à votre témoignage aujourd'hui.

5 **CAP. DUANE IVANY:** Effectivement.

6 **Me ROBERT PINEO:** Et vous n'avez pas été interviewé à l'interne
7 en ce qui concerne l'évènement de victimes massives.

8 **CAP. DUANE IVANY:** Non.

9 **Me ROBERT PINEO:** Est-ce que c'est inhabituel?

10 **CAP. DUANE IVANY:** Non.

11 **Me ROBERT PINEO:** Avez-vous suivi une... ou fait partie d'une
12 session de débriefage (phon.)?

13 **CAP. DUANE IVANY:** Y'a un débriefage psychologique et un
14 débriefage opérationnel.

15 **Me ROBERT PINEO:** Et est-ce qu'un rapport a été produit de ce
16 débriefage opérationnel? Est-ce que quelqu'un a pris des notes durant ce débriefage
17 opérationnel?

18 **CAP. DUANE IVANY:** Non.

19 **Me ROBERT PINEO:** Ç'a été enregistré?

20 **CAP. DUANE IVANY:** Non.

21 **Me ROBERT PINEO:** Qui était là?

22 **CAP. DUANE IVANY:** Il y avait moi-même, Constable... Gendarme
23 Mahar et un autre spécialiste en médecine d'urgence, et c'était réservé aux services de
24 santé.

25 **Me ROBERT PINEO:** Y avait-il d'autres officiers?

26 **CAP. DUANE IVANY:** Non. À ma connaissance, non.

27 **Me ROBERT PINEO:** C'était quoi l'objectif du débriefage?

28 **CAP. DUANE IVANY:** C'est de voir qu'est-ce qui s'est bien passé

1 et qu'est-ce qui méritait d'être amélioré.

2 **Me ROBERT PINEO:** Et en juillet 2020, ça s'est produit après le
3 débriefage opérationnel?

4 **CAP. DUANE IVANY:** [Non interprété]

5 **Me ROBERT PINEO:** Est-ce que le rapport a été basé sur le
6 débriefage opérationnel?

7 **CAP. DUANE IVANY:** Non.

8 **Me ROBERT PINEO:** Et comment le rapport concernant l'action a
9 été fait?

10 **CAP. DUANE IVANY:** Ç'a été une accumulation, ce que moi-
11 même et le constable... le gendarme Mahar ont vécu cette nuit-là, les défis que nous
12 avons eus, les difficultés, et je l'ai décrit dans une... en pensant aux opérations
13 normales.

14 **Me ROBERT PINEO:** [Non interprété]

15 **CAP. DUANE IVANY:** Et une copie de ce rapport a été envoyée à
16 notre coordinateur national à Ottawa et aussi à l'officier des services de soutien dans
17 chaque division de la GRC.

18 **Me ROBERT PINEO:** Et vous avez gardé une copie?

19 **CAP. DUANE IVANY:** Oui.

20 **Me ROBERT PINEO:** Alors, ce rapport postérieur à l'action est
21 daté le 4 juillet 2020, c'était environ 11 jours après les événements... 11 semaines
22 après les événements, et la déclaration que vous avez faite en janvier de cette année
23 était... a été faite 85 semaines après l'évènement.

24 **CAP. DUANE IVANY:** Je crois que oui.

25 **Me ROBERT PINEO:** Lorsque vous êtes arrivé à Portapique tard
26 dans la soirée le 18 avril, vous et votre partenaire ont... se sont placés à l'intersection
27 de l'autoroute 2 et de la route de Portapique.

28 **CAP. DUANE IVANY:** [Non interprété]

1 **Me ROBERT PINEO:** C'était votre poste qui vous a été assigné.

2 **CAP. DUANE IVANY:** [Non interprété]

3 **Me ROBERT PINEO:** Et je crois que vous avez dit – mais de toute
4 façon c'est dans votre déclaration –, vous êtes sorti de votre véhicule, c'était un... le
5 véhicule était un Jeep Cherokee?

6 **CAP. DUANE IVANY:** [Non interprété]

7 **Me ROBERT PINEO:** Vous êtes sorti pour surveiller.

8 **CAP. DUANE IVANY:** [Non interprété]

9 **Me ROBERT PINEO:** Et vous et votre partenaire n'avaient pas de
10 carabines avec vous.

11 **CAP. DUANE IVANY:** Non.

12 **Me ROBERT PINEO:** Parce que votre véhicule n'avait pas l'espace
13 suffisant.

14 **CAP. DUANE IVANY:** C'est pas parce qu'il avait... je ne peux pas
15 savoir une carabine qui n'est pas attachée, fixée à l'arrière, mais il y avait assez de
16 place dans le véhicule.

17 **Me ROBERT PINEO:** Et votre partenaire est le gendarme Jeffrey
18 Mahar?

19 **CAP. DUANE IVANY:** [Non interprété]

20 **Me ROBERT PINEO:** Vous avez témoigné de ceci, mais j'aimerais
21 clarifier quelques points. C'est... vous... EMRT – le J-I-M-U – fonctionne sous les
22 ordres d'un médecin?

23 **CAP. DUANE IVANY:** Fondamen... [non interprété]

24 **Me ROBERT PINEO:** [Non interprété]

25 **CAP. DUANE IVANY:** [Non interprété]

26 **Me ROBERT PINEO:** Et la licence?

27 **CAP. DUANE IVANY:** Tout soin « médicaux » avant d'arriver à
28 l'hôpital est fait sous la supervision et le contrôle par un médecin, un médecin

1 embauché par l'Agence, dans ce cas-ci, c'est la GRC. En Nouvelle-Écosse, il y a un
2 médecin de contrôle médical.

3 **Me ROBERT PINEO:** Vous avez dit tous les *paramedics*? Même
4 les *paramedics* civils aussi?

5 **CAP. DUANE IVANY:** [Non interprété] En même temps, nous
6 fonctionnons sous les ordres de notre médecin, il établit les normes en ce qui concerne
7 les traitements que nous pouvons appliquer; il établit les protocoles, si on utilise un
8 médicament ou un autre, ou une procédure ou une autre, sur la base de son confort en
9 ce qui concerne notre programme de formation et sa confiance dans nos capacités et
10 compétences, et son permis est étendu à nous selon ses pratiques.

11 **Me ROBERT PINEO:** Est-ce que vous vérifiez avec lui, le consulter
12 chaque fois que vous appliqu... donnez un médicament ou un autre?

13 **CAP. DUANE IVANY:** [Non interprété]

14 **Me ROBERT PINEO:** Alors, le matin du 19, vous n'étiez pas en
15 contact avec ce médecin pour déterminer « qu'est-ce que « je » devais faire », que
16 vous deviez faire?

17 **CAP. DUANE IVANY:** Non, je n'étais pas obligé de le faire.

18 **Me ROBERT PINEO:** Alors, le matin du 19 avril, vous étiez dans la
19 zone de Plains Road, de la route Plains?

20 **CAP. DUANE IVANY:** [Non interprété]

21 **Me ROBERT PINEO:** Et vous avez vous une femme dans une
22 Jetta, une Volkswagen Jetta, et lorsque vous êtes arrivé, les fenêtres avant étaient
23 bloquées, il y avait des trous de balle du côté du chauffeur, et lorsque vous avez vu les
24 trous, est-ce qu'ils étaient des trous nets ou est-ce qu'il y avait un effet sur l'ensemble
25 de la vitre?

26 **CAP. DUANE IVANY:** Je l'ai vu de la distance, de l'arrière, je
27 voyais qu'il y avait trois trous dans une zone assez réduite et il n'y avait pas de fissures
28 qui s'éloignaient des trous.

1 **Me ROBERT PINEO:** Est-ce que vous-même et Gendarme Mahar
2 se sont approchés de la Jetta? Vous avez dit que les fenêtres étaient roulées vers le
3 haut, étaient fermées.

4 **CAP. DUANE IVANY:** Oui.

5 **Me ROBERT PINEO:** Et les portes étaient fermées.

6 **CAP. DUANE IVANY:** [Non interprété]

7 **Me ROBERT PINEO:** Vous ne pouviez pas ouvrir les portes en
8 utilisant la poignée.

9 **CAP. DUANE IVANY:** Non.

10 **Me ROBERT PINEO:** D'accord. Et vous vous êtes rendu du côté
11 du passager et le gendarme Mahar était du côté du chauffeur.

12 **CAP. DUANE IVANY:** Oui.

13 **Me ROBERT PINEO:** Et vous vous apprêtiez à briser la fenêtre du
14 côté du passager avec votre bâtonnet quand vous avez entendu un genre de « smash »
15 et Gendarme Mahar avait... était en processus... était en train de briser la fenêtre du
16 côté du chauffeur.

17 **CAP. DUANE IVANY:** [Non interprété]

18 **Me ROBERT PINEO:** Avez-vous parlé avec les gendarmes Fahie
19 ou Coleman au sujet de ce qu'ils auraient ou ce qu'ils n'auraient pas fait avant qu'ils
20 soient... avant votre arrivée?

21 **CAP. DUANE IVANY:** Non.

22 **Me ROBERT PINEO:** C'était clair de votre point de vue qu'ils
23 n'avaient pas ouvert la Jetta et qu'ils n'avaient pas accompli des actes de premiers
24 soins sur madame O'Brien?

25 **CAP. DUANE IVANY:** J'ai perçu cela du fait que nous, on ne
26 pouvait pas rentrer. Je ne peux pas dire si les portes étaient ouvertes ou débarrées
27 avant notre arrivée.

28 **Me ROBERT PINEO:** Est-ce qu'il y avait des premiers soins

1 évidents qui avaient été rendus à son endroit?

2 **CAP. DUANE IVANY:** Pas que j'ai pu observer à ce stade-là.

3 **Me ROBERT PINEO:** Pas de pansements, pas d'intraveineuse?

4 **CAP. DUANE IVANY:** Non.

5 **Me ROBERT PINEO:** Lorsque vous êtes arrivé à la scène O'Brien,

6 les gendarmes Coleman et Fahie étaient debout sur l'accotement de chemin Plains

7 près de leur véhicule?

8 **CAP. DUANE IVANY:** Oui.

9 **Me ROBERT PINEO:** C'était un véhicule complètement identifié?

10 **CAP. DUANE IVANY:** Oui. Je pense que oui.

11 **Me ROBERT PINEO:** Et ils ont fourni la surveillance et

12 l'observation pour vous?

13 **CAP. DUANE IVANY:** Oui.

14 **Me ROBERT PINEO:** Et est-ce que un ou l'autre se sont rendus à

15 la voiture avec vous-même ou Gendarme Mahar?

16 **CAP. DUANE IVANY:** Non, pas selon mon souvenir.

17 **Me ROBERT PINEO:** Et une fois que vous êtes parti de la scène

18 O'Brien, avez-vous recouvert le corps de madame O'Brien avec la couverture? C'est

19 vous qui aviez mis la couverture?

20 **CAP. DUANE IVANY:** Je pense que oui. Il y avait peut-être

21 quelqu'un qui m'a aidé, je ne me rappelle pas.

22 **Me ROBERT PINEO:** Et l'aide aurait venu de votre partenaire?

23 **CAP. DUANE IVANY:** Oui.

24 **Me ROBERT PINEO:** Et pendant tout le moment où vous évalu...

25 où vous avez évalué la condition de madame O'Brien, les gendarmes Fahie et Coleman

26 ne vous ont pas aidé, n'est-ce pas?

27 **CAP. DUANE IVANY:** Non.

28 **Me ROBERT PINEO:** Et vous avez témoigné que, d'emblée, vous

1 avez demandé pour un... vous avez appelé *Life Flight* pour indiquer que vous auriez
2 peut-être besoin d'eux?

3 **CAP. DUANE IVANY:** [Non interprété]

4 **Me ROBERT PINEO:** Et vous savez que par la suite *Life Flight* a
5 dit qu'elle ne se rendra pas sur la scène.

6 **CAP. DUANE IVANY:** Je n'étais pas au courant de cela.

7 **Me ROBERT PINEO:** On ne vous a pas dit cela? Vous n'avez pas
8 reçu cela dans une communication?

9 **CAP. DUANE IVANY:** Non.

10 **Me ROBERT PINEO:** D'emblée, vous sentiez ou pensiez ressentir
11 un pouls, comme vous a témoigné dans votre interrogatoire.

12 **CAP. DUANE IVANY:** Oui.

13 **Me ROBERT PINEO:** Et d'emblée, vous aviez planifié d'aider... de
14 l'aide avec les voies aériennes de madame O'Brien.

15 **CAP. DUANE IVANY:** [Non interprété]

16 **Me ROBERT PINEO:** Pouvez-vous expliquer? J'ai le nom de
17 l'appareil, c'est dans votre déclaration, ça s'appelle...

18 **CAP. DUANE IVANY:** *I-gel*.

19 **Me ROBERT PINEO:** Une voie aérienne *i-gel*. Pouvez-vous
20 expliquer ce dispositif?

21 **CAP. DUANE IVANY:** C'est une voie aérienne supra-glottique,
22 c'est un appareil à dispositif mécanique qui établit une voie aérienne, ça ne rentre pas
23 dans les tubes « bronchials », ça rentre dans le point où une personne inconsciente qui
24 ne peut pas maintenir une... garder leur langue hors de la place, ça, ça garde leur
25 langue hors du chemin, ça vous permet d'établir une voie aérienne. Ça ne respire pas
26 pour eux, ça maintient une voie aérienne ouverte sans devoir garder la tête penchée
27 vers l'arrière, ça vous permet de savoir qu'il y a une voie aérienne ouverte tandis que
28 vous évaluez d'autres formes de traitement.

1 **Me ROBERT PINEO:** Et si vous déterminez que le patient n'avait
2 pas de pouls, vous n'auriez pas administré ce dispositif sur les voies aériennes.

3 **CAP. DUANE IVANY:** S'il n'y a pas de respiration et pas de pouls,
4 on n'applique pas l'appareil.

5 **Me ROBERT PINEO:** En fait, vous aviez l'appareil sorti et vous
6 commencez à l'administrer, n'est-ce pas?

7 **CAP. DUANE IVANY:** Je me préparais à le faire en presumant qu'il
8 y avait un pouls.

9 **Me ROBERT PINEO:** Vous aviez l'appareil et vous vous apprêtiez
10 à l'administrer quand le gendarme Mahar vous a dit que vous devriez vérifier le pouls.

11 **CAP. DUANE IVANY:** Il n'a pas suggéré qu'on fasse tous les deux
12 une vérification du pouls, il a identifié que je devrais réévaluer mon... ma vérification du
13 pouls.

14 **Me ROBERT PINEO:** Alors, dans votre déclaration, c'est la
15 déclaration de la Commission à la page 33 :

16 « Alors là, j'essaye de rentrer dans les voies
17 aériennes, je décide je dois m'assurer qu'elle a une
18 voie aérienne et peut-être que c'était bloqué quand
19 elle était vers l'avant dans le véhicule. Je sors ma
20 trousse de *i-gel Airway* et je commence à mettre un
21 dispositif *i-gel* et je vois qu'il y a un trou de balle... »,
22 et il y a une rédaction, « ...et comme je déplace sa
23 tête... », et davantage de caviardage, « ...et je vérifie
24 le pouls et je dis : 'Ah, merde! Jeff, je pense que j'ai
25 un pouls.' »

26 C'est là où je vais arrêter, je pourrais continuer si vous voulez. Ah,
27 en fait, je vais continuer. Je vais paraphraser.

28 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Désolé, Pineo, c'est un peu trop

1 long d'une citation pour suivre, alors restons avec ça.

2 **Me ROBERT PINEO:** Merci, Monsieur le commissaire MacDonald.

3 C'est la page 33 et je commence... je cite à la fin de la deuxième ensemble de
4 caviardage, ça commence avec « AN... », la majuscule « AND ». Voulez-vous que je le
5 lise, Commissaire MacDonald?

6 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Oui, s'il vous plaît.

7 **Me ROBERT PINEO:** Alors, Caporal Ivany, voici votre déclaration,
8 vous dites :

9 « Et je prends son pouls et je suis, comme, 'Merde,
10 j'ai dit, Jeff, je pense que j'ai... je sens un pouls ici.'
11 Je pense que c'est mon propre cœur, taux cardiaque
12 parce que Jeff dit : 'Non, elle ne peut pas. Elle...

13 Désolé, j'ai commencé trop tard, Monsieur le commissaire. Je vais
14 recommencer. Je commence à partir de la première rédaction, alors le mot « So ».

15 « Donc, je commence à rentrer dans la voie aérienne
16 et je dois m'assurer qu'il y a une bonne voie aérienne.
17 Et peut-être que c'était bloqué parce qu'elle était
18 penchée vers l'avant dans le véhicule. Alors, je
19 commence à m'apprêter, j'enlève... je sors ma
20 trousse de *i-gel* pour commencer à mettre un *i-gel*,
21 pour commencer à mettre un *i-gel* dans elle, et là, je
22 me rends compte qu'il y a un trou de balle comme j'ai
23 déplacé sa tête... », il y a un plus long caviardage,
24 « ...je prends son pouls et je suis, comme, 'Merde, j'ai
25 dit, Jeff, je pense que j'ai un pouls.' Non, là, c'est... je
26 pense que c'est mon propre taux cardiaque parce que
27 Jeff dit : 'Non, elle ne peut pas.' Et il dit : 'Calme-toi,
28 ne t'inquiète pas pour la voie aérienne, je pense

1 qu'elle n'a pas... je ne pense pas qu'elle un pouls, je
2 pense que c'est vous.' »

3 Alors, je vais m'arrêter là. Alors, à partir de cette déclaration que
4 vous donnez là avant aujourd'hui, vous vous apprêtiez à utiliser le *i-gel*, la voie aérienne
5 *i-gel*, n'est-ce pas?

6 **CAP. DUANE IVANY:** Je n'insérais pas le *airway*, je le préparais. Il
7 faut que ça soit lubrifié, alors je l'avais enlevé de son étui et j'appliquais le lubrifiant à la
8 tête de l'*i-gel* en préparation.

9 **Me ROBERT PINEO:** Et là, vous et le gendarme Mahar, vous avez
10 une discussion au sujet s'il y a véritablement un pouls ou si c'est votre pouls. Et là, si
11 continue un peu vers le bas, un peu plus vers le bas, vous vous entendez de faire la
12 vérification du pouls bilatérale en bonne et due forme.

13 **CAP. DUANE IVANY:** C'est correct.

14 **Me ROBERT PINEO:** Et vous l'avez décrit pour la Commission
15 dans votre interrogatoire et je ne vais pas vous faire revenir là-dessus.

16 Un peu plus loin dans votre déclaration, c'est après le caviardage
17 où on dit « OK, y'a pas de pouls », et y'a un caviardage, et voilà votre déclaration :

18 « J'ai dit : 'Le protocole est si on n'a pas besoin de
19 *CPR*, on n'a besoin de... pas de quoi que ce soit. Elle
20 a besoin d'un chirurgien', et longtemps avant qu'on
21 soit arrivés vers elle... à elle. »

22 Ça, c'était votre opinion, qu'un chirurgien, c'est la seule chose dont
23 elle aurait besoin.

24 **CAP. DUANE IVANY:** S'il y a quelqu'un qui aurait pu faire quoi que
25 ce soit. Mais ça, c'est dans le contexte d'une description au niveau de notre capacité
26 d'offrir des soins à l'extérieur d'un hôpital.

27 **Me ROBERT PINEO:** Vous serez d'accord avec moi, elle aurait pu
28 recevoir si *Life Flight* aurait pu la rendre à l'hôpital.

1 **CAP. DUANE IVANY:** Non. Non.

2 **Me ROBERT PINEO:** C'est pas une possibilité? C'est pas une
3 possibilité qu'elle aurait pu voir un chirurgien?

4 **CAP. DUANE IVANY:** Si cela s'était produit dans une salle
5 d'intervention, je ne pense pas qu'il aurait pu la sauver.

6 **Me ROBERT PINEO:** Mais vous n'êtes pas chirurgien.

7 **CAP. DUANE IVANY:** Non.

8 **Me ROBERT PINEO:** Alors, c'est de la pure... c'est de la
9 spéculation de votre part.

10 **CAP. DUANE IVANY:** Oui.

11 **Me ROBERT PINEO:** Après avoir fait la vérification du pouls
12 bilatérale, vous avez vérifié... fait une vérification pupilles, vous avez éclairé une
13 lumière dans son œil pour vérifier s'il y avait une réaction au niveau de la pupille.

14 **CAP. DUANE IVANY:** Oui.

15 **Me ROBERT PINEO:** Maintenant, soit vous-même ou Gendarme
16 Mahar, vous avez administré un « scell » [sic] thoracique à Heather O'Brien.

17 **CAP. DUANE IVANY:** Je ne me rappelle pas, mais je sais qu'il y
18 en a un qui a été placé sur elle, c'était soit peut soi-même... moi-même ou Gendarme
19 Mahar.

20 **Me ROBERT PINEO:** Vous ne vous rappelez pas si vous l'avez fait
21 ou non?

22 **CAP. DUANE IVANY:** Non.

23 **Me ROBERT PINEO:** Est-ce que vous vous rappelez d'en avoir vu
24 un sur elle?

25 **CAP. DUANE IVANY:** [Non interprété]

26 **Me ROBERT PINEO:** Vous serez d'accord avec moi qu'un « scell »
27 [sic] thoracique est utilisé où quelqu'un saigne, si vous prolongez leur vie, afin qu'on
28 puisse leur aider.

1 **CAP. DUANE IVANY:** Ça n'a rien à voir avec le saignement.

2 **Me ROBERT PINEO:** Alors, ça sert à quoi?

3 **CAP. DUANE IVANY:** Un « scell » [sic] thoracique, c'est un
4 pansement occlusif, l'air ne passe au travers. Ça permet qu'à l'air de passer une seule
5 fois. Tout l'air excédentaire qui (inintelligible) dans les poumons, il passe par là. S'il y a
6 quelqu'un qui respire, si dans ses blessures, que ça soit par balle ou un couteau, une
7 pénétration quelconque, s'il y a de l'air qui rentre dans le trou d'un environnement
8 extérieur dans les poumons, ça crée une situation où le poumon est comprimé et ne
9 peut pas faire expansion, ce que le « scell » [sic] fait. Ça prend... ça permet
10 d'empêcher une situation liée aux respirations, pas le saignement.

11 **Me ROBERT PINEO:** En tout cas, ce genre de dispositif est utilisé
12 pour préserver quelqu'un afin qu'il puisse recevoir un traitement supplémentaire.

13 **CAP. DUANE IVANY:** C'est pour empêcher un élément au thorax
14 afin qu'on puisse aider pour les interventions.

15 **Me ROBERT PINEO:** Si ce n'est pas administré et cela se produit,
16 quelqu'un pourrait mourir, n'est-ce pas? On l'applique afin d'empêcher quelqu'un que ça
17 empire.

18 **CAP. DUANE IVANY:** Oui.

19 **Me ROBERT PINEO:** Et c'est pour prolonger leur vie afin qu'ils
20 puissent recevoir un traitement.

21 **CAP. DUANE IVANY:** Oui.

22 **Me ROBERT PINEO:** On ne mettra pas un « scell » [sic] thoracique
23 sur quelqu'un qui est décédé.

24 **CAP. DUANE IVANY:** Je ne dis pas que je ne le ferais pas, et
25 parfois je le mets... je le placerais avant de faire cette évaluation. Le seul temps que je
26 ne le ferais pas, c'est si j'étais dans un (inintelligible) où y'a une situation de tireur actif
27 ou je voudrais sauver cette pièce d'équipement pour quelqu'un d'autre.

28 **Me ROBERT PINEO:** Mais pour renverser ma question, vous dites

1 que si vous saviez que quelqu'un est décédé, vous... peut-être que vous le placeriez
2 sur eux?

3 **CAP. DUANE IVANY:** Si je savais jusqu'à ce que j'avais éliminé
4 tous les efforts de ressuscitation qui auraient été... pu adresser cela, il se peut que je le
5 fasse.

6 **Me ROBERT PINEO:** Mais ma question est bien plus spécifique
7 que cela. Je vous ai demandé : si vous saviez que la personne était décédée, si vous
8 savez que le patient était décédé, vous n'appliqueriez pas le joint thoracique, n'est-ce
9 pas?

10 **CAP. DUANE IVANY:** Si je savais que c'était au-delà de la
11 ressuscitation et décédé, sans aucune intervention par la suite, non, je ne le placerais
12 pas.

13 **Me ROBERT PINEO:** Êtes-vous au courant... avez-vous... par la
14 suite, avez-vous été au courant d'autres traitements que vous-même ou Gendarme
15 Mahar auriez administrés dont vous n'aviez pas le souvenir à l'époque?

16 **CAP. DUANE IVANY:** Non, je n'en ai pas.

17 **Me ROBERT PINEO:** Mais vous serez d'accord avec moi qu'on
18 n'avait pas mentionné le joint thoracique dans votre déclaration à la Commission.

19 **CAP. DUANE IVANY:** Non.

20 **Me ROBERT PINEO:** Et vous n'avez pas mentionné dans votre
21 rapport suite à l'action.

22 **CAP. DUANE IVANY:** Non.

23 **Me ROBERT PINEO:** Avez-vous eu une occasion de lire la
24 déclaration du gendarme Fahie à la Commission des pertes massives?

25 **CAP. DUANE IVANY:** Non.

26 **Me ROBERT PINEO:** Êtes-vous au courant du fait que Gendarme
27 Fahie a témoigné comme quoi et il a déclaré que lorsque vous êtes arrivé, il était à la
28 Jetta en train de porter attention à madame O'Brien et vous tapez sur l'épaule et vous

1 dites : « Moi, je m'en occupe »?

2 **CAP. DUANE IVANY:** Je suis au courant de cela par l'entremise
3 du document fondamental.

4 **Me ROBERT PINEO:** Mais vous êtes au courant du fait que
5 Gendarme Fahie et vous étiez en désaccord?

6 **CAP. DUANE IVANY:** Je ne me rappelle pas de lui avoir tapé sur
7 l'épaule et je ne me rappelle pas qu'il était au véhicule à un moment donné.

8 **Me ROBERT PINEO:** S'il était là, vous ne pouvez pas dire certain
9 qu'il n'était pas là n'est-ce pas?

10 **CAP. DUANE IVANY:** Je peux dire qu'il n'était pas là tandis... au
11 moment que moi j'étais là, mais je ne sais pas s'il était là avant que nous sommes
12 arrivés.

13 **Me ROBERT PINEO:** Oui, mais ma question, c'est : une fois que
14 vous êtes arrivés, il était à la Jetta, qu'il portait attention à madame O'Brien, vous tapez
15 sur l'épaule et vous lui avez dit que « Je m'en occupe ».

16 **CAP. DUANE IVANY:** Non, cela ne s'est pas produit.

17 **Me ROBERT PINEO:** Et dans la déclaration du gendarme Fahie, il
18 indique qu'il accédait... il a porté des soins à... et qu'il s'est rendu à Heather O'Brien
19 alors qu'elle était encore dans la Jetta.

20 **CAP. DUANE IVANY:** Je suis au courant.

21 **Me ROBERT PINEO:** Vous êtes au courant de ça?

22 **CAP. DUANE IVANY:** Oui, je suis au courant de ça.

23 **Me ROBERT PINEO:** Alors, afin que les fenêtres soient roulées
24 (inintelligible) et les portes barrées, cela aurait dû arriver après que Gendarme Fahie
25 avait complété son traitement de madame O'Brien.

26 **CAP. DUANE IVANY:** La question me porte à confusion. La
27 chronologie me porte à confusion.

28 **Me ROBERT PINEO:** Le gendarme Fahie a témoigné qu'il a fourni

1 des soins lui-même et gendarme Coleman ont vérifié le pouls de Heather O'Brien avant
2 que vous arriviez.

3 **CAP. DUANE IVANY:** Je suis au courant de cela.

4 **Me ROBERT PINEO:** Alors, afin que... pour que cela se produise,
5 ils avaient... ils devaient avoir accès à la Jetta.

6 **CAP. DUANE IVANY:** Oui.

7 **Me ROBERT PINEO:** Mais une fois que vous, vous êtes arrivés,
8 les fenêtres étaient roulées vers le haut et les portes étaient fermées et vous ne pouviez
9 pas les ouvrir.

10 **CAP. DUANE IVANY:** Oui, c'est correct.

11 **Me ROBERT PINEO:** N'est-ce pas vrai, Caporal Ivany, que lorsque
12 vous êtes arrivé à la scène, vous avez senti un pouls de Heather O'Brien?

13 **CAP. DUANE IVANY:** Non.

14 **Me ROBERT PINEO:** N'est-ce pas vrai que vous l'avez enlevée de
15 la Jetta et vous avez placé un joint thoracique sur sa personne?

16 **CAP. DUANE IVANY:** Non, je ne me rappelle pas de l'avoir
17 enlevée du véhicule et je ne me rappelle pas avoir placé le joint thoracique.

18 **Me ROBERT PINEO:** N'est-ce pas vrai que vous pensiez qu'elle
19 était encore viable et c'est pourquoi vous avez tenté... vous vous êtes apprêté d'utiliser
20 la voie aérienne *i-gel*?

21 **CAP. DUANE IVANY:** Oui.

22 **Me ROBERT PINEO:** N'est-ce pas vrai que, après, c'est devenu...
23 vous avez su que *Life Flight* n'arriverait pas, vous avez renoncé?

24 **CAP. DUANE IVANY:** Non.

25 **Me ROBERT PINEO:** Et vous l'avez couverte d'un couvert, d'une
26 couverture, vous l'avez couverte d'une couverture, et là, vous avez quitté.

27 **CAP. DUANE IVANY:** Oui.

28 **Me ROBERT PINEO:** Et dans les mots du gendarme Ivany...

1 caporal Ivany...

2 **CAP. DUANE IVANY:** [Non interprété]

3 **Me ROBERT PINEO:** Euh, Gendarme Fahie, selon ses paroles, ils
4 l'ont couvert et ils l'ont laissé mourir.

5 **CAP. DUANE IVANY:** Non. Elle était décédée quand on l'a
6 couvert.

7 **Me ROBERT PINEO:** Donc, après le rapport d'action, je vais voir
8 ça... donc, on peut aller vers le rapport d'action, 0054024 [sic]...

9 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** C'est pas mentionné
10 comme une pièce.

11 **Me ROBERT PINEO:** D'accord. Je peux la voir marquée comme
12 pièce, s'il vous plait?

13 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Oui.

14 **Me ROBERT PINEO:** Merci.

15 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Pièce 2494 [sic].

16 **Me ROBERT PINEO:** Merci.

17 **--- PIÈCE No. 2149 :**

18 Rapport d'action (COMM0054284)

19 **Me ROBERT PINEO:** Donc, je cherche la page 9.

20 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Je n'ai pas le document
21 ici pour l'afficher sur l'écran parce que ce n'était pas encore considéré comme une
22 pièce, donc...

23 **Me ROBERT PINEO:** D'accord. Je voulais lire... en fait, j'avais
24 l'intention de lire certains mots du caporal.

25 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Donc, si vous le faites lentement,
26 bien sûr, évidemment pour comprendre.

27 **Me ROBERT PINEO:** Oui, Commissaire MacDonald. La difficulté,
28 c'est qu'il a deux réductions [sic], donc ça va couper un peu.

1 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Oui, c'est pour une question de
2 temps.

3 **Me ROBERT PINEO:** Oui, bien sûr.

4 Donc, le numéro 4 sous le sous-titre du « (Inintelligible), qu'est-ce
5 qui a pu être fait », vous avez fait la déclaration suivante :

6 « Il y avait un conflit entre les membres par rapport à
7 prendre une décision d'initier la ressuscitation pour
8 des considérations cliniques pour un arrêt cardiaque
9 et que le tir fatal... », réduction [sic], « ...et donc, sur
10 la base du manque de signes de vie, il était requis de
11 se déplacer, d'aller voir les autres victimes et de
12 soutenir les équipes de GTI – trait d'union – scénario
13 du tireur actif. »

14 Donc, je vais poser quelques questions pour voir si je peux
15 préciser, clarifier qu'est-ce qui a été dit là.

16 Donc, Caporal Ivany, dans cette déclaration – merci de me corriger
17 si je me trompe –, donc ce que je retiens de là, c'est que les équipes du Groupe
18 d'intervention médicale d'urgence se posaient la question pour ce qui est de
19 l'assistance de ressuscitation ou de... par le triage que les victimes... la victime était
20 décédée pour pouvoir passer ailleurs.

21 **CAP. DUANE IVANY:** Ce n'était... non.

22 **Me ROBERT PINEO:** Donc, qu'est-ce que vous signifiez?

23 **CAP. DUANE IVANY:** En fait, les résultats étaient les mêmes sur
24 la base des protocoles et la situation du triage, on peut évaluer quelqu'un lorsqu'ils sont
25 catégorisés comme des cartes noires. Il y a plusieurs... donc, « carte noire » veut dire
26 vert, donc ça veut dire... le jaune, ça veut dire qu'ils ont quelques blessures, qu'ils ont
27 besoin de soutien d'urgence, une carte rouge indique sans une aide urgente, ils vont
28 mourir, et la carte noire indique on va vous empêcher de... Donc, essentiellement, dans

1 un cas de pertes massives, il y aurait des indications de la GRC parce qu'une fois que
2 j'ai rendu cela possible, donc il n'y aurait pas d'aide. Donc, par rapport à la décision
3 clinique pour quelqu'un, s'il est décédé, par rapport à utiliser la carte noire pour des... la
4 formation à l'avenir.

5 Donc, en procédure normale, on aurait identifié le patient ou on
6 aurait constaté le décès, ensuite on va passer à la phase de documentation. J'ai
7 enregistré... j'aurais enregistré, j'aurais pris des photos, par rapport à... et j'aurais su
8 aussi l'heure, et ça fait partie de mes arguments médicaux justement. Et donc, il y a
9 d'autres victimes qui se trouvaient ailleurs, donc ma préoccupation était : comment je
10 dois identifier ça? Comment je dois appeler ça? Est-ce que je dois passer à l'autre
11 personne qui a besoin d'aide ou je dois faire une déclaration de décès ou un constat de
12 décès? Donc, il était question que quelque chose devait être décrit dans des formations
13 suivantes pour que l'histoire ne se répète pas.

14 **Me ROBERT PINEO:** Donc, ce que vous avez dit, c'est que le
15 membre de GTI, vous nous avez dit que le conf... vous avez parlé de conflit.

16 **CAP. DUANE IVANY:** En fait, le conflit, c'est au sujet de comment
17 l'appeler. Est-ce que je dois l'appeler... est-ce que je vais dire qu'elle a subi un triage,
18 comme étant décédée, ou alors... le résultat était que cette personne était décédée. Et
19 dans notre formation, dans nos orientations médicales, on fait référence à la
20 terminologie que nous utilisons, donc il était question de savoir quelle terminologie
21 utiliser selon le cas.

22 **Me ROBERT PINEO:** Donc, vous dites qu'ils étaient... c'était
23 conflictuel pour eux de... pour ce qui est de la ressuscitation ou alors utiliser une carte
24 noire pour quelqu'un. Voulez-vous expliquer ça encore une fois?

25 **CAP. DUANE IVANY:** Il n'y avait pas de conflit. Il n'y avait pas
26 d'action à... entreprise, il y avait juste un rapport qui devait être fait.

27 **Me ROBERT PINEO:** Merci de clarifier ça. Donc, sur la route
28 Plains, une fois que vous avez quitté les O'Brien, vous avez été sur une autre scène de

1 crime et vous avez fait le triage... vous n'avez pas fait le triage de Kristen Beaton?

2 **CAP. DUANE IVANY:** [Non interprété]

3 **Me ROBERT PINEO:** Et donc, ce sont les autres personnes qui
4 avaient constaté son décès?

5 **CAP. DUANE IVANY:** Oui.

6 **Me ROBERT PINEO:** Et avant de quitter la région de Debert, vous
7 avez eu une discussion avec les ambulanciers civils?

8 **CAP. DUANE IVANY:** Oui.

9 **Me ROBERT PINEO:** Et vous leur avez dit que l'auteur conduisait
10 une réplique du véhicule d'auto-patrouille et vous les avez aussi avertis de ne pas
11 s'approcher de ce véhicule.

12 **CAP. DUANE IVANY:** Oui, s'ils arrivaient à être là.

13 **Me ROBERT PINEO:** Et savez-vous que le manque de notification
14 d'autres groupes professionnels allait être au-delà des ambulanciers?

15 **CAP. DUANE IVANY:** Je n'ai aucune idée de quelle
16 communication il s'agissait parce que je n'en faisais pas partie. Comme je leur ai parlé,
17 ils avaient confirmé qu'ils avaient été mis au courant.

18 **Me ROBERT PINEO:** Et ça, c'était après 10 heures du matin du
19 19 avril 2020?

20 **CAP. DUANE IVANY:** Oui, c'est ce que je crois.

21 **Me ROBERT PINEO:** Donc, plus tôt, ça, c'était plus tôt le 19 avril
22 pour le transport de Lisa Banfield de Portapique à Great Village?

23 **CAP. DUANE IVANY:** Oui.

24 **Me ROBERT PINEO:** Et c'était à environ une durée de sept
25 minutes de conduite?

26 **CAP. DUANE IVANY:** Oui.

27 **Me ROBERT PINEO:** Et donc, les membres ont ramené Lisa
28 Banfield vers vous, elle était à l'arrière du véhicule blindé et ce véhicule s'était arrêté à

1 30 pieds de votre véhicule?

2 **CAP. DUANE IVANY:** Oui.

3 **Me ROBERT PINEO:** Et Lisa Banfield était en mesure de marcher
4 depuis le véhicule blindé jusqu'à votre véhicule?

5 **CAP. DUANE IVANY:** Oui.

6 **Me ROBERT PINEO:** Et les membres du véhicule ont dit qu'elle
7 parlait, qu'elle était en mesure de parler, de respirer, de bouger?

8 **CAP. DUANE IVANY:** Non.

9 **Me ROBERT PINEO:** C'est pas ce qu'ils vous ont dit?

10 **CAP. DUANE IVANY:** Non. Je pense que vous faites référence à
11 ma citation quand je dis « parce qu'elle pouvait marcher », donc mon évaluation était
12 qu'elle pouvait parler, pouvait respirer, ce qui veut dire qu'elle avait... il y avait du sang
13 qui circulait, et donc, elle pouvait respirer.

14 **Me ROBERT PINEO:** Mais c'était votre évaluation, n'est-ce pas?

15 **CAP. DUANE IVANY:** Oui.

16 **Me ROBERT PINEO:** Et vous avez eu l'occasion aussi de
17 l'évaluer?

18 **CAP. DUANE IVANY:** Oui, brièvement.

19 **Me ROBERT PINEO:** Et cette évaluation brève a eu lieu à l'arrière
20 de la Cherokee?

21 **CAP. DUANE IVANY:** Oui.

22 **Me ROBERT PINEO:** Et donc, c'était la voie vers Great Village?

23 **CAP. DUANE IVANY:** Oui.

24 **Me ROBERT PINEO:** Avez-vous utilisé de la lumière à l'arrière du
25 véhicule pendant que vous l'évaluiez?

26 **CAP. DUANE IVANY:** Je ne me souviens pas.

27 **Me ROBERT PINEO:** Vous avez aussi déclaré qu'elle n'avait pas
28 de blessures évidentes, pas de frissons, pas d'hypothermie, pas de signe

1 d'hypothermie?

2 **CAP. DUANE IVANY:** Oui.

3 **Me ROBERT PINEO:** Lisa Banfield vous a dit qu'elle avait les
4 mains liées par l'auteur. Avez-vous évalué ça pour voir s'il y avait des ecchymoses sur
5 les mains?

6 **CAP. DUANE IVANY:** Non.

7 **Me ROBERT PINEO:** Avez-vous regardé au moins ses mains?

8 **CAP. DUANE IVANY:** Non.

9 **Me ROBERT PINEO:** Et vous avez déclaré dans votre témoignage
10 que vous n'aviez pas vu... vous n'aviez pas enlevé les vêtements pour... lors de
11 l'évaluation, donc elle portait un haut à... genre, un chandail à manches longues?

12 **CAP. DUANE IVANY:** Oui.

13 **Me ROBERT PINEO:** Oui, elle portait des pantalons de yoga... un
14 pantalon de yoga, elle ne portait pas de chaussures.

15 **CAP. DUANE IVANY:** Non, je ne me souviens pas de ça.

16 **Me ROBERT PINEO:** Et donc, elle ne portait pas de chaussures.

17 **CAP. DUANE IVANY:** Oui.

18 **Me ROBERT PINEO:** Avez-vous regardé ses pieds, s'il y avait des
19 blessures?

20 **CAP. DUANE IVANY:** Non.

21 **Me ROBERT PINEO:** Vous avez compris qu'elle avait passé une
22 bonne partie de la nuit dans la forêt? Saviez-vous combien de temps elle avait passé?

23 **CAP. DUANE IVANY:** Non, j'ai aucune idée.

24 **Me ROBERT PINEO:** Vous avez formé l'opinion que madame
25 Banfield souffrait de...

26 **INTEPRÈTE:** Inaudible à l'interprète.

27 **Me ROBERT PINEO:** ...[*moderate hypothermia*].

28 **CAP. DUANE IVANY:** En fait, c'était des signes typiques

1 d'hypothermie, mais je pense qu'elle avait ce problème, oui.

2 **Me ROBERT PINEO:** Et il n'y a nulle part dans votre déclaration à
3 la GRC que vous aviez dit qu'elle avait des difficultés à parler parce que ses
4 (inintelligible), elle frissonnait.

5 **CAP. DUANE IVANY:** Je ne me souviens pas. J'ai juste indiqué
6 qu'elle avait des frissons.

7 **Me ROBERT PINEO:** Mais vous ne l'avez pas mentionné dans
8 votre déclaration.

9 **CAP. DUANE IVANY:** Je ne sais pas. Je sais pas, c'est un
10 document de 99 pages, donc je ne me souviens pas de tout.

11 **Me ROBERT PINEO:** Et vous avez eu l'occasion de revoir le
12 document 11 semaines après l'incident, et donc, elle avait des frissons au point où elle
13 ne pouvait pas... elle n'était pas en mesure de parler ou de se faire comprendre.

14 **CAP. DUANE IVANY:** Non. Après dans le rapport, il est mentionné
15 nulle part qu'il y a ce contexte spécifique par rapport à ses dents, si elle avait des
16 frissons ou pas, ni d'évaluer ou de toute l'évaluation.

17 **Me ROBERT PINEO:** Mais mon point, c'est que vous l'avez pas
18 mentionné. Dix-huit mois plus tard, vous n'avez à aucun moment parlé de la
19 communication, de sa difficulté à communiquer.

20 **CAP. DUANE IVANY:** Non.

21 **Me ROBERT PINEO:** Et pareil aussi, vous n'avez pas parlé de ses
22 lèvres qui étaient bleues.

23 **CAP. DUANE IVANY:** Je ne me souviens pas.

24 **Me ROBERT PINEO:** Vous n'avez pas pris la température de
25 madame Banfield.

26 **CAP. DUANE IVANY:** Non.

27 **Me ROBERT PINEO:** Vous n'avez pas rapporté que ses
28 mouvements étaient longs, vous n'avez pas rapporté qu'elle était un peu mêlée, qu'elle

1 avait du mal à se concentrer et en fait elle n'était pas...

2 **CAP. DUANE IVANY:** Je ne pense pas qu'elle était confuse dans
3 ses pensées parce qu'elle était... c'était logique quand elle me parlait.

4 **Me ROBERT PINEO:** Et dans votre rapport... excusez, dans votre
5 déclaration, vous n'aviez pas mentionné de... vous n'avez mentionné... vous n'avez
6 pas mentionné que ses oreilles, ses orteils et ses doigts étaient bleus.

7 **CAP. DUANE IVANY:** Non.

8 **Me ROBERT PINEO:** Êtes-vous conscient ou êtes-vous au courant
9 que le gouvernement du Canada a émis un bulletin qui porte sur les trois niveaux
10 d'hypothermie?

11 **CAP. DUANE IVANY:** Non, je ne suis pas au courant de ça.

12 **Me ROBERT PINEO:** Étape 2, donc, dit que la température du
13 corps descend à...

14 **INTEPRÈTE:** Désolée, inaudible à l'interprète.

15 **Me ROBERT PINEO:** ...[2 to 4 degrees Celsius]. Est-ce que ça
16 veut dire que c'est une hypothermie?

17 **CAP. DUANE IVANY:** [Non interprété]

18 **Me ROBERT PINEO:** Les muscles sont relâchés, puis sont longs,
19 vous confirmez ça?

20 **CAP. DUANE IVANY:** Oui.

21 **Me ROBERT PINEO:** Aussi, le client... euh, « le client »! le patient
22 peut devenir pâle. Vous comprenez cela que ce sont des symptômes d'hypothermie?

23 **CAP. DUANE IVANY:** Oui.

24 **Me ROBERT PINEO:** Et sur le site web, on donne un test simple
25 du monde [sic], c'est-à-dire lorsqu'il est question de savoir l'hypothermie, si on peut
26 fermer les mains, les doigts, et, genre, si on peut joindre ou toucher... le pouce peut
27 toucher l'auriculaire. Avez-vous fait ça?

28 **CAP. DUANE IVANY:** Non.

1 **Me ROBERT PINEO:** Donc, par rapport au rapport de l'ambulance
2 de Great Village à l'hôpital Colchester, lorsque vous avez confié madame Banfield aux
3 ambulanciers, vous leur aviez demandé de l'examiner et vous leur avez dit qu'elle
4 souffrait d'hypothermie?

5 **CAP. DUANE IVANY:** Oui.

6 **Me ROBERT PINEO:** Êtes-vous au courant, parce que je l'ai lu
7 [sic], est-ce que quelqu'un vous a mis au courant que le rapport ne... il n'y est pas
8 mentionné d'hypothermie sur le rapport?

9 **CAP. DUANE IVANY:** Non.

10 **Me ROBERT PINEO:** Savez-vous qui était le conducteur de
11 l'ambulance?

12 **CAP. DUANE IVANY:** Non.

13 **Me ROBERT PINEO:** L'un d'entre eux portait le nom de Ernst
14 (phon.), avez-vous entendu ce nom avant?

15 **CAP. DUANE IVANY:** Non, je ne me souviens pas.

16 **Me ROBERT PINEO:** Wood (phon.)?

17 **CAP. DUANE IVANY:** Je ne me souviens pas.

18 **Me ROBERT PINEO:** Pignol [sic], le nom de famille?

19 **CAP. DUANE IVANY:** Je ne me souviens pas.

20 **Me ROBERT PINEO:** Vous avez appris de Lisa Banfield pendant
21 son transport au sujet de la réplique de l'auto-patrouille?

22 **CAP. DUANE IVANY:** Oui.

23 **Me ROBERT PINEO:** Et c'était la première fois que vous aviez
24 entendu parler que... vous aviez appris que l'auteur utilisait une réplique de l'auto-
25 patrouille. Vous vous souvenez à ce moment que l'auteur aurait pu conduire à côté de
26 vous de Portapique et que vous ne l'auriez pas su parce que vous ne saviez pas que...
27 vous l'auriez pris pour un officier de la GRC? Pas...

28 **CAP. DUANE IVANY:** Oui.

1 **Me ROBERT PINEO:** Pas parce que vous recherchez ces
2 véhicules mis hors service.

3 **CAP. DUANE IVANY:** Oui.

4 **Me ROBERT PINEO:** Merci. C'était là toutes mes questions.

5 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci.

6 Monsieur Burrill?

7 **Me ROGER BURRILL:** Merci, Commissaire.

8 Au nom de la Commission, je n'ai aucune question, mais je crois
9 comprendre que mes collègues ont des questions s'ils voudraient... au sujet de ce
10 témoin.

11 **COMMISSAIRE MacDONALD:** D'accord.

12 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me PATRICIA MacPHEE:**

13 **Me PATRICIA MacPHEE:** Bonjour, Caporal. J'ai juste une question
14 pour vous. Mon ami vous a déjà posé pas mal de questions sur le rapport d'après-
15 action. Voulez-vous expliquer l'objectif de ce rapport et quel serait le contexte typique
16 de ce rapport?

17 **CAP. DUANE IVANY:** En fait, c'est un rapport interne qui porte sur
18 le résumé de ce qui s'est passé à ce moment-là, il y est abordé qu'est-ce qui s'est
19 passé, qu'est-ce qui s'est bien passé, qu'est-ce qu'il y a lieu d'améliorer, et ensuite ça
20 donne un résumé de ce qui s'est passé, une espèce de synopsis. On va indiquer les
21 endroits où... d'opération où il y a eu des manques ou des choses... ou si des choses
22 ont été observées ou des manquements que l'on pourrait apporter ou y remédier plus
23 tard, donc, lorsqu'il est question de fournir des... de répondre à ces manquements et,
24 bien sûr, pour transmettre les recommandations à notre direction pour observations et
25 révisions.

26 (COURTE PAUSE)

27 **COMMISSAIRE FITCH:** Merci, Commissaire MacDonald.

28 Caporal Ivany, j'ai quelques questions brèves pour vous. Lorsque

1 vous êtes arrivé, vous êtes allé voir les portes de l'auto. Selon vous, elles étaient
2 barrées ou elles étaient simplement fermées?

3 **CAP. DUANE IVANY:** [Non interprété] ...et les poignées ne
4 fonctionnaient pas. Elles étaient fermées et les portes ne s'ouvraient pas parce qu'elles
5 étaient verrouillées manuellement ou autrement, et aussi peut-être à cause d'un impact
6 qui pourrait avoir causé ce verrouillage, ce coinçage des portes, à cause du mécanisme
7 de verrouillage ou à cause... ou autrement.

8 **COMMISSAIRE FITCH:** Vous ne pouviez pas ouvrir les portes de
9 l'auto.

10 **CAP. DUANE IVANY:** [Non interprété]

11 **COMMISSAIRE FITCH:** Vous savez peut-être – ou non –, vous
12 (inintelligible) des commentaires du gendarme Fahie à propos du bruit faible qu'il a
13 entendu de la victime. Est-ce que vous en avez entendus?

14 **CAP. DUANE IVANY:** Non, je n'en ai pas entendu.

15 **COMMISSAIRE FITCH:** Et pour ceux d'entre nous qui n'ont pas de
16 formation médicale, pouvez-vous expliquer dans des termes courants l'utilisation d'un
17 sceau pour... thoracique pour [non interprété]?

18 **CAP. DUANE IVANY:** [Non interprété]

19 **COMMISSAIRE FITCH:** C'est pour des blessures au thorax?

20 **CAP. DUANE IVANY:** [Non interprété].

21 **COMMISSAIRE FITCH:** Est-ce qu'il y avait... est-ce qu'une
22 blessure au thorax peut causer des bruits?

23 **CAP. DUANE IVANY:** Il peut y avoir une accumulation d'air qui
24 s'échappe de ces trous. Souvent, ce qui se passe, selon la position du corps de la
25 personne lorsqu'elle reçoit les balles, les... si par exemple je cours et les couches sont
26 désalignées, lorsqu'on est en train de bouger, alors de l'air peut s'échapper à travers
27 ces couches désalignées, alors c'est possible que ça vienne de telles blessures à
28 l'extérieur du sceau.

1 **COMMISSAIRE FITCH:** Vous n'avez... vous ne souvenez pas
2 d'avoir appliqué un sceau thoracique, un garrot thoracique?

3 **CAP. DUANE IVANY:** Je ne m'en souviens pas. Lorsqu'on se rend
4 compte qu'il y a ce problème-là, ça pourrait être un d'entre nous ou le constat du
5 gendarme Mahar. C'est une réponse automatique, c'est... lorsque vous l'appliquez plus
6 tôt que plus tard, vous pouvez éviter des problèmes plus tard. Alors, pour... avant de
7 voir si la personne a besoin d'une autre intervention, vous pouvez appliquer ce sceau,
8 ce joint thoracique pour éviter des fuites.

9 **COMMISSAIRE FITCH:** Merci. Je n'ai pas d'autres questions.

10 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci beaucoup, Caporal Ivany, et
11 pour votre témoignage aujourd'hui et pour votre aide dans notre travail. Vous êtes
12 libéré.

13 **CAP. DUANE IVANY:** Merci.

14 **COMMISSAIRE STANTON:** Merci à tous les témoins que nous
15 avons entendus aujourd'hui. Ils nous ont tous aidés à comprendre ce qui s'est passé.

16 Merci aux participants et aux avocats de la Commission et des
17 participants. C'est une question difficile que nous avons regardée aujourd'hui.

18 Cela conclut les audiences de cette semaine. La semaine
19 prochaine, nous prévoyons partager d'autres documents fondamentaux et ensemble
20 nous allons continuer d'aborder les questions qui font partie du mandat de la
21 Commission.

22 Cette semaine, nous avons partagé un autre document
23 fondamental et d'autres documents pour développer notre compréhension de ce qui
24 s'est passé. Il y a au-dessus de 15 documents fondamentaux disponibles avec plus de
25 1 000 documents de référence et nous allons avoir des témoignages de d'autres
26 personnes au cours des prochaines semaines, notamment par des dirigeants, des
27 dirigeants de la GRC, et il va y avoir... et nous allons aussi avoir des témoignages sur
28 les... d'autres... les leçons apprises d'autres événements semblables.

1 Et nous allons parler de questions clés et vous pouvez lire sur la
2 question dans notre site web, nous avons un document sur un rapport intérimaire qui ne
3 comprend pas les conclusions et des recommandations. Vous pouvez lire ces rapports
4 intérimaires et accéder les audiences enregistrés.

5 À mesure que nous continuons d'enquêter sur ce qui s'est passé,
6 nous voulons nous assurer que nous recueillons des intrants de toutes les sources
7 possibles et, cette semaine, nous avons publié des informations à propos de notre
8 processus de soumissions publiques pour partager les perspectives et aider à... et
9 définir les recommandations que nous inclurons dans notre rapport.

10 Nous voulons lire vos soumissions écrites et notamment les
11 références à des articles de recherche. Les soumissions publiques vont être acceptées
12 tout au long de l'été. À mesure que vous pensez à produire vos rapports, veuillez
13 consulter nos documents et suivez les délibérations.

14 Et nous allons avoir d'autres témoignages et d'autres documents
15 qui vont être partagés, et des tables rondes et des petites sections.

16 Merci beaucoup à tout le monde et nous vous reverrons lorsque les
17 audiences publiques reprendront mardi prochain.

18 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Merci. Les audiences
19 sont ajournées jusqu'au 10 mai.

20 --- **La séance est levée à 18 h 28**

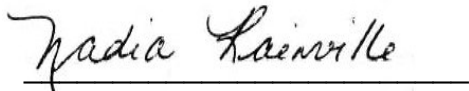
21
22
23
24
25
26
27
28

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

CERTIFICATION

I, Nadia Rainville, a certified court reporter, hereby certify the foregoing pages to be an accurate transcription of the French interpretation of the hearing to the best of my skill and ability, and I so swear.

Je, Nadia Rainville, une sténographe officiel, certifie que les pages ci-hauts sont une transcription conforme à l'interprétation française de l'audience au meilleur de mes capacités, et je le jure.



Nadia Rainville